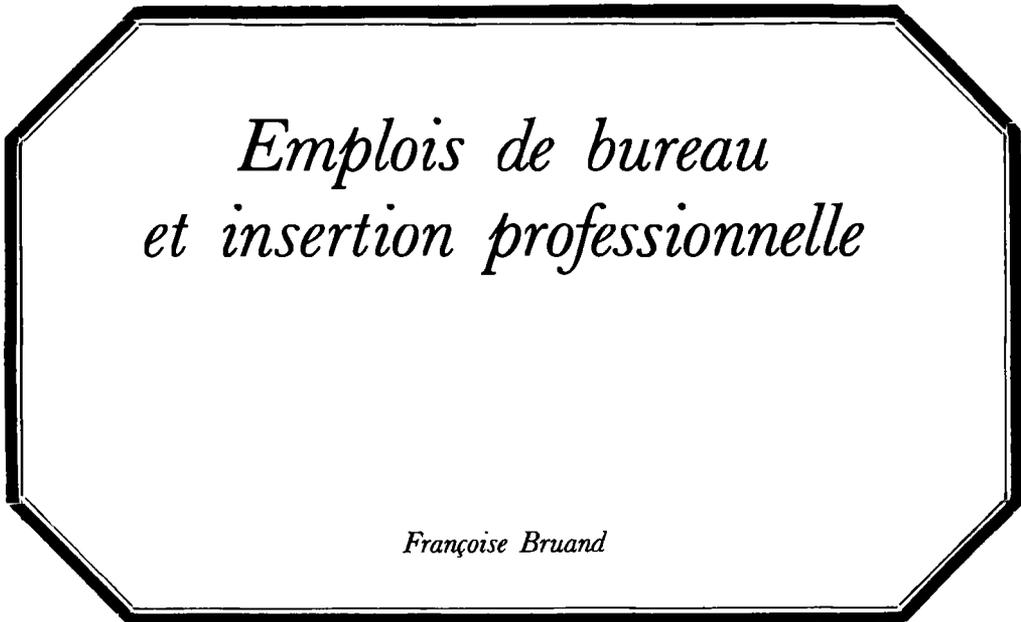

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS



*Emplois de bureau
et insertion professionnelle*

Françoise Bruand

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
COLLECTION DES ETUDES

*Emplois de bureau
et insertion professionnelle*

Françoise Bruand

Cette étude a été réalisée par Françoise BRUAND, département des Formations et Carrières.

Juin 1986

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	5
Chapitre 1 : Les employés de la comptabilité	17
1. L'informatisation, déjà ancienne, n'entrave nullement la croissance de ces emplois	19
2. Malgré la poursuite des créations d'emplois, on observe un léger ralentissement des flux d'entrée des jeunes débutant sur ces emplois.	22
3. Parmi les débutants, les employeurs accordent une préférence croissante à ceux qui possèdent le plus haut niveau de formation.	24
4. Les jeunes sortant des formations aux techniques financières et comptables rencontrent, sur le marché du travail, des difficultés d'autant plus importantes que leur niveau de formation est moins élevé.	28
Chapitre 2 : Les emplois de secrétariat	33
1. La croissance des emplois de secrétariat n'est désormais pas plus rapide que celle des autres emplois.	36
2. Les recrutements de débutantes se poursuivent.	37
3. Une sélection plus sévère des jeunes débutantes	38
4. Une détérioration inégale à l'issue des classes de secrétariat	45
Chapitre 3 : Les employés des banques et des assurances.	48
1. La stabilisation des effectifs s'accompagne de transformations quantitatives.	48
2. L'évolution des politiques de recrutement de jeunes	52
Chapitre 4 : Les employés des administrations publiques	61
1. Les effectifs ont presque doublé en vingt ans, mais leur croissance paraît stoppée depuis 1979	62
2. Les jeunes subissent particulièrement le contre-coup de l'arrêt de la croissance	63
3. La part des non-titulaires est considérable, surtout parmi les jeunes filles .	64
4. L'origine scolaire des jeunes débutant dans les emplois des administrations publiques ne s'est pas modifiée au cours de la période.	65

Conclusion	71
Annexes	
Annexe I : Définition du champ des emplois de bureau étudiés	73
Annexe II : Évolution des emplois	79
Annexe III : Origine de la main-d'œuvre accédant aux emplois de bureau .	85
Annexe IV : L'insertion des jeunes sur les emplois de bureau	93
Annexe V : Origine scolaire des jeunes débutants recrutés sur un emploi de bureau	97
Annexe VI : Origine scolaire et géographique des jeunes débutants recru- tés comme employés de bureau	109
Annexe VII : Effectifs des classes terminales de secrétariat et de techniques financières et comptables	113
Annexe VIII : Situation des sortants des classes terminales de secrétariat et de techniques financières et comptables	117
Bibliographie	121
Liste des graphiques	124
Liste des tableaux	125

INTRODUCTION

La détérioration, constatée au début des années quatre-vingts, des conditions d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue des sections administratives et financières de l'enseignement technologique, a conduit à s'interroger sur les mécanismes qui déterminent l'accès des jeunes débutants aux emplois de bureau. Leurs difficultés croissantes sur le marché du travail sont en effet apparues comme d'autant plus surprenantes que la disparition des emplois industriels semblait plutôt le fait essentiel de la période, tandis que l'emploi tertiaire restait relativement épargné par la crise.

Où situer l'origine de telles difficultés ?

On peut les lier à un ralentissement du rythme des recrutements dont on est tenté, à première vue, de rejeter la responsabilité principale sur la seconde vague de l'informatisation. En transformant en profondeur le travail de bureau, celle-ci ne supprime-t-elle pas les emplois les moins qualifiés sur lesquels on affectait plutôt les jeunes débutants ? Mais la crise économique peut être également mise en cause si, en limitant les mobilités professionnelles, elle contribue à réduire le volume des embauches offertes aux jeunes. On peut enfin se demander si la diminution de l'emploi industriel n'est pas sans répercussion sur le volume de l'emploi tertiaire des entreprises industrielles.

Ou s'agit-il seulement de concurrences plus vives entre les jeunes débutants eux-mêmes ? Les emplois de bureau présentent la particularité d'être pourvus par des jeunes provenant de diverses filières : formation générale, enseignement technique long ou court, voire études universitaires. Par le jeu de déclassements successifs, les jeunes sortant avec un solide niveau de formation générale viennent-ils concurrencer ceux qui ont reçu un enseignement technologique les préparant à l'exercice de ces emplois ?

Répondre à ces questions suppose une analyse des mécanismes de renouvellement de la population occupant un emploi de bureau. Il convient, dès lors, d'étudier l'évolution des flux d'insertion (1), aussi bien en volume qu'en nature, et de mesurer l'impact des divers phénomènes susceptibles d'influencer ce processus : évolution des emplois et du comportement de leurs titulaires, concurrences exercées par les autres catégories de main-d'œuvre (chômeurs, inactifs, etc.) concurrences entre jeunes débutants.

Il faut donc souligner d'emblée que cette étude se situe dans une perspective résolument quantitative et ne vise nullement à décrire les mutations actuelles des activités de bureau. Seul l'impact de telles évolutions sur les volumes d'emplois dégagés pour les jeunes débutants et sur la nature des recrutements opérés concerne directement cette étude.

(1) Par flux d'insertion, nous entendons l'ensemble des jeunes encore scolarisés l'année précédente et qui, au moment de l'enquête, occupent un emploi de bureau.

Celle-ci présente en fait une orientation essentiellement statistique et la tentation est forte de se donner comme objet d'étude la catégorie statistique telle qu'elle s'impose immédiatement comme représentation simple. Or cette simplicité n'est qu'apparente : la catégorie statistique est dans l'ordre de la représentation un produit historique, résultat d'un « *travail social et de délimitation qui a accompagné la formation du groupe et qui a contribué, en l'objectivant, à le faire être sur le mode de cela va de soi* » (2). En fait, un tel processus est appelé à résoudre dans l'ordre du langage les conflits engendrés par la division sociale du travail, en fonction des rapports de force existants, « *des stratégies que dans ces conflits les agents déploient et par la conscience qu'ils prennent de ces luttes et des intérêts qui s'y jouent* » (3). Mais il les résout tout en les masquant. C'est pourquoi il importe de se livrer, à partir de la catégorie considérée comme indice, à un travail de déconstruction - reconstruction de l'objet en fonction de ses propres interrogations et hypothèses.

Dans le cas des emplois de bureau, l'inertie apparente de la catégorie 81 du Code des métiers (4) masque l'évolution du groupe social, à la fois dans sa composition interne et dans son degré de cohésion. En effet, à l'origine, la cohérence d'un tel regroupement d'emplois se trouvait fondée non pas tant sur les techniques mises en œuvre que sur la « condition » qui opposait le « col blanc » au monde de l'usine et de l'atelier.

Autrefois, en effet, être employé de bureau signifiait appartenir à un groupe social aux frontières très tranchées avec la classe ouvrière. La nature du travail (moins salissant, moins pénible, moins répétitif que le travail d'usine) et les conditions de travail (mensualisation, niveau de salaire, horaires différents, travail non posté, etc.) différenciaient radicalement les bureaux des usines.

Aujourd'hui, l'opposition n'est plus du même ordre. Non seulement les ouvriers reçoivent des rémunérations mensualisées qui peuvent être supérieures à celles des employés de bureau, mais les conditions et les situations de travail d'un certain nombre d'employés ont évolué dans le sens d'un rapprochement avec le travail ouvrier (dépendance à l'égard d'une machine, répétitivité des tâches, etc.) tandis que certains emplois évoluaient plutôt vers les professions intermédiaires (5).

Or ce ne sont pas seulement les conditions de travail qui ont rapproché les emplois de bureau, des emplois d'ouvriers. Ce sont également des liens matrimoniaux qui se sont tissés avec la classe ouvrière, puisque ce qui fait, à l'heure actuelle, la spécificité du groupe des employés, c'est d'abord sa féminisation. Ceci ne contribue pas à resserrer la consistance sociale du groupe. « *Alors qu'il était possible de décrire les principaux traits des comportements spécifiques des cadres, des ouvriers ou des petits patrons, bien différenciés, les "employés" semblaient se dérober à une telle description. La principale explication de cette difficulté vient du taux de féminisation des professions regroupées sous ce terme* » (6). Du cadre à l'ouvrier, les professions du mari se présentent comme particulièrement diversifiées et les employées de bureau peuvent donc appartenir à des milieux sociaux très divers.

(2) L. BOLTANSKI : *Les cadres, la formation d'un groupe social*. Paris : Éd. de Minuit 1982 page 52.

(3) *Ibid.* p. 50.

(4) Cette catégorie n'a pas évolué jusqu'à la mise en place de la nomenclature Professions-Catégories Socio-professionnelles (PCS) ; cela résulte probablement d'un consensus social.

(5) La catégorie socio-professionnelle a d'ailleurs intégré ces évolutions puisque les comptables et les secrétaires de direction ont été classés avec les cadres moyens.

(6) A. DESROSIERES, A. GOY et L. THÉVENOT : « L'identité sociale dans le travail statistique ». *Economie et Statistique* n° 152, février 1983. P. 72.

Or le mouvement de féminisation qui affecte ces emplois est directement responsable de leur croissance.

1. EXPANSION, FÉMINISATION DES EMPLOIS DE BUREAU ET TERTIARISATION DE LA SOCIÉTÉ

Les emplois de bureau ont connu, au cours de la période 1954 - 1975, une croissance considérable puisqu'ils ont doublé de volume en vingt ans. C'est essentiellement l'augmentation des effectifs féminins qui est à l'origine d'une telle croissance puisque le nombre des employés de bureau de sexe masculin évolue peu au cours de la période, excepté de 1968 à 1975 à la suite de la vague de recrutements dans les établissements bancaires et les compagnies d'assurances. A cette exception près, l'accroissement très important des emplois de bureau est donc essentiellement lié à l'essor de l'activité féminine.

Tableau 1 : Effectifs des emplois de bureau (poste 81 du Code des métiers) et part dans la population active aux recensements

		1954	1962	1968	1975	1982
Poste 81 Emplois de bureau	H	508 680	521 260	589 460	685 260	689 480
	F	800 120	1 097 960	1 486 980	2 056 100	2 193 000
	H + F	1 308 800	1 619 220	2 076 440	2 741 360	2 882 480
Ensemble de la population active	H	12 706 000	12 579 000	13 316 000	13 639 260	13 006 280
	F	6 646 000	6 585 000	7 124 000	8 131 980	8 459 680
	H + F	19 352 000	19 164 000	20 440 000	21 771 240	21 465 960
Part de la population active	H	4,0 %	4,1 %	4,4 %	5,0 %	5,3 %
	F	12,0 %	16,7 %	20,9 %	25,3 %	25,9 %
	H + F	6,8 %	8,4 %	10,1 %	12,6 %	13,4 %

Source : INSEE - Recensement de la population.

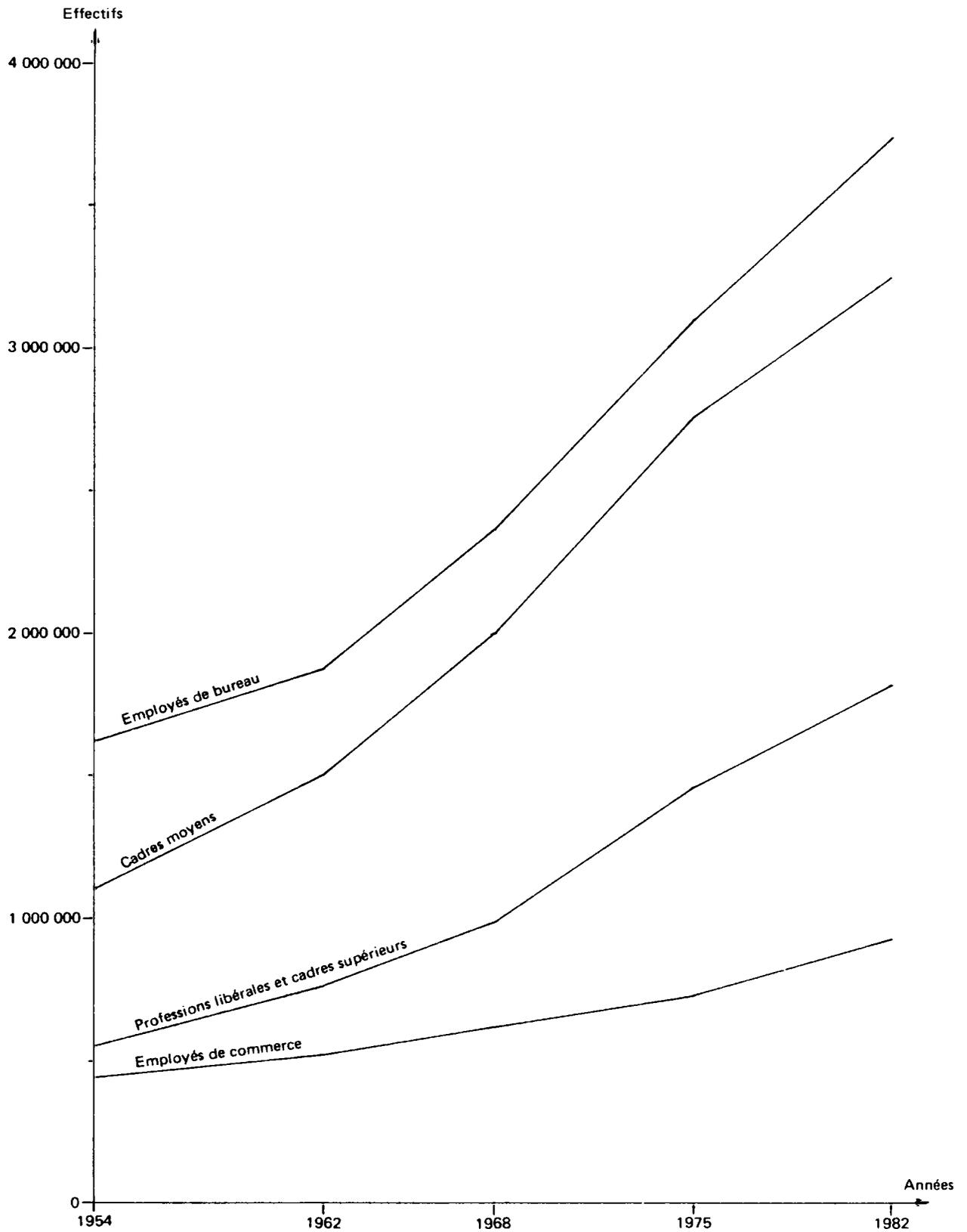
Dans le même temps, ces emplois occupent une part croissante non seulement de l'emploi féminin (12 % en 1954, 25 % en 1975), mais également de l'ensemble de la population active. Si leur rythme d'expansion est un peu moins important que celui des cadres supérieurs et moyens – surtout enseignants et professions médico-sociales (cf. graphique 1) –, ils n'en constituent pas moins la masse la plus importante des emplois tertiaires. A ce titre, ils participent fortement de leur prolifération – phénomène qui, avec le développement de l'activité féminine, a caractérisé l'après-guerre.

«Au total, la composition des couches moyennes est renversée en une cinquantaine d'années : formées par presque deux tiers d'indépendants au début des années vingt, elles sont aujourd'hui constituées à plus des deux tiers par des salariés (employés ou cadres moyens)» (7). (Cf. graphique 2).

Ces transformations profondes de la formation sociale française se sont accompagnées de discours optimistes sur la tertiarisation de la société, appelée à résoudre les conflits de la société industrielle.

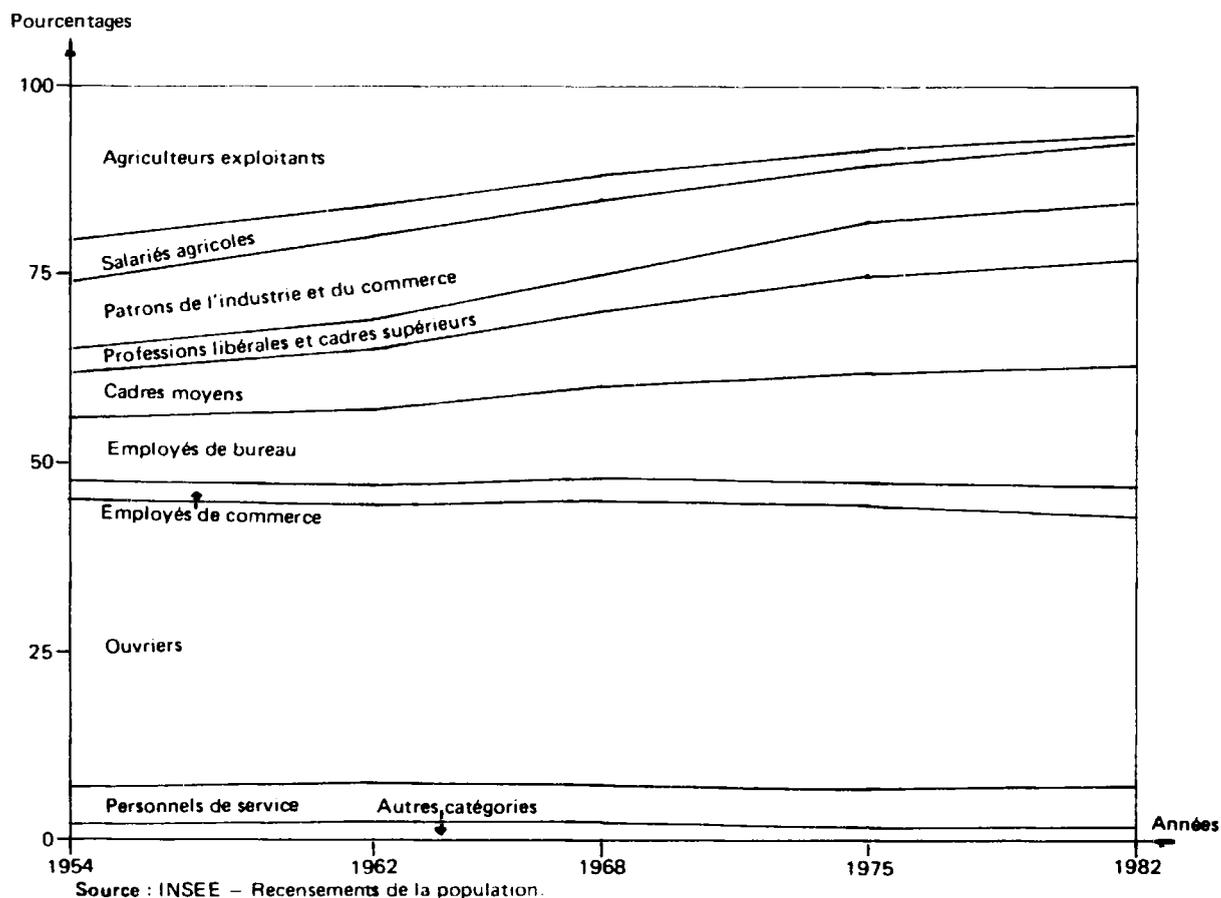
(7) C. THÉLOT : *Tel père, tel fils ?* Paris : Dunod. 1982, p. 22.

Graphique 1 : Évolution des effectifs des emplois tertiaires
des deux sexes par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE — Recensements de la population.

Graphique 2 : Évolution de la part de chaque catégorie socioprofessionnelle dans la population active aux différents recensements



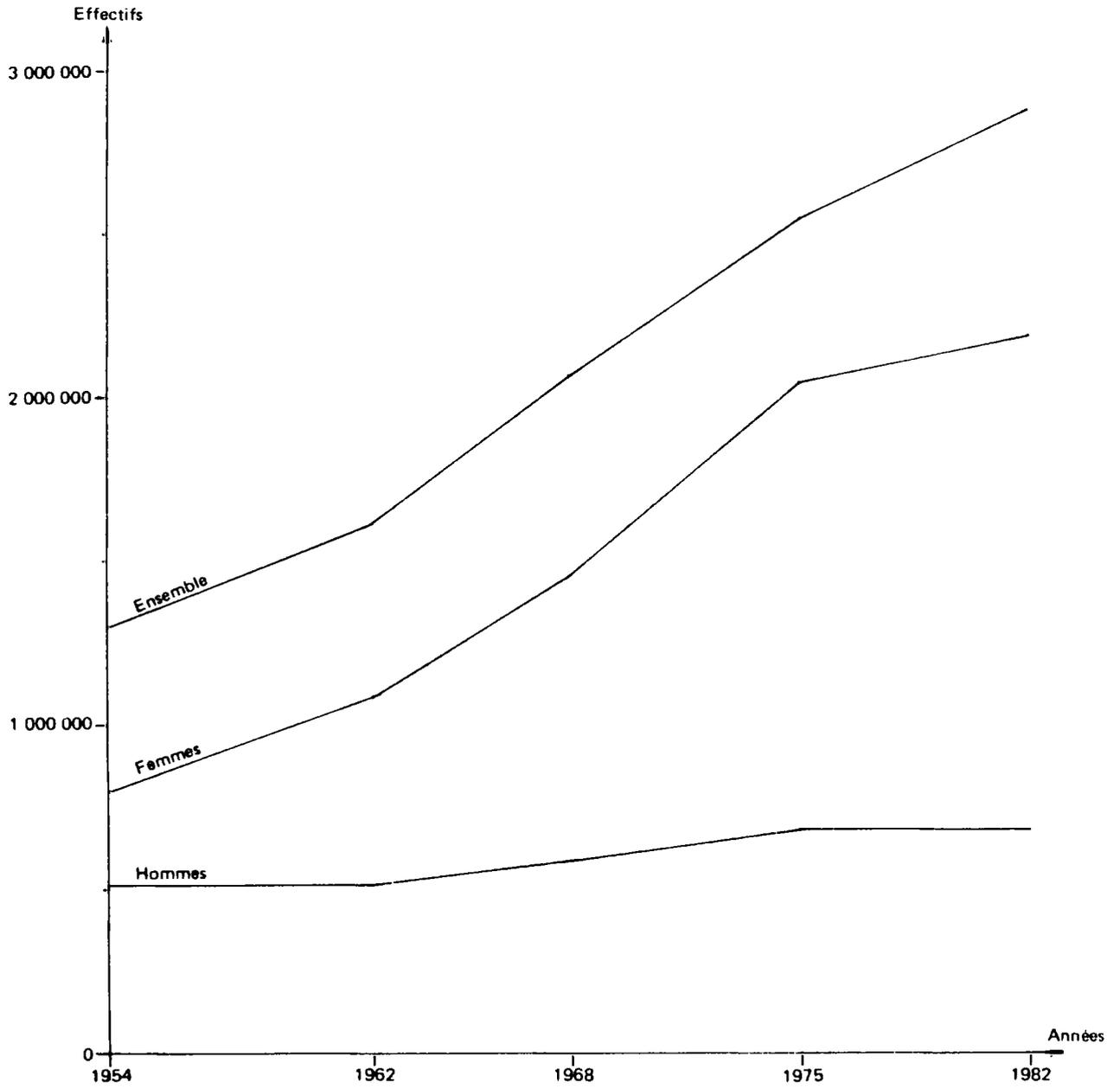
« Le sens général de l'évolution actuelle se manifestera bientôt avec une netteté incontestable, et dans peu d'années apparaîtront en pleine lumière les caractères généraux de la civilisation tertiaire. (...). L'avenir verra en effet le secteur tertiaire, qui résiste au progrès technique, envahir toute l'économie ; les activités à grand progrès technique, limitées par leur succès même, n'absorberont plus qu'une faible partie de la population active. (...). Le capitalisme se trouvera entièrement détruit par le progrès technique ; les terres cultivables auront perdu presque toute leur valeur et l'équipement industriel ne sera plus l'objet des luttes sociales ; les investissements primaires et secondaires ne donneront plus en effet de rentes appréciables, et leur valeur, exprimée en salaires, sera beaucoup plus faible qu'aujourd'hui. Par contre, les biens tertiaires (œuvres d'art, collections), ou générateurs de services tertiaires (sites touristiques et commerciaux, terres agréables pour l'habitation) conserveront tout leur prix » (8).

2. INFORMATISATION ET RATIONALISATION

Ces pronostics ont été contredits dans la période qui a suivi 1968 en France, par les conflits qui ont secoué le monde des employés de bureau à la suite de la première vague de l'informatisation. Celle-ci avait en effet multiplié les activités déqualifiées, sans pour autant avoir réduit le volume de l'emploi.

(8) J. FOURASTIE : *Le grand espoir du XXème siècle*. Paris : Gallimard. 1963, p. 361.

Graphique 3 : Évolution des effectifs des emplois de bureau
(poste 81 du Code des métiers) selon le sexe, aux recensements



Source : INSEE – Recensements de la population.

Tableau 2 : Effectifs des actifs ayant un emploi de bureau (poste 81 du Code des métiers) et part dans la population active de 1975 à 1981

		1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Poste 81 Emplois de bureau	H	674 227	658 868	663 937	693 945	687 650	655 173	651 611
	F	2 029 451	2 090 600	2 077 010	2 148 910	2 175 262	2 218 437	2 284 168
	H + F	2 703 678	2 749 468	2 740 947	2 841 855	2 862 912	2 873 610	2 935 779
Ensemble des actifs ayant un emploi	H	12 948 263	12 913 141	12 950 084	12 897 731	12 932 730	13 049 472	12 901 154
	F	7 993 449	8 003 058	8 172 394	8 215 755	8 367 685	8 393 092	8 414 398
	H + F	20 941 712	20 916 199	21 122 478	21 113 486	21 300 415	21 442 564	21 315 552
Part dans la population active	H	5,2 %	5,1 %	5,1 %	5,4 %	5,3 %	5,0 %	5,0 %
	F	25,4 %	26,1 %	25,4 %	26,2 %	26,0 %	26,4 %	27,1 %
	H + F	12,9 %	13,1 %	13,0 %	13,5 %	13,4 %	13,4 %	13,8 %

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

Mais dans les années soixante-dix, la multiplication de ces emplois a été mise en relation avec la réduction de la productivité : (...) *la plupart des pays industriels ont connu au cours de la décennie 1974 - 1983 un ralentissement sensible des progrès de productivité de leur économie. Cette évolution a été mise en rapport avec l'importance croissante des activités tertiaires, au sein desquelles les progrès de productivité étaient plus lents. D'où l'idée suivant laquelle c'est désormais dans ce domaine que doivent être recherchés les gains futurs, les nouvelles technologies pouvant y contribuer puissamment, notamment grâce à l'automatisation d'un certain nombre d'opérations, donc à la réduction des effectifs*» (9).

On assiste dès lors à un «*mouvement intense de rationalisation de certaines activités tertiaires*» (10) que diverses études, comme le rapport Nora-Minc, annonçaient comme fortement réducteur d'emploi :

« (...) *Le montant de l'emploi dépend largement de rationalisations générales opérées du fait ou à l'occasion de l'informatisation (...). Des sondages sur quelques secteurs clefs montrent que, sous l'influence de la télématique et de l'automatisation, les services dégageront du personnel, et que les grandes entreprises industrielles se développeront à effectif constant.*

(...) *Dans les banques, l'installation de nouveaux systèmes informatiques permettrait des économies d'emplois qui pourraient représenter sur dix ans jusqu'à 30 % du personnel (...). Dans les assurances, le phénomène est encore plus pressant (...). Pour la sécurité sociale, le mouvement ne sera pas aussi rapide. Pour la poste, la contraction prévisible des effectifs résulte d'un autre type de concurrence (...). La substitution de services de télécommunications aux services postaux et ses effets sur l'emploi apparaissent inéluctables.*

(...) *L'informatisation des activités de bureau va peser sur les effectifs de cet énorme secteur, diffus dans l'ensemble de l'économie que constituent les 800 000 secrétaires (...). Les effets sur l'emploi seront à coup sûr massifs, même si les caractéristiques de cette activité économique rendent actuellement impossible une approche chiffrée.*

(9) CEREQ - OCDE - O. BERTRAND, J. NOYELLE : *L'évolution des emplois tertiaires. Informatisation, restructuration, formation*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 12). Février 1985. p. 12.

(10) CFTD : *Le tertiaire éclaté. Le travail sans modèle*. Paris : Seuil. 1980, p. 342.

(...) Une conclusion unique : le tournant informatique provoquera, lors de la prochaine décennie, des économies d'emplois considérables dans les grands organismes de services.

(...) Et le développement de la production industrielle se fera à effectif constant.

(...) Le degré et le niveau d'informatisation des activités "tertiaires" de l'industrie – gestion administrative, comptabilité, gestion du personnel, voire gestion commerciale – diffèrent suivant les entreprises. Ils sont loin d'atteindre en règle générale, la sophistication des systèmes mis en place dans les banques. (...) En fait, il apparaît que, globalement, les grandes entreprises industrielles ne seront plus à l'avenir conduites à embaucher du personnel administratif» (11).

La présente étude s'attache tout particulièrement à observer ce qui s'est passé dans les années qui suivent la parution de ce rapport. Elle permettra donc de mettre ces pronostics à l'épreuve des faits. Or, si l'on constate depuis lors un ralentissement du rythme des créations d'emplois de bureau, on n'observe aucune compression d'effectifs. Au contraire, la croissance se poursuit essentiellement liée à l'activité des femmes. Dès lors, les gains de productivité envisagés se répercutent-ils spécifiquement sur les recrutements de débutants ? Ou bien les difficultés des jeunes ne résultent-ils que de la seule aggravation de la crise économique ?

3. TERTIAIRE DE BUREAU ET CRISE ÉCONOMIQUE

En fait, l'évolution quantitative de ces emplois ne peut s'expliquer uniquement par les transformations des seules fonctions tertiaires. Elle paraît également liée à la vitalité des activités économiques des entreprises au sein desquelles ces emplois se trouvent insérés. Cette insertion dans la vie des entreprises est plus ou moins diffuse : elle s'effectue essentiellement selon deux modalités principales. Ou bien les titulaires de ces emplois assurent des fonctions de gestion et d'administration qui les situent en marge du processus productif. A ce titre, ils se trouvent dispersés dans l'ensemble de l'économie. Ou bien ils constituent l'essentiel du personnel de certains secteurs tertiaires bien déterminés et concourent directement à l'accomplissement des missions propres de ces établissements de services. Ils y exercent également les fonctions d'administration et de gestion nécessaires au fonctionnement de toute organisation. C'est le cas notamment des employés des banques et des assurances et des agents des administrations publiques.

Dans les deux cas, le volume de leurs activités est bien évidemment lié au volume de la production, et la crise peut donc retentir sur les effectifs de ces emplois, tout autant que l'informatisation et la rationalisation qui agissent sur leur productivité propre.

Dans la mesure où le phénomène de renouvellement de la population active semble bien un moyen privilégié d'introduire des bouleversements dans le système des emplois, on peut *a priori* supposer que les effets se trouvent amplifiés lors des recrutements de débutants.

(11) S. NORA, A. MINC : *L'informatisation de la société*. Paris : Documentation Française. 1978, p. 35 à 38.

C'est pourquoi l'hypothèse directrice de ce travail sera que les mécanismes d'insertion des jeunes sur ces emplois dépendent à la fois des transformations qui affectent ces emplois et des mouvements de l'ensemble de l'appareil économique.

4. LA MÉTHODE UTILISÉE

4.1. Les emplois étudiés

L'étude des modalités d'insertion des jeunes devra donc prendre en compte les transformations qu'ont subies ces emplois au cours de la période, mais également s'intéresser à leur modalité d'intégration dans les activités économiques. On opposera en particulier les emplois qui apparaissent comme spécifiques d'un secteur d'activité du tertiaire et qui sont fortement marqués par les modes de gestion propres à ces secteurs – c'est le cas des emplois des banques, des assurances et des administrations publiques – aux emplois largement dispersés dans l'ensemble des secteurs : on retiendra parmi eux, les emplois les plus importants du point de vue des effectifs, les emplois de secrétariat et de la comptabilité, qui se trouvent également posséder une forte homogénéité sur le marché du travail.

A côté de cette distinction entre emplois spécifiques et emplois transectoriels, on introduira une différenciation entre emplois d'informatisation récente et emplois d'informatisation plus ancienne : c'est le cas, en particulier, des emplois de la comptabilité et ceux des banques et des assurances. Cette double distinction permet de découper l'ensemble du champ en quatre groupes d'emplois, dont les effectifs sont suffisamment importants pour autoriser un traitement statistique :

	Emplois transectoriels	Emplois spécifiques
Informatisation précoce	Employés de la comptabilité	Employés des banques et des assurances
Informatisation récente	Emplois du secrétariat	Employés des administrations publiques

Ces emplois ont été repérés à partir des différents postes du groupe 81 («emplois de bureau») du Code des métiers, tel qu'il a été utilisé au recensement de 1975, et à partir d'un découpage en secteurs d'activité, selon les modalités indiquées dans le tableau 3 page suivante (12).

(12) Les modalités techniques sont décrites dans l'annexe 1.

Tableau 3 : Modalités de découpage du champ des emplois étudiés

Secteurs d'activité Postes du Code des métiers	Banques Assurances Crédit - Bail	Administration centrale Services extérieurs Collectivités locales Organismes para-publics	Ensemble des secteurs d'activité
81-04 : secrétaire, sténodactylo			Emplois du secrétariat
81-09 : comptable 81-08 : Aide comptable			Employés de la comptabilité
81-14 : Employé de bureau qualifié 81-02 : Employé de bureau non qualifié 81-03 : Adjoint administratif	Employés des banques et des assurances	Employés des administrations publiques	

A travers l'étude statistique de ces emplois qui constituent les deux tiers des effectifs de l'ensemble du groupe 81 des emplois de bureau au recensement de la population (RP) de 1975 (13), on espère montrer comment la nature et le volume des recrutements des jeunes sont déterminés par une combinaison complexe de facteurs au sein desquels on peut démêler l'influence :

- des mouvements de main-d'œuvre, qui résultent à la fois des comportements des employeurs et de ceux des salariés notamment des jeunes ;
- des évolutions spécifiques des fonctions tertiaires ;
- mais aussi de l'évolution économique dans son ensemble.

Tableau 4 : Effectifs des emplois étudiés aux recensements de 1975 et 1982

Sexe et date du RP Emplois étudiés	Hommes		Femmes		Total	
	1975	1982	1975	1982	1975	1982
Emplois du secrétariat	18 540	16 420	706 160	742 880	724 700	759 300
Employés de la comptabilité	152 020	138 340	220 680	278 440	372 700	416 780
Employés des banques et des assurances	132 800	152 900	145 740	186 260	278 540	339 160
Employés des administrations publiques	139 320	173 100	280 920	341 120	420 240	514 220
Total des emplois étudiés	442 680	480 760	1 353 500	1 548 700	1 796 180	2 029 460
Total des emplois de bureau (poste 81)	685 260	689 480	2 056 100	2 193 000	2 741 360	2 882 480

Source : INSEE - Recensements de la population (RP).

4.2. Les sources utilisées

Pour chacun des regroupements d'emplois retenus, nous analyserons les effets de l'évolution des créations d'emplois et des concurrences entre catégories de main-d'œuvre, sur les recrutements de jeunes sortant du système scolaire. Nous tenterons également de caractériser l'évolution des concurrences au sein même des débutants, suivant la formation qui leur a été dispensée dans le système scolaire aussi bien en termes de niveau qu'en termes de spécialité de formation.

(13) Dans certains cas, les effectifs des employés administratifs des entreprises privées (PR = 81-14, 81-02 et 81-03 dans l'ensemble des secteurs à l'exception de l'État et des organismes para-publics) et des secrétaires de direction ont été également pris en considération, afin de permettre de mieux repérer les évolutions sectorielles.

Pour ce faire nous utiliserons plusieurs sources statistiques :

– **Les recensements et l'enquête Emploi** permettent de repérer les évolutions globales des emplois jusqu'en 1981 (14).

L'enquête Emploi donne en outre une image de l'évolution des mouvements de main-d'œuvre caractéristiques de ces emplois : il est en effet possible de connaître, pour les titulaires de tel ou tel emploi à la date de l'enquête, quelle était la situation à l'enquête précédente (soit un an auparavant). En s'inspirant de la méthode utilisée dans les bilans Formation-Emploi (15), plusieurs situations ont été distinguées :

- actifs occupés dans la même entreprise ;
- actifs occupés dans une autre entreprise ;
- étudiants ou élèves ;
- chômeurs ;
- inactifs (16).

Nous pensons ainsi non pas saisir l'ensemble des mobilités affectant ces emplois (notamment parce que les mobilités internes aux entreprises ne peuvent être sérieusement analysées selon cette méthode), mais plutôt donner une image de leur mode de renouvellement.

La proportion d'actifs occupés dans la même entreprise aux deux enquêtes, par rapport à l'ensemble des actifs occupés sur cet emploi, fournit un indice important du rythme de renouvellement de la main-d'œuvre.

Les autres catégories de main-d'œuvre peuvent être considérées comme représentant les flux d'entrée sur ces emplois. Il a été ainsi possible de matérialiser la part des étudiants et élèves parmi les catégories de main-d'œuvre accédant à ces emplois, et de caractériser l'évolution des concurrences qu'ils ont à subir.

Ce traitement a été appliqué aux enquête Emploi de 1976 à 1981.

– **L'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA)** permet de repérer de manière précise l'origine scolaire des jeunes qui occupent les emplois étudiés au mois de mars de l'année qui suit leur sortie du système éducatif.

En trois ans (de 1976 à 1978) ont été interrogés l'ensemble des étudiants et élèves sortis du système éducatif (à l'exception des élèves des classes terminales du deuxième cycle long d'enseignement général qui poursuivent des études dans la très grande majorité des cas).

Une nouvelle série d'enquêtes a été réalisée en 1980 et 1981. Sans porter à nouveau sur l'ensemble des niveaux, elle couvre néanmoins les principales formations menant aux emplois de bureau. Une comparaison peut être menée sur le champ commun aux deux séries d'enquêtes :

(14) L'utilisation de la nomenclature PCS ensuite provoque une rupture des séries.

(15) CEREP, INSEE, SEIS. *Bilan Formation-Emploi 1977*. Les collections de l'INSEE D78.

(16) Cf. Annexe III.1.

Niveau de sortie	Ancienne vague d'enquêtes	Nouvelle vague d'enquêtes
Facultés de Droit et Sciences économiques	1978	1981 (1)
IUT et STS Deuxième année	1976	1981
IUT et STS Première année	1978	1981
Niveau IV général (2) et technique	1978	1981
BEP	1976	1980
CAP	1976	1980

(1) La nouvelle enquête auprès des sortants des universités de Droit et Sciences économiques, en cours d'exploitation, a été partiellement intégrée dans la comparaison.

(2) Classes de seconde et de première uniquement.

C'est à partir de cet ensemble d'enquêtes qu'on analysera, plus finement que ne l'auraient permis les enquêtes Emploi, l'évolution des concurrences au sein même de la main-d'œuvre débutante.

CHAPITRE 1 LES EMPLOYÉS DE LA COMPTABILITÉ

Une analyse du mode de renouvellement des emplois de la comptabilité devrait permettre de cerner l'impact d'une informatisation déjà ancienne sur les mécanismes d'insertion des jeunes.

« La comptabilité avec sa collection de travaux administratifs routiniers, fut l'un des premiers utilisateurs de l'ordinateur (...) L'impact de l'ordinateur sur la vie des services comptables et en particulier leur niveau d'emploi est donc très important. Ils ont bénéficié depuis quinze ans, et plus particulièrement depuis cinq - six ans, des effets d'une informatisation totale : comptabilité générale et client, mais aussi comptabilité analytique, contrôle de gestion, paie, facturation (...) L'étude de ces effets permet de présager quels seraient les effets d'une informatisation massive des autres activités tertiaires de l'entreprise » (1).

De plus, à la faveur de la crise, les activités comptables ont évolué en direction de la comptabilité analytique et ont ainsi forgé de meilleurs outils pour la gestion des entreprises.

Quelles sont les conséquences de ces évolutions sur les recrutements de débutants ? Vont-elles dans le sens d'une suppression des emplois les moins qualifiés au profit d'employés de la comptabilité possédant un niveau de compétence accrue dans la mesure où ils ne doivent pas se contenter de transcrire les données comptables, mais beaucoup plus de les analyser ? Se concrétiseront-elles par une réduction des volumes d'emplois offerts aux jeunes si les procédures informatisées tendent à supprimer les activités qu'effectuaient autrefois les aides-comptables, emplois sur lesquels on affectait plus volontiers les jeunes débutants. Et quelles conséquences sur leurs profils de formation lorsqu'ils seront néanmoins recrutés ?

Le mode de renouvellement et les déroulements de carrière de cette famille d'emplois semblent obéir à des règles plus strictes que les emplois de secrétariat.

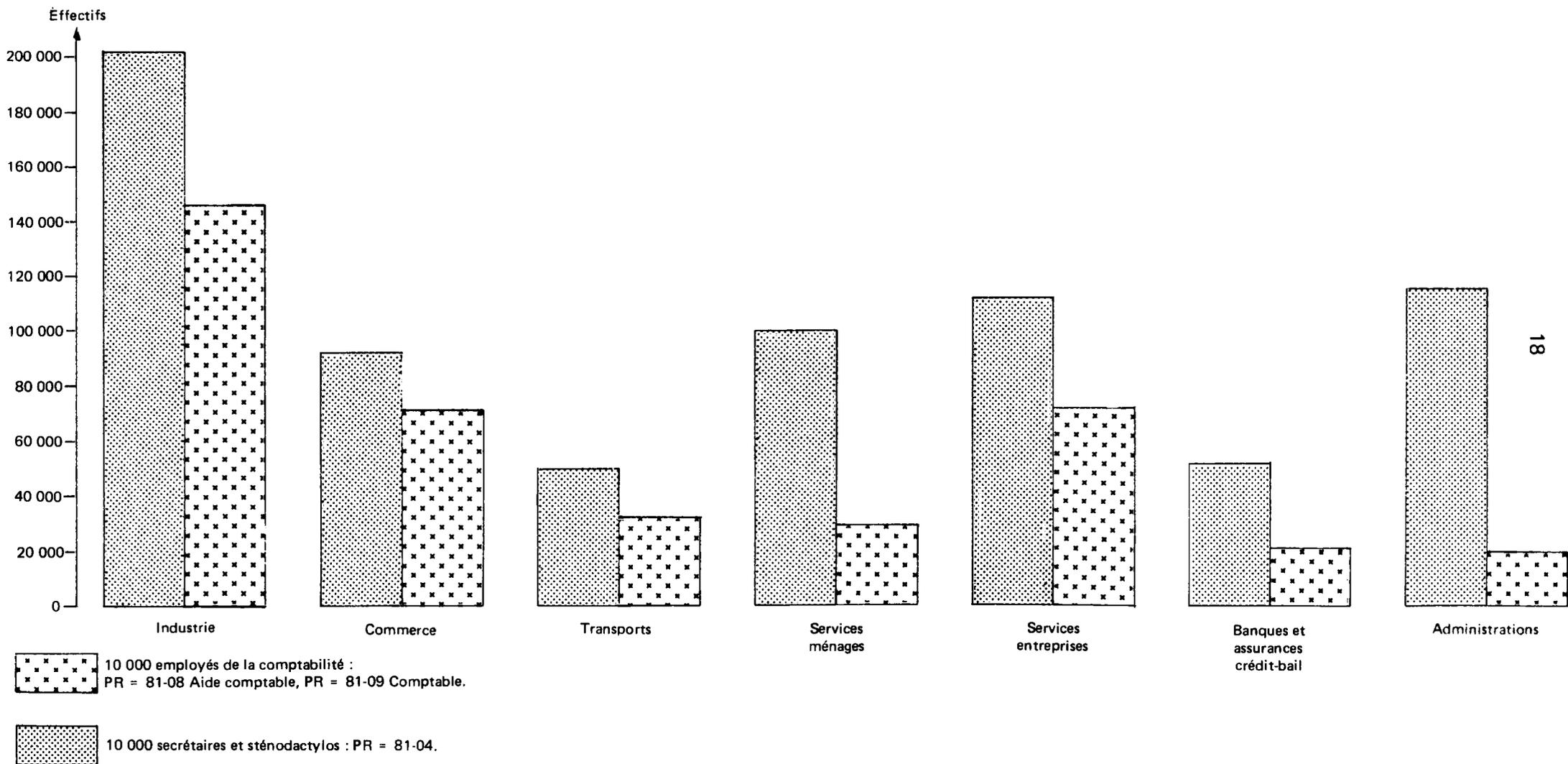
Traditionnellement, l'accès à la profession s'effectuait plutôt au niveau aide-comptable, puis l'acquisition d'une expérience professionnelle complétée par une formation et sanctionnée par un brevet professionnel permettait de devenir comptable, avec, par la suite, une possibilité d'accéder aux fonctions de chef-comptable. L'accès direct aux postes de comptable est néanmoins possible aux détenteurs du BTS de comptabilité et gestion des entreprises, du DUT gestion des entreprises et administrations, option finances comptabilité, du certificat comptable du DECS (2), et de la maîtrise de sciences et techniques comptabilité et finances, voire d'un diplôme d'études supérieures de gestion.

La structure par âge au recensement de 1975 confirme l'importance de l'ancienneté professionnelle pour accéder au niveau supérieur de qualification : plus de

(1) C. SALZMAN : « Étude d'impact de l'informatique sur l'emploi comptable ». *Travail et méthodes* n° 371. Mars 1980.

(2) Le DECS permet d'accéder aux emplois d'expert-comptable.

Graphique 4 : Répartition sectorielle des secrétaires et employés de la comptabilité des deux sexes au recensement de la population de 1975



Source : INSEE – Recensements de la population de 1975.

la moitié des aides-comptables ont moins de 25 ans, tandis que la majorité des comptables ont plus de 30 ans. Les comptables sont d'ailleurs deux fois et demi plus nombreux dans la population active que les aides-comptables, tandis que cette proportion s'inverse lorsqu'on examine les emplois occupés par les jeunes neuf mois après leur sortie du système scolaire. Malheureusement, les réponses aux questions concernant l'emploi (3) dans les enquêtes permettent difficilement de distinguer les deux niveaux de qualification et nous serons donc contraints de traiter globalement de ces emplois, tout en sachant que les emplois occupés par les jeunes débutants sont essentiellement des emplois d'aides-comptables (4).

L'ensemble des emplois étudiés sont plus concentrés dans l'industrie, le commerce et les services que les emplois de secrétariat (cf. graphique 4). Les activités comptables des administrations publiques et para-publiques sont en effet essentiellement effectuées par des agents appartenant aux catégories statutaires de leur administration ou du ministère des Finances et n'entrent pas dans le champ de cette étude (5).

1. L'INFORMATISATION DÉJÀ ANCIENNE N'ENTRAVE NULLEMENT LA CROISSANCE DE CES EMPLOIS

1.1. Jusqu'en 1981, la comptabilité continue de créer des emplois de bureau

Si leur croissance a certes connu pendant longtemps un rythme plus modéré que celle des autres employés de bureau (cf. graphiques 5 et 6 et tableaux en annexe II.3), elle se poursuit jusqu'en 1981. C'est bien la fonction comptable qui paraît créatrice d'emplois, puisque les employés de la comptabilité occupent une part croissante de la population active occupée. En fait, il semble que l'informatisation ait surtout entraîné un accroissement de la productivité des services comptables. « *Sans caricaturer, on peut affirmer que l'ordinateur a surtout été utilisé pour faire face à une complexité croissante des travaux à accomplir et non pour réduire en priorité le niveau de l'emploi comptable* » (6).

1.2. C'est leur sensibilité à l'évolution économique qui paraît à l'origine du ralentissement de leur croissance au cours de la période 1976 - 1981

La poursuite des créations d'emplois comptables cache des disparités sectorielles importantes. Si leur croissance se poursuit dans l'ensemble des secteurs à l'exception de l'industrie, elle est plus prononcée dans les secteurs du commerce et des services aux entreprises. Dans l'industrie, qui perd globalement des emplois, les effectifs des employés de la comptabilité ne peuvent que diminuer en valeur absolue (cf. annexe II.5), la part de l'emploi comptable au sein des emplois de l'industrie restant constante (cf. tableau 5). Le rythme de leur croissance globale (+ 1,8 % l'an) par rapport à la période intercensitaire précédente (+ 3 % l'an entre 1968 et 1975) s'en trouve ralenti.

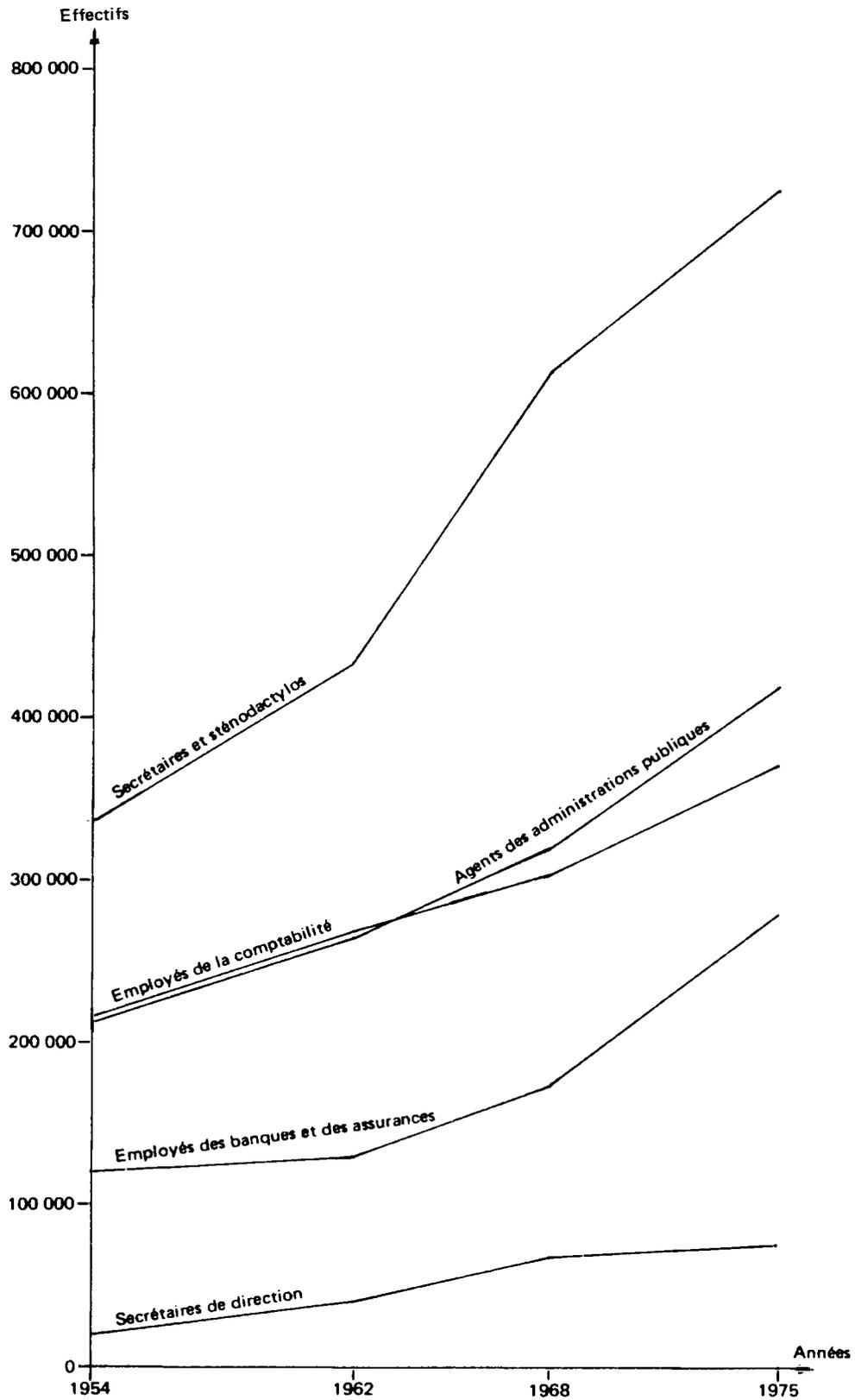
(3) Certains détenteurs du CAP d'aide-comptable se déclarent en effet occuper, neuf mois après leur sortie du système scolaire, en emploi de comptable. Si on peut être quasi-certain qu'une personne se déclarant aide-comptable occupe réellement un tel emploi, il n'en est pas de même pour ceux qui se déclarent comptables au moment de l'enquête.

(4) Nous excluons du champ, les emplois d'experts comptables qui procèdent d'autres modalités d'accès.

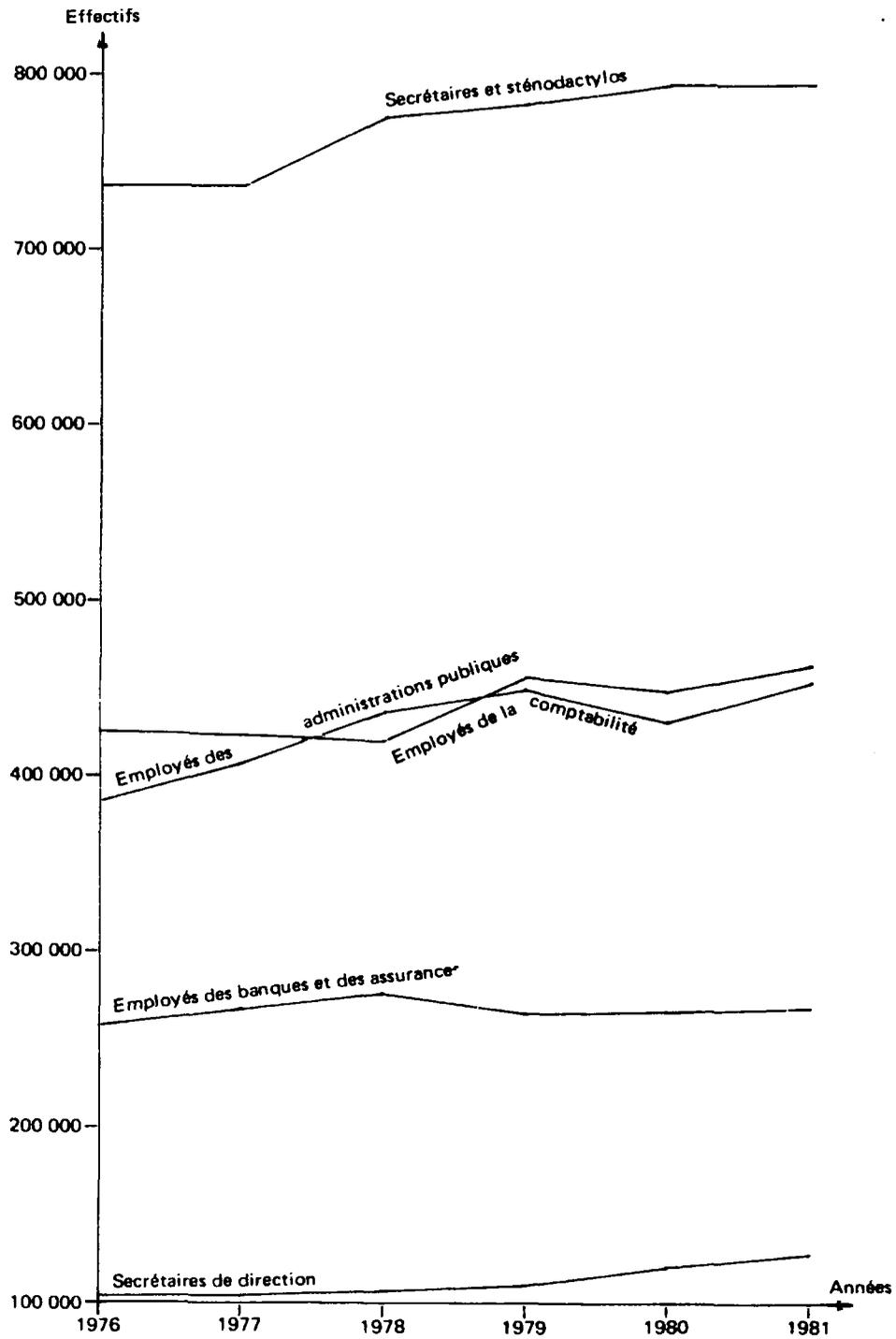
(5) Pour une définition plus précise du champ de l'étude cf. annexe I.1.

(6) Au cours de la période 1971 - 1978. Cf. SALZMAN, *art. cité*, p. 22.

Graphique 5 : Évolution des effectifs des emplois de bureau étudiés aux recensements de 1954 à 1975
 — Hommes + Femmes —



Graphique 6 : Évolution des effectifs des emplois de bureau étudiés selon l'enquête Emploi de 1976 à 1981
 — Hommes + Femmes —



Source : INSEE — Enquêtes sur l'Emploi.

Tableau 5 : Évolution du poids des emplois de la comptabilité dans l'ensemble des emplois de chaque secteur pour les deux sexes

En pourcentage

Date de l'enquête Secteurs d'activité	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	2,2	2,0	2,0	2,2	2,1	2,0
Commerce	3,1	3,1	3,3	3,4	3,4	3,7
Services entreprises	8,9	8,8	9,1	9,9	9,8	9,5
Tertiaire bureaucratique	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2
Autres secteurs	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1
Ensemble	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2

Source : INSEE - Enquêtes sur l'emploi.

L'étude de C. Salzman, déjà citée, lie fortement la croissance de l'emploi comptable à la croissance de la productivité des entreprises : « *Du seul fait que la croissance de la productivité comptable a été moins rapide que celle de la productivité globale, la part de l'emploi comptable dans l'entreprise a crû (...). L'emploi n'est donc pas à moyen terme menacé, sauf si on assiste d'ici là à un relèvement substantiel et de longue durée de la productivité comptable ou bien si l'économie dans son ensemble subit un effondrement profond et durable de la productivité industrielle, ce que rien, malgré les incertitudes économiques actuelles ne laisse prévoir actuellement (...). Que peut-on en conclure ? En gros, un fort degré d'automatisation n'est pas synonyme d'un faible niveau d'emploi, mais au contraire signifie une complexité croissante des tâches à accomplir qui est accompagnée d'un volume global de travail supérieur et d'une exigence croissante de qualification* » (7). Quelles conséquences ont ces évolutions sur les recrutements de jeunes ?

2. MALGRÉ LA POURSUITE DES CRÉATIONS D'EMPLOIS, ON OBSERVE UN LÉGER RALENTISSEMENT DES FLUX D'ENTRÉE DES JEUNES DÉBUTANT SUR CES EMPLOIS

— Les données de l'Observatoire EVA et celles de l'enquête Emploi sont convergentes : le flux d'entrée des jeunes débutants dans les emplois de la comptabilité a diminué d'environ 12 % entre 1976 - 1978 (8) et 1980 - 1981 (9).

(7) Cf. SALZMAN, *art. cité*, p. 23-24.

(8) L'Observatoire EVA a interrogé en trois ans, de 1976 à 1978, l'ensemble des jeunes sortant du système éducatif à l'exclusion des jeunes issus des classes terminales de l'enseignement général qui poursuivent très fréquemment des études supérieures.

(9) Au cours de cette période une nouvelle cohorte de sortants des principales formations a été à nouveau interrogée.

Tableau 6 : Effectifs de jeunes débutants occupant un emploi de la comptabilité lors des différentes enquêtes

Sources	Dates des enquêtes		Variation
	1976 - 1978	1980 - 1981	
Enquête Emploi : Employés de la comptabilité à la date de l'enquête qui étaient élèves ou étudiants un an auparavant (moyenne annuelle)	14 820	13 044	- 12 % (1)
Observatoire EVA : (Sous-champ comparable aux deux vagues d'enquêtes) Employés de la comptabilité débutants	13 286	11 708	- 12 %
Observatoire EVA : (Ensemble des enquêtes) (2) Employés de la comptabilité débutants	14 413	12 634 (2)	- 12 %

Source : INSEE - Enquête sur l'emploi et CEREQ - Observatoire EVA.

(1) La convergence des écarts observés à travers les deux sources permet de conclure à une diminution des recrutements, même si seule la variation observée à partir des données de l'Observatoire est réellement significative.

(2) Estimation : pour 1980 - 1981, on a extrapolé les effectifs connus par les enquêtes du sous-champ commun.

Cette diminution des recrutements paraît affecter plus sévèrement les hommes que les femmes.

Tableau 7 : Effectifs des jeunes débutants occupant un emploi de la comptabilité selon le sexe

Sexe	Dates des enquêtes	
	1976 - 1978	1980 - 1981
Hommes	3 064	2 219
Femmes	10 222	9 489
Total	13 286	11 708

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

— Ce ralentissement ne provient pas d'une diminution des embauches qui tournent autour de 16 % des effectifs, mais d'une concurrence accrue exercée par le personnel présentant une expérience professionnelle antérieure (actifs occupés et chômeurs) au détriment des jeunes débutants sortant du système scolaire :

Tableau 8 : Origine de la main-d'œuvre occupant un emploi de la comptabilité

En pourcentage

Date de l'enquête (n) Situation à l'enquête précédente (n - 1)	Dates des enquêtes					
	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans une autre entreprise	43	41	42	46	44	47
Chômeurs	12	14	15	13	17	17
Sous total des actifs	55	55	57	59	61	64
Étudiants ou élèves	22	23	21	17	19	18
Inactifs	23	22	22	24	20	18
Total des mobiles	100	100	100	100	100	100
Effectif des mobiles	67 492	68 900	67 384	73 441	73 115	68 591
Effectif des actifs occupés dans la même entreprise	349 149	350 638	339 071	378 081	374 579	393 766
Effectif total	416 641	419 538	406 455	451 522	447 694	462 357

Source : INSEE - Enquête Emploi.

3. PARMIS LES DÉBUTANTS, LES EMPLOYEURS ACCORDENT UNE PRÉFÉRENCE CROISSANTE A CEUX QUI POSSEDENT LE PLUS HAUT NIVEAU DE FORMATION

3.1. Les profils de formation des jeunes recrutés sur les emplois de la comptabilité en 1976 - 1978 (cf. graphique 7 et tableaux en annexe V.1)

— Les formations aux techniques financières et comptables paraissent nécessaires pour accéder à ces emplois puisqu'elles représentent plus des deux tiers des entrées. Pour les garçons, une formation universitaire de droit et de sciences économiques peut également mener à exercer de tels emplois, tandis qu'un certain nombre de jeunes filles provenant des sections de secrétariat accèdent également aux emplois de la comptabilité.

— Les jeunes débutants possédant un niveau V de formation sont largement majoritaires (60 % des jeunes gens et 56 % des jeunes filles). La filière du BEP de comptabilité et mécanographie est la plus fréquente ; les jeunes ayant poursuivi jusqu'en troisième année l'enseignement du CAP sont moins nombreux. Quant aux jeunes issus des classes terminales de CAP en deux ans (formation rare), ils ne représentent que 4 % des effectifs.

L'enseignement technique long, et notamment la préparation au baccalauréat de techniques quantitatives de gestion, ouvrent également des possibilités importantes d'accès à ces emplois, surtout pour les jeunes filles. 28 % des jeunes filles employées de la comptabilité en 1976 - 1978 possèdent un niveau IV de formation, pour 19 % des jeunes gens. Tandis que 10 % seulement des jeunes filles et 15 % des jeunes gens exercent ces emplois avec un niveau III : ils sont dans la plupart des cas titulaires du DUT de gestion des entreprises et des administrations ou d'un BTS de comptabilité et gestion des entreprises.

3.2. L'évolution des profils de formations des jeunes recrutés comme employés de la comptabilité entre 1976 - 1978 et 1980 - 1981 fait apparaître une élévation du niveau de formation requis pour accéder à ces emplois

Tableau 9 : Évolution des niveaux de recrutement des employés de la comptabilité débutants

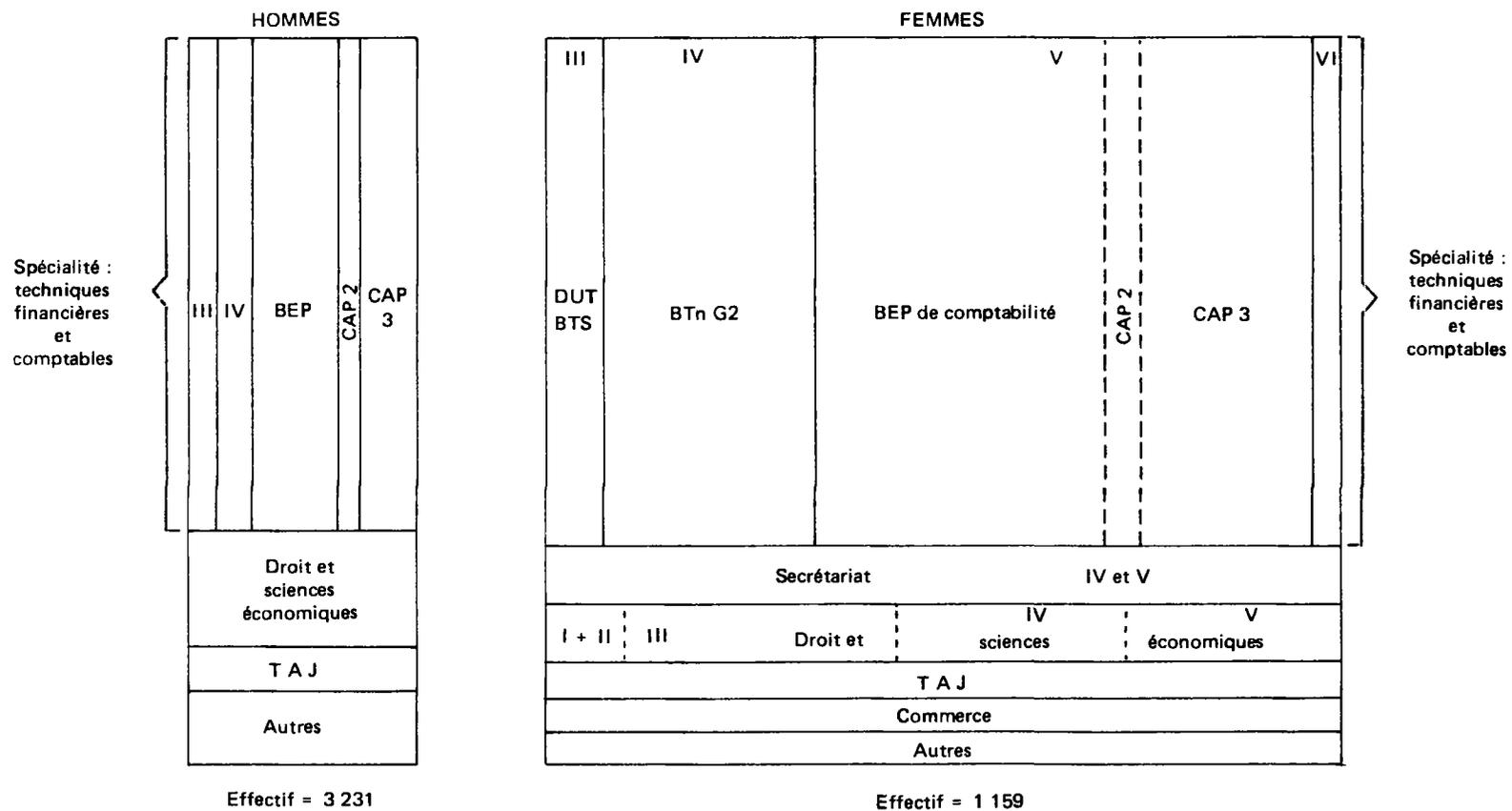
En pourcentage

Date de l'enquête et sexe Niveau	1976 - 1978 (sous-champ comparable) (1)			1980 - 1981		
	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F
I + II	5	1	2	5	2	3
III	15	10	12	16	15	15
IV	20	30	28	31	28	29
V	60	59	58	48	53	53
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	3 064	10 222	13 286	2 219	9 489	11 708

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

(1) Ces chiffres sont calculés sur des sous-champs comparables. Sont donc exclues de l'ensemble du dispositif les enquêtes réalisées auprès des sortants des formations agricoles de niveau V, des sortants de niveaux Vbis et VI.

Graphique 7 : Profils de formation des employés de la comptabilité débutants en 1976 - 1978



Source : CEREC - Observatoire EVA.

Celle-ci s'exprime moins nettement à travers la nomenclature des niveaux de formation qu'à l'examen de la filière suivie.

Tableau 10 : Évolution des filières de recrutement des employés de la comptabilité débutants

En pourcentage

Date de l'enquête et sexe Filière de recrutement	1976 - 1978 (sous-champ comparable) (1)			1980 - 1981		
	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F
Université	17	9	11	20	5	9
Enseignement technique supérieur	15	10	12	14	21	19
Enseignement technique long	14	27	24	29	31	30
BEP	32	34	33	28	33	32
CAP	22	20	20	9	10	10
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>3 064</i>	<i>10 222</i>	<i>13 286</i>	<i>2 219</i>	<i>9 489</i>	<i>11 708</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

(1) Ces chiffres sont calculés sur des sous-champs comparables. Sont donc exclues de l'ensemble du dispositif les enquêtes réalisées auprès des sortants des formations agricoles de niveau V, des sortants de niveaux Vbis et VI.

L'enseignement technique supérieur (IUT et STS) mène plus souvent qu'auparavant les jeunes filles vers ces emplois ; pour les garçons, c'est l'enseignement technique long (classes de terminales techniques) qui est plus fréquent. Par contre, les recrutements de jeunes ayant suivi les classes de CAP sont beaucoup moins fréquents, aussi bien chez les jeunes gens que chez les jeunes filles.

Les effectifs des jeunes classés aux niveaux III et IV augmentent tandis que le volume global de l'emploi diminue, par contre les recrutements de niveau V ne sont plus aujourd'hui dominants : ils représentent en 1980 - 1981, 42 % des embauches, pour 53 % en 1976 - 1978.

3.3. Mais cette élévation du niveau des recrutements n'est-elle pas imputable à l'élévation du niveau des formés ?

Les effectifs d'élèves présents dans les classes de CAP diminuent régulièrement, et les poursuites d'études à la sortie de ces classes paraissent plus fréquentes qu'à l'issue de celles de BEP (cf. graphique 8 et annexe VII.1). On peut donc se demander si la baisse massive des recrutements de jeunes formés en CAP n'est pas simplement induite par la diminution du nombre des jeunes qui se présentent sur le marché du travail.

La comparaison de la structure des effectifs sortant de ces formations avec la structure des embauches fait clairement apparaître que l'élévation du niveau des recrutements ne peut être attribuée à la seule élévation du niveau des formés, et qu'elle favorise les jeunes de niveaux III et IV au détriment de ceux qui n'ont qu'un niveau V.

**Tableau 11 : Structure des effectifs sortant des formations
aux techniques financières et comptables**

En pourcentage

	1976 - 1978	1980 - 1981
IUT + BTS	9	11
BTn G2	26	26
BEP	37	44
CAP	28	19
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>37 904</i>	<i>35 855</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

**Tableau 12 : Structure des filières de recrutement
des employés de la comptabilité (1)**

En pourcentage

	1976 - 1978	1980 - 1981
IUT + BTS	13	21
BTn G2	27	33
BEP	37	35
CAP	23	11
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>11 880</i>	<i>10 731</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

(1) Ces chiffres sont calculés sur des sous-champs comparables à la structure des sortants. Par rapport aux tableaux d'évolution des filières de recrutement (cf. page 26), sont également exclues les enquêtes auprès des universités de droit et sciences économiques.

3.4. Cette élévation du niveau des recrutements s'accompagne d'une détérioration du statut des débutants :

En 1976 - 1978, huit employés de la comptabilité sur dix déclaraient occuper un emploi permanent.

**Tableau 13 : Permanence de l'emploi des employés de la comptabilité
débutants en 1976 - 1978 (1)**

En pourcentage

Date des enquêtes et sexe Type de contrat	1976 - 1978		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Permanent	79	79	79
Temporaire	3	2	2
Essai	11	10	10
Durée limitée	7	9	9
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>2 354</i>	<i>8 579</i>	<i>10 933</i>
<i>Non-réponses</i>	<i>188</i>	<i>759</i>	<i>947</i>
<i>Ensemble</i>	<i>2 542</i>	<i>9 338</i>	<i>11 880</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

(1) Ces chiffres sont calculés sur des sous-champs comparables à la structure des sortants. Par rapport aux tableaux d'évolution des filières de recrutement (cf. page 26), sont également exclues les enquêtes auprès des universités de droit et sciences économiques.

Même si la formulation de la question a changé dans la nouvelle série d'enquêtes et qu'on ne peut ainsi prendre la mesure exacte de l'évolution, il semble bien que la pratique des contrats à durée limitée se soit fortement développée au cours de la période : près d'un recrutement sur deux s'effectue sur un contrat à durée limitée.

**Tableau 14 : Statut des employés de la comptabilité débutants (1)
y compris les stagiaires du pacte national pour l'emploi en 1980 - 1981**

En pourcentage

Date des enquêtes et sexe Type de contrat	1980 - 1981		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Durée illimitée	35	41	40
Intérim	13	6	7
Essai	12	15	15
Durée limitée	40	38	38
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 576</i>	<i>8 168</i>	<i>9 744</i>
<i>Non-réponses</i>	<i>187</i>	<i>800</i>	<i>987</i>
<i>Ensemble</i>	<i>1 763</i>	<i>8 968</i>	<i>10 731</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

(1) Ce tableau ne comprend ni les sortants des niveaux VI et Vbis dont l'enquête n'était pas à ce jour réalisée, ni les sortants de niveau V des formations agricoles, ni les sortants des universités de droit et sciences économiques.

4. LES JEUNES SORTANT DES FORMATIONS AUX TECHNIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES RENCONTRENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIFFICULTÉS D'AUTANT PLUS IMPORTANTES QUE LEUR NIVEAU DE FORMATION EST MOINS ÉLEVÉ

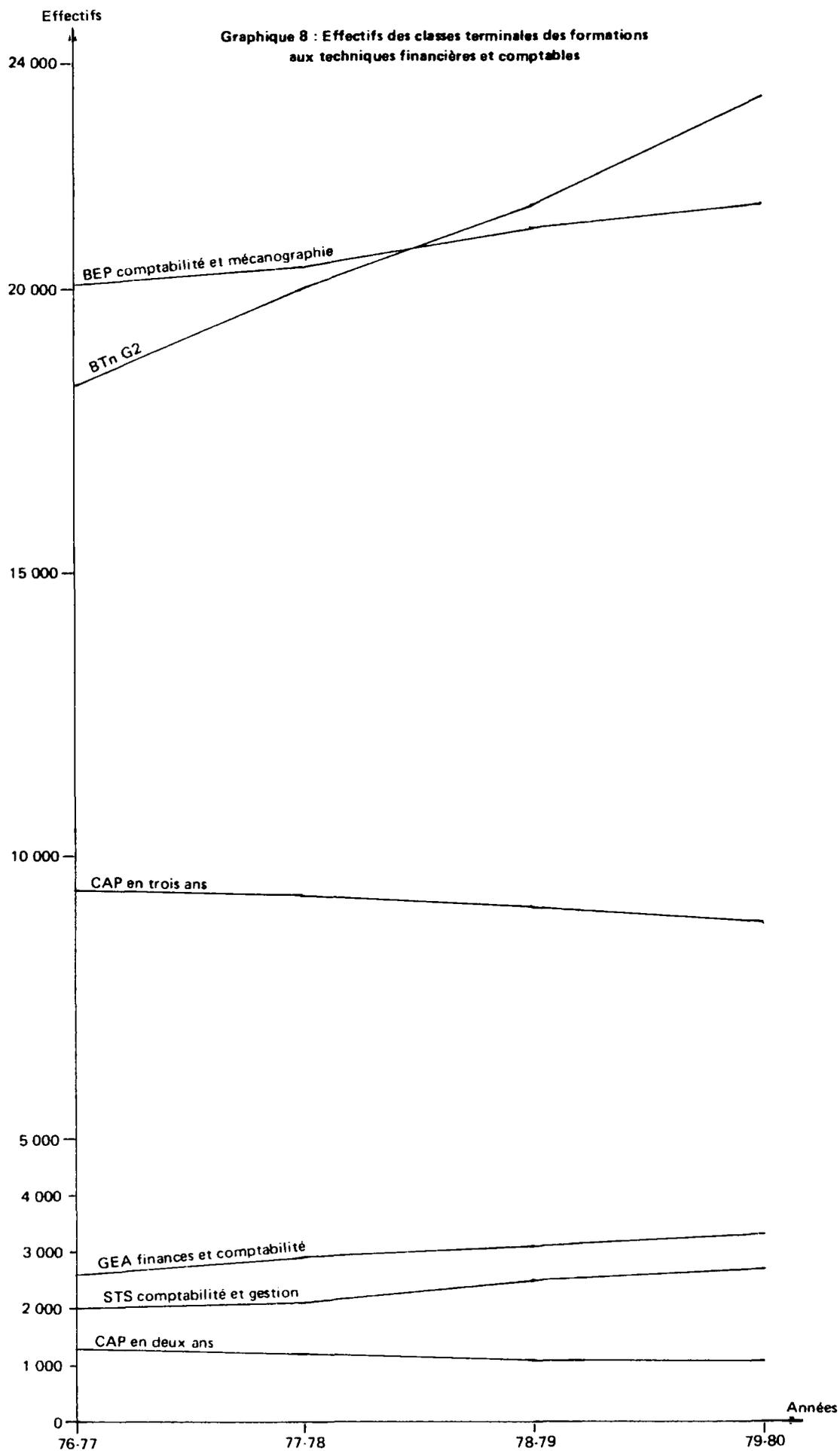
4.1. Si les embauches sur les emplois de la comptabilité ont diminué, le ralentissement a été moins rapide que pour les autres emplois de bureau auxquels accèdent également les jeunes formés aux techniques financières et comptables

Mais, simultanément, les emplois d'ouvriers et de personnels de services sont sensiblement plus fréquents (cf. annexe IX.1). Et surtout la part des jeunes qui recherchent un emploi, quelques mois après la fin de leur formation, est nettement plus élevée.

Tableau 15 : Situation à l'enquête des jeunes formés aux techniques financières et comptables

Situation Sexe	1976 - 1978			1980 - 1981		
	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble des actifs	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble des actifs
Hommes % <i>Eff.</i>	81	19	100 <i>7 945</i>	69	31	100 <i>7 253</i>
Femmes % <i>Eff.</i>	76	24	100 <i>23 866</i>	66	34	100 <i>24 553</i>
Ensemble % <i>Eff.</i>	78	22	100 <i>31 811</i>	67	33	100 <i>31 806</i>

Source : CEREQ - Observatoire EVA.



De plus, le contrat offert par l'employeur présente une durée limitée dans la moitié des cas.

Tableau 16 : Permanence de l'emploi des sortants des formations de la comptabilité

En pourcentage

Date des enquêtes et sexe Durée du contrat	1976 - 1978		Date des enquêtes et sexe Type du contrat	1980 - 1981	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Permanent	77	75	Durée illimitée	37	39
Durée limitée	11	14	Durée limitée	22	20
Essai	9	9	Essai	7	10
Temporaire	3	2	Intérim	9	5
Pacte	—	—	Pacte	25	26
Total	100	100	Total	100	100
Effectif	5 887	16 656	Effectif	4 223	14 215

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

4.2. Mais la situation est inégale suivant la filière scolaire

En 1980 - 1981, la proportion des jeunes au chômage au mois de mars de l'année suivant leur sortie de l'école, varie en raison inverse de leur niveau de formation : elle est faible pour les sortants des formations de niveau III (moins de 15 %), importante pour les jeunes de niveau IV, très importante pour ceux de niveau V (36 % à l'issue d'une classe de BEP, 44 % à l'issue d'une classe de CAP).

Quant à la probabilité d'occuper un autre emploi qu'un emploi comptable, elle varie également dans le même sens. Il s'ensuit que les jeunes qui ont suivi la filière du CAP ou même celle du BEP, ont fort peu de chances d'être, à leur premier emploi, employés de la comptabilité (respectivement 13 % et 24 %). Un tiers seulement des jeunes sortant des classes de terminale G2 occupent un poste de comptabilité neuf mois après. Seuls les jeunes de niveau III ont une chance importante d'être comptable ou aide-comptable. Ainsi plus la formation est d'un niveau élevé, plus le risque de se retrouver au chômage ou sur d'autres emplois que ceux pour lesquels on a été formé, décroît.

Si les taux de chômage sont sensiblement identiques pour les hommes et les femmes, lorsqu'ils se présentent sur le marché du travail (10) il n'en est pas de même de leur affectation sur les emplois : les femmes sont plus souvent recrutées comme employées de la comptabilité, tandis que les hommes occupent plus souvent d'autres emplois.

(10) Une part importante des jeunes gens effectuent leur service national au moment de l'enquête.

Tableau 17 : Situation, aux enquêtes de 1980 et 1981, des jeunes sortant des formations de la comptabilité

HOMMES

En pourcentage

Situation Filière de formation	occupant un emploi de comptabilité	occupant un autre emploi	Chômeurs	Total	Effectif
CAP de comptabilité	11	49	40	100	1 297
BEP de comptabilité	19	46	35	100	3 032
Première ou seconde technique	10	61	29	100	711
BTn G2	23	50	27	100	1 486
IUT 1 et 2	42	44	14	100	441
BTS 1 et 2	55	35	10	100	286
Ensemble	20	48	31	100	7 253

FEMMES

En pourcentage

Situation Filière de formation	occupant un emploi de comptabilité	occupant un autre emploi	Chômeuses	Total	Effectif
CAP de comptabilité	14	41	45	100	4 756
BEP de comptabilité	26	38	36	100	10 275
Première ou seconde technique	14	49	37	100	1 146
BTn G2	32	38	30	100	6 097
IUT 1 et 2	60	25	15	100	1 186
BTS 1 et 2	69	20	11	100	1 093
Ensemble	28	38	34	100	24 553

ENSEMBLE

En pourcentage

Situation Filière de formation	occupant un emploi de comptabilité	occupant un autre emploi	Chômeurs	Total	Effectif
CAP de comptabilité	13	43	44	100	6 053
BEP de comptabilité	24	40	36	100	13 307
Première ou seconde technique	12	54	34	100	1 857
BTn G2	31	40	29	100	7 583
IUT 1 et 2	66	22	12	100	1 627
BTS 1 et 2	55	30	15	100	1 379
Ensemble	26	40	34	100	31 806

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

5. CONCLUSION

L'informatisation semble donc avoir moins pesé sur le niveau de l'emploi comptable, dont la croissance s'est poursuivie, que le dynamisme économique. Par contre, il est probable qu'elle entraîne des suppressions d'emplois parmi les moins qualifiés auxquels on affectait en priorité les jeunes débutants et de ce fait qu'elle fasse sentir ses effets sur les volumes d'emplois qui leur sont offerts. Ainsi s'expliquerait que les jeunes subissent de plus en plus la concurrence de la main-d'œuvre expérimentée.

Mais c'est surtout au sein de la main-d'œuvre débutante que les évolutions sont les plus sensibles : une intensification des concurrences entre les jeunes eux-mêmes, liée à la hausse globale des embauches, concourt, avec l'élévation du niveau des formés, à élever le niveau des recrutements. Les embauches de jeunes techniciens paraissent particulièrement prisées. Il est difficile de faire la part des effets de la détérioration du marché du travail et des exigences nouvelles que suscite l'évolution des techniques et des modes d'organisation du travail. Il est probable qu'en fait, les deux phénomènes sont liés de façon indissociable. Le ralentissement des embauches sur ces emplois crée, pour les jeunes sortant des formations correspondantes, une situation d'autant plus difficile que les recrutements sur les autres emplois de bureau sont également moins fréquents. Ils se trouvent donc plus souvent ou plus longtemps en situation de recherche d'emploi, ou contraints d'accepter des emplois moins qualifiés ; le risque de se trouver au chômage ou affecté sur d'autres emplois que ceux pour lesquels on a été préparé est d'autant plus faible que la filière est d'un niveau élevé. La situation est particulièrement préoccupante pour les jeunes de niveau V : sur sept jeunes sortis d'une classe terminale de CAP de comptabilité, un seul est aide-comptable neuf mois après, trois autres sont au chômage et les trois derniers occupent d'autres emplois. Quelles chances auront-ils ultérieurement d'accéder à la fonction comptable ? S'agit-il seulement d'une insertion différée ou bien d'une exclusion définitive ? L'étude prochaine des cheminements de cette cohorte permettra de répondre à ces questions.

CHAPITRE 2

LES EMPLOIS DE SECRÉTARIAT (1)

La diminution du nombre des emplois de secrétariat offerts aux jeunes sortant de l'école à l'issue d'une formation de BEP ou de CAP est l'une des caractéristiques de l'évolution de l'insertion professionnelle à la fin des années soixante-dix.

Ainsi les enquêtes d'insertion réalisées par le CEREO font apparaître une réduction de moitié du nombre des jeunes de niveau V, qui se sont insérés dans des emplois de secrétaires et de sténodactylos entre 1976 et 1980 (cf. annexe I.2). Les conditions d'insertion des 30 000 jeunes filles qui sortent chaque année de l'école après avoir suivi une formation de niveau V les destinant à ces emplois se sont donc dégradées puisque le flux de sortants ne se réduit que lentement au cours du temps ; la formation de secrétariat restant l'une des plus importantes des formations techniques féminines (cf. encadré page suivante).

Débouchés pour les jeunes filles sortant du système éducatif, (cf. encadré) ces emplois sont essentiellement occupés par des femmes (2). Les quelque 800 000 secrétaires et sténodactylos représentaient au recensement de 1975, 11 % de la population active féminine : il s'agit d'un des principaux emplois féminins. Liée au développement des activités tertiaires et des fonctions d'encadrement, la croissance de leurs effectifs a été considérable jusqu'en 1975, supérieure à celle de l'activité féminine au cours de la période ; elle a donc largement contribué à l'expansion des emplois féminins.

**Tableau 18 : Évolution du taux de croissance moyen annuel
des emplois de secrétariat de 1954 à 1981**

En pourcentage

Date des enquêtes Emplois	1954 - 1962 Source RP	1962 - 1968 Source RP	1968 - 1975 Source RP	1976 - 1981 Source EE
Secrétaires et sténodactylos	+ 3	+ 6	+ 3	+ 1,5
Employées de bureau	+ 4	+ 5	+ 4	+ 2
Femmes actives	€	+ 1	+ 2	+ 1
Ensemble des actifs	€	+ 1	+ 1	+ 0,4

Source : INSEE - Recensements de la population et enquêtes Emploi.

Or cette croissance marque le pas depuis quelques années. Seules les années 1978 et 1979 font apparaître une évolution positive : respectivement + 5 % et + 1,8 % (cf. graphique 9). Cette stabilisation du nombre d'emplois de secrétariat résulte-elle de l'informatisation des activités de bureau qui devait, d'après le rapport Nora-

(1) Ce chapitre a été publié sous une forme légèrement différente dans la revue Formation-Emploi n° 9. Paris : Documentation Française, Janvier-mars 1985.

(2) Taux de féminisation au recensement de 1975 : 98 %. Le recours à une main-d'œuvre féminine remonte d'ailleurs à l'introduction des machines à écrire dans les bureaux. (cf. G. THUILLIER : *La vie quotidienne dans les ministères au XIX^{ème} siècle*. Paris : Hachette. 1976. p. 197.

Minc, entraîner d'importantes compressions d'effectifs (3) ? A-t-elle provoqué une baisse globale du volume des recrutements qui expliquerait la diminution du nombre des jeunes filles venant des formations de CAP-BEP et s'insérant dans ces emplois ? La main-d'œuvre débutante est-elle particulièrement affectée ou bien s'agit-il seulement d'un désintérêt plus spécifique envers les jeunes filles des formations de niveau V, qui bénéficierait aux débutantes ayant des niveaux de formation supérieurs ?

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU SECRÉTARIAT

Les classes de terminales des formations de secrétariat préparent chaque année environ 70 000 jeunes filles à l'exercice de ces emplois, représentant ainsi plus du tiers des jeunes filles formées chaque année dans l'enseignement technique. Cette préparation peut se faire à différents niveaux de formation :

- au niveau III, dans les sections de techniciens supérieurs, dont l'objectif est de former les secrétaires de direction ;

- au niveau IV, dans l'enseignement technique long, dont les classes de terminales G1 préparent les élèves aux baccalauréats des techniques administratives ;

- au niveau V, dans l'enseignement technique court, dont les classes de BEP et de CAP en deux ans et surtout en trois ans rassemblent près de la moitié des effectifs totaux.

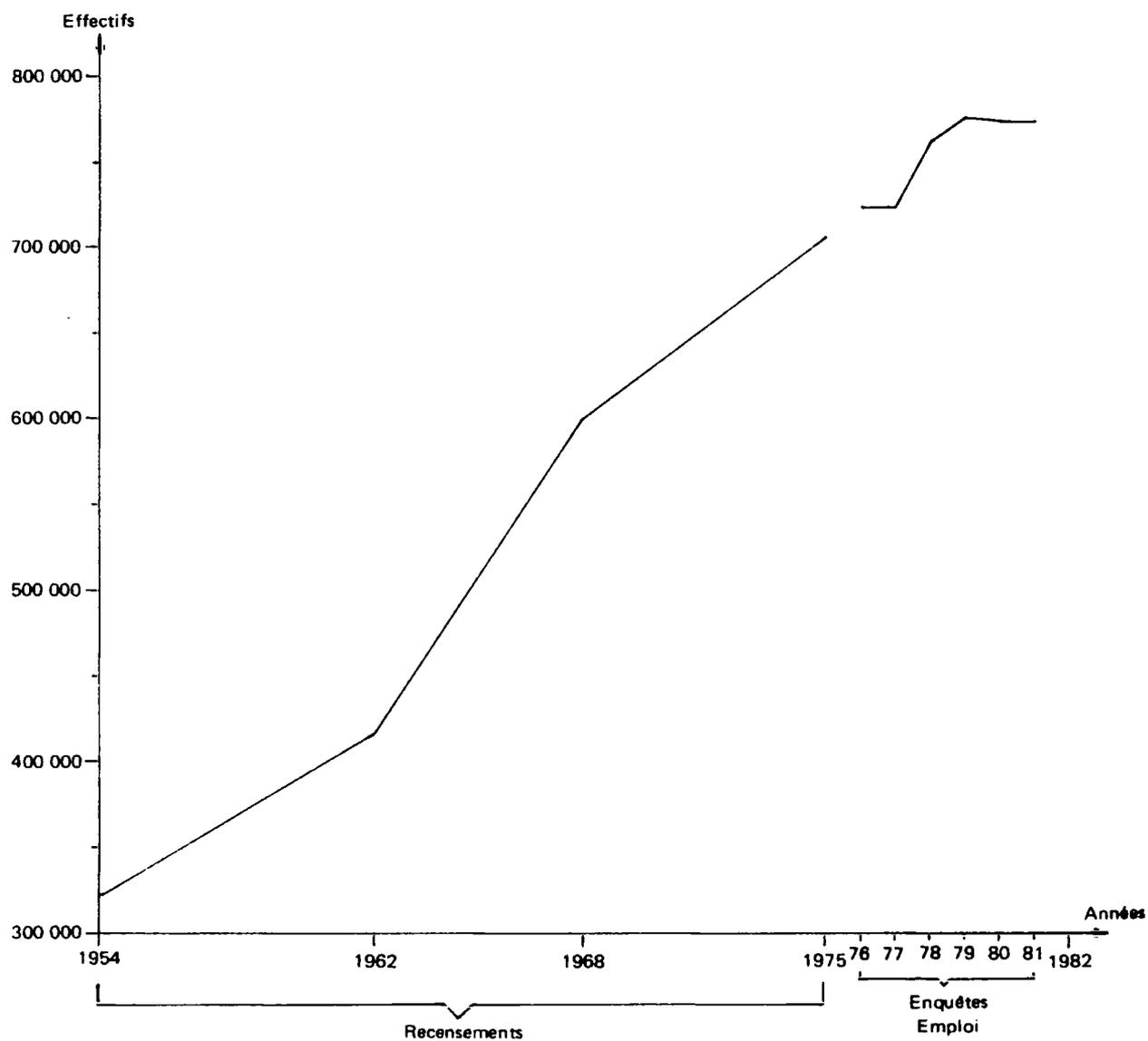
L'essor des formations de secrétariat remonte à la diffusion des machines à écrire qui a suscité le développement de formations privées s'adressant aux femmes.

Après la guerre, des diplômes nationaux sont créés (le CAP en 1946, puis le BP de secrétaire en 1949) qui sanctionnent l'acquisition de formations professionnelles. L'enseignement public développe plutôt les formations techniques longues : la préparation au BEC option secrétariat, diplôme datant de 1949 qui sanctionnait deux années d'études après la troisième et qui sera remplacé en 1968 par le BTn G1. Il développe également après 1953 les formations techniques postérieures au baccalauréat : le brevet de technicien de secrétariat qui deviendra le BTS en 1962.

L'enseignement technique court public de secrétariat ne sera véritablement mis en place qu'avec la réforme Fouchet de 1962 qui organise des sections préparatoires au CAP en deux ans et des formations de CAP en trois ans après la classe de cinquième. Quant aux classes préparant au BEP destinées à remplacer progressivement les CAP en deux ans, elles datent de 1969.

(3) « L'informatisation des activités de bureau va peser sur les effectifs de cet énorme secteur, diffus dans l'ensemble de l'économie, que constituent les 800 000 secrétaires. (...) Des investissements coûteux permettront des gains de productivité tels que l'informatisation sera sans doute exceptionnellement rapide. La dispersion des employées de secrétariat, leur isolement au sein de leurs entreprises, risquent d'amoindrir leur capacité de résistance. Les effets sur l'emploi seront à coup sûr massifs, même si les caractéristiques de cette activité économique rendent actuellement impossible une approche chiffrée. » Cf. Nora et Minc, *op. cit.* p. 37. Voir également O. PASTRÉ : *L'informatisation et l'emploi*. Paris : La découverte Maspero. 1983 : « L'emploi tertiaire, jusqu'alors relativement protégé, va être en effet frappé de plein fouet par le développement de la bureautique : si les tâches de secrétariat ont été parmi les plus créatrices d'emploi dans le passé, les gains de productivité que permettent de réaliser les machines de traitement de textes sont susceptibles de supprimer plus de 50 000 postes de travail de ce type à l'horizon 1986 » (...). « Si l'introduction de l'informatique a relativement épargné l'emploi féminin dans un premier temps, voire a même créé des emplois, il n'en est plus de même aujourd'hui. Or la place qu'occupent les femmes dans l'appareil de formation, moins de 1 000 d'entre elles se voient dispenser chaque année une formation technologique en informatique, incite à être relativement pessimiste quant à l'avenir à moyen terme. »

**Graphique 9 : Évolution des effectifs de secrétaires et sténodactylos
d'après les recensements et l'enquête Emploi
Sexe féminin**



Source : INSEE – Enquêtes sur l'Emploi et recensements de la population.

Pour répondre à ces questions, on examinera successivement :

- le mode de croissance de ces emplois ;
- l'évolution de leurs modalités de renouvellement ;
- la concurrence entre les jeunes débutantes selon les formations dispensées par le système éducatif.

1. LA CROISSANCE DES EMPLOIS DE SECRÉTARIAT N'EST DÉSORMAIS PAS PLUS RAPIDE QUE CELLE DES AUTRES EMPLOIS

L'extrême diffusion des emplois de secrétariat dans l'ensemble des secteurs de la vie économique explique la logique particulière de leur développement. Jusqu'en 1978, ils occupent une part grandissante du volume global de l'emploi dans l'ensemble des secteurs d'activité (4). Mais ce n'est plus le cas depuis lors, leur poids s'étant nettement stabilisé dans l'ensemble des secteurs.

Aussi les effectifs de secrétaires se trouvent-ils soumis à des dynamiques sectorielles divergentes : ils poursuivent, en effet, leur croissance dans les secteurs où les effectifs s'accroissent (en particulier dans les services rendus aux entreprises) tandis qu'à la suite de la diminution globale des emplois industriels, ils amorcent une évolution négative à partir de 1978. Certes ces évolutions divergentes se compensent en partie, puisque l'intérim notamment permet une extériorisation d'une partie des emplois qui, préalablement comptabilisés dans les secteurs industriels, le sont désormais dans le secteur des services rendus aux entreprises. Cependant les emplois ainsi créés ne peuvent être considérés comme strictement équivalents des postes de travail supprimés dans l'industrie.

Tableau 19 : Part des emplois de secrétariat des deux sexes dans l'ensemble des actifs occupés selon les branches de la comptabilité nationale

En pourcentage

Années d'enquêtes et Sources Principales branches de la Comptabilité nationale	RP	RP	RP	EE	EE	EE	EE	EE	EE
	1962	1968	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
(2 à 24) Industrie y compris BTP	2,1	2,5	2,6	2,7	2,7	2,8	2,9	2,9	2,8
(25) Transports	2,0	2,2	3,0	3,4	2,6	3,0	2,6	2,5	3,1
(27-28) Services	4,2	5,4	6,4	5,8	6,0	6,4	6,2	6,5	6,5
(29) Commerce	2,6	3,4	3,8	3,8	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0
(30) Banques et assurances	9,9	10,8	8,2	9,2	8,5	7,5	7,7	8,2	8,5
(31 à 34) Administrations publiques	3,5	4,2	4,2	4,3	4,2	4,4	4,1	4,2	4,0
(35) Administrations privées	5,7	6,4	6,6	5,8	5,2	5,8	6,3	5,4	5,0
Ensemble	2,2	2,9	3,5	3,5	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7

Source : INSEE — Recensements de la population et Enquêtes Emploi.

Les emplois de secrétariat paraissent donc subir l'impact de la crise économique tandis que l'informatisation des activités de bureau annoncée comme fortement réductrice d'emplois ne semble guère produire tous les effets prévus. Mais, dans l'avenir, l'action de ces deux facteurs pourrait se conjuguer de façon négative.

(4) A l'exception des banques et des assurances où le ralentissement paraît plus précoce.

Déjà, nous l'avons vu, les recrutements de jeunes filles issues des formations de niveau V ont nettement fléchi au cours de la période écoulée. Cette détérioration du marché du travail est-elle imputable au seul ralentissement de croissance de ces emplois ou bien traduit-elle un certain désintérêt des employeurs à l'encontre des jeunes débutantes et, en particulier, envers celles qui ont suivi les formations de niveau V ?

2. LES RECRUTEMENTS DE DÉBUTANTES SE POURSUIVENT

Sauf en 1978, les recrutements (cf. tableau 20) de secrétaires oscillent entre 17 et 19 % des emplois de secrétariat : il apparaît donc une certaine stabilité dans le renouvellement de la main-d'œuvre sur ces emplois.

Les recrutements de jeunes sortant de l'appareil scolaire évoluent peu au cours de la période ($\approx 30\ 000$ jeunes filles par an) excepté au cours de l'année 1976, et surtout 1978 où ils ont dépassé 40 000, à la suite d'embauches conjoncturelles dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et dans les bureaux d'études, les sociétés de conseil et d'assistance. Les embauches de chômeuses sont les seules à s'accroître significativement et ce, probablement, au détriment des embauches de secrétaires possédant déjà une expérience professionnelle.

Tableau 20 : Origine de la main-d'œuvre féminine occupant un emploi de secrétariat

Date de l'enquête Emploi (n) Situation à l'enquête Emploi (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actives occupées dans la même entreprise	592 151 83,0 %	575 643 80,0 %	575 723 78,0 %	620 853 81,0 %	632 899 82,0 %	638 701 83,0 %
Actives occupées dans une autre entreprise	49 740 7,0 %	59 870 8,4 %	61 859 8,4 %	55 920 7,3 %	52 015 6,7 %	42 921 5,6 %
Chômeuses	13 430 1,9 %	23 836 3,3 %	21 631 2,9 %	23 439 3,1 %	25 336 3,3 %	31 131 4,0 %
Étudiantes ou élèves	37 578 4,4 %	29 840 4,2 %	42 817 5,8 %	31 385 4,1 %	30 809 4,0 %	29 106 3,8 %
Inactives	25 637 3,6 %	24 963 3,5 %	35 649 4,8 %	33 870 4,4 %	31 009 4,0 %	27 259 3,5 %
Ensemble des mobiles par rapport à l'enquête précédente	120 385 16,9 %	138 509 19,4 %	161 956 22,0 %	144 614 18,9 %	139 169 18,0 %	130 417 17,0 %
Total	712 536 100,0 %	714 152 100,0 %	737 679 100,0 %	765 467 100,0 %	772 068 100,0 %	769 118 100,0 %

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

Il semble donc qu'il n'existe ni restriction brutale dans les volumes de recrutement, ni désaffection particulière à l'égard de la main-d'œuvre débutante dans son ensemble, même s'il apparaît une diminution sensible des embauches de débutantes entre 1976 - 1978 d'une part, et entre 1979 - 1981 d'autre part, en grande partie due aux recrutements exceptionnels de 1978. S'agit-il, dès lors, d'une désaffection plus spécifique à l'encontre des jeunes filles sortant des formations de niveau V ?

3. UNE SÉLECTION PLUS SÉVÈRE DES JEUNES DÉBUTANTES

Les enquêtes de l'Observatoire EVA permettent de connaître très précisément l'origine scolaire des jeunes filles accédant aux emplois de secrétariat à leur sortie du système scolaire.

3.1. Les recrutements de secrétaires débutantes en 1976 - 1978 (cf. tableau 22 et annexe V.2)

91 % de ces jeunes filles ont reçu un enseignement technologique. Il s'agit, pour 68 % de l'ensemble, d'une formation de secrétariat.

Les formations de niveau V dominent (56 %) et surtout la filière du BEP ; la possession du diplôme semble constituer un avantage. L'enseignement technique long (5) est important puisqu'il représente près du quart des effectifs. L'enseignement technique supérieur (6) n'alimente que 10 % des recrutements et la filière universitaire 8 % ; ces jeunes filles ont abandonné le premier cycle de lettres ou de droit et la capacité : les diplômées des niveaux I et II ne représentent que 1,5 % des effectifs totaux. Enfin les jeunes filles sortant avec un niveau V bis des classes de BEP et de CAP de secrétariat accèdent en petit nombre à ces emplois.

Tableau 22 : Niveaux et spécialités de formation des secrétaires et des sténodactylographes débutantes en 1976 - 1978 (Femmes)

Niveaux de formation Spécialités de formation	I + II	III	IV	V	V bis	VI	Total
Secrétariat	—	2 031 5,0 %	7 081 18,0 %	15 309 40,0 %	1 656 4,0 %	18	26 419 68,0 %
Techniques financières et comptables	—	21	420 1,0 %	1 682 4,0 %	220 1,0 %	—	2 345 6,0 %
Commerce	—	58	320 1,0 %	1 749 5,0 %	192	—	2 380 6,0 %
Droit et sciences économiques	185	186	692 2,0 %	670 2,0 %	—	—	1 733 4,0 %
Santé et services sociaux	—	5	1 428 4,0 %	127	33	—	1 700 4,0 %
Lettres et sciences humaines	375 1,0 %	522 1,0 %	528 1,0 %	—	—	—	1 540 4,0 %
Techniques administratives et juridiques	—	58	48	1 218 3,0 %	64	—	1 389 4,0 %
Autres spécialités	4	70	145	530 1,0 %	262 1,0 %	119	1 227 3,0 %
Ensemble	564 1,5 %	2 951 8,0 %	10 661 28,0 %	21 285 56,0 %	2 466 6,5 %	137 0,4 %	38 734 100,0 %

Source : CEREQ — Observatoire EVA 1976 - 1978.

Les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble (38 734).

(5) Il s'agit des formations préparant aux baccalauréats de technicien et aux brevets de technicien.

(6) Formations dispensées dans les instituts universitaires de technologie et les sections de techniciens supérieurs.

Selon le secteur d'activité, telle ou telle filière de formation sera plus ou moins privilégiée lors des recrutements des secrétaires ou des sténodactylographes débutantes (cf. annexe V.6).

Les formations techniques longues (BTn) représentent une part importante dans les embauches du secteur des services non marchands. A l'inverse, les entreprises industrielles recrutent plus particulièrement des jeunes filles issues de l'enseignement technique court (7) et de l'enseignement technique supérieur (STS-IUT). Dans le secteur du commerce se pratiquent des recrutements au plus bas niveau de formation constaté pour les emplois de secrétariat : plus des deux tiers ont un niveau V ou V bis, dont le quart a suivi la filière du CAP en trois ans. Cette filière est également importante dans les pratiques de recrutement du secteur des services rendus aux entreprises. Mais s'y trouvent également associés des recrutements à haut niveau de formation (8) puisque ceux-ci sont aussi fréquents, sinon plus, que dans l'administration.

Enfin, dans les banques et les assurances, si les recrutements de jeunes filles venant de l'enseignement technique court sont dominants, une place relativement importante est accordée à celles ayant suivi un enseignement supérieur (universitaire et technique). Il s'agit ici, surtout, de non-diplômées, ce qui se traduit, en termes de niveaux de formation, par l'importance des jeunes classées au niveau IV. Par contre, les jeunes filles provenant de l'enseignement technique long sont ici peu représentées.

Mais le recours privilégié à certaines filières ne doit pas masquer l'existence de fortes constantes dans les profils de formation, quel que soit le secteur du recrutement :

- les embauches de jeunes filles classées au niveau V sont toujours dominantes, ce qui, en termes de filières, traduit la prépondérance de l'enseignement technique court qui représente toujours au moins 50 % des effectifs accédant à ces emplois au moment de l'insertion ;

- quant au niveau IV, sa part oscille selon le secteur entre le tiers et le quart des effectifs ;

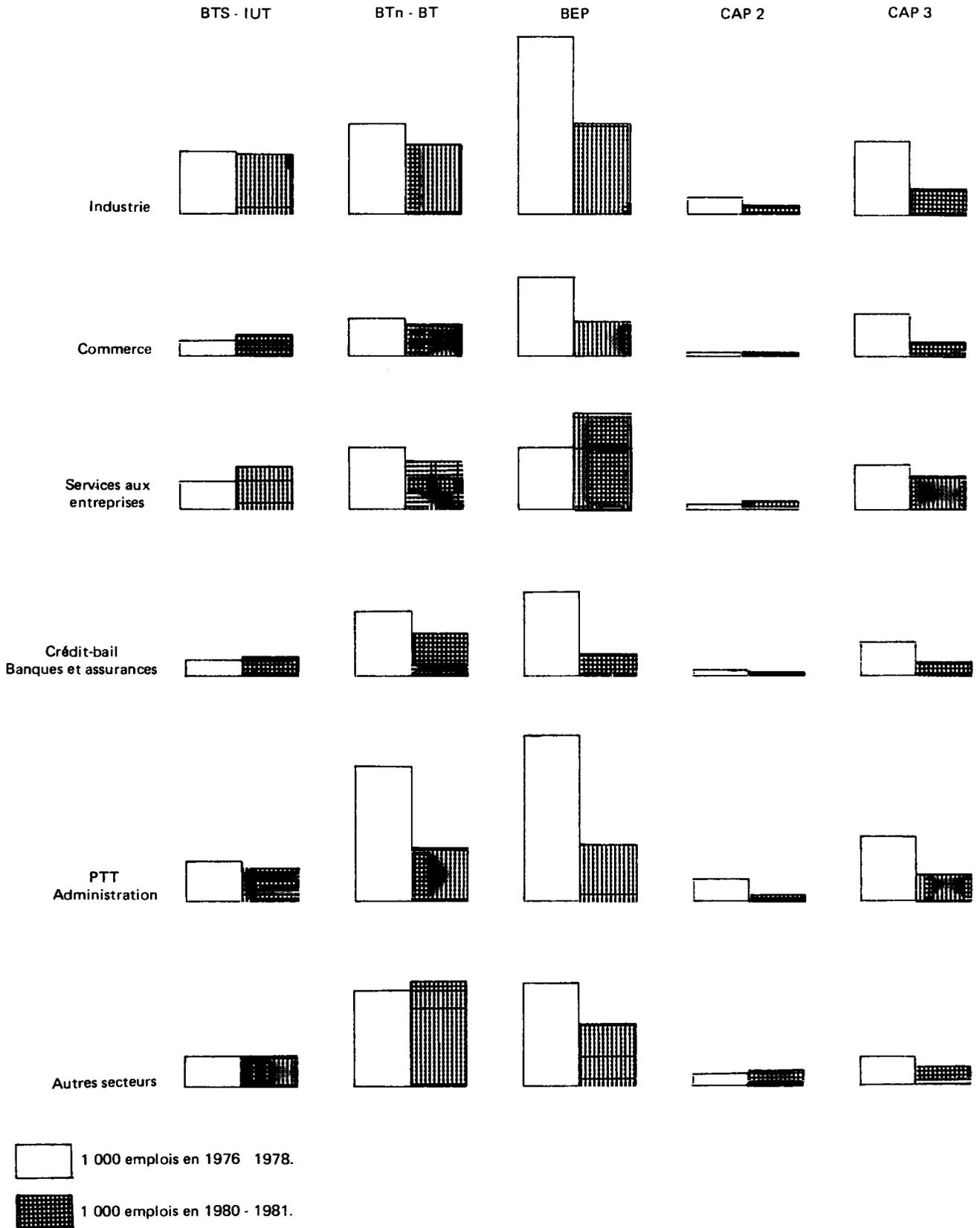
- le rang qui peut être attribué aux différents niveaux de formation en fonction de leur importance respective, quel que soit le secteur, reste toujours le même : niveaux V, IV, III, V bis, I et II.

Les différenciations introduites par les pratiques sectorielles entraînent donc relativement peu de variations autour des moyennes.

(7) Il s'agit des classes de BEP et de CAP.

(8) Il faut certainement établir un lien entre ce double profil de recrutement et les deux sous-secteurs qui composent ce secteur : deux sortes de services principaux sont, en effet, rendus aux entreprises : la gestion de main-d'œuvre dévolue aux sociétés d'intérim et l'exercice de « fonctions intellectuelles » détachées de la production (ingénierie, conseil juridique, publicité, ...).

Graphique 10 : Recrutement de secrétaires débutantes dans les secteurs d'activité selon la filière de formation en effectifs



3.2. L'évolution constatée en 1980 - 1981 concerne le niveau de formation requis, mais non la spécialité

Une nouvelle série d'enquêtes réalisées en 1980 - 1981 auprès des jeunes filles sortant des principales formations (9) menant aux emplois de secrétariat permet de faire les constatations suivantes.

La formation technique dans la spécialité du secrétariat constitue toujours, dans des proportions sensiblement identiques, le moyen privilégié d'accès à ces emplois. Cependant, la part des différentes filières de formation dans les recrutements se modifie sensiblement :

- *en structure*, la part des jeunes filles de niveau III et de niveau IV s'accroît au détriment du niveau V. En fait, cet avantage ne s'étend pas aux non-diplômées de BTn ;

- *en termes d'effectifs*, seules les diplômées de niveau III sont plus nombreuses à accéder à ces emplois. Par contre, les recrutements de niveau IV diminuent en volume alors qu'ils représentent une part plus importante dans la structure globale des recrutements (10). Mais la diminution est surtout spectaculaire pour le niveau V : non seulement pour les diplômées du BEP (- 5 000), mais surtout pour les sortantes des CAP en trois ans.

Paradoxalement, ce sont les diplômées qui paraissent les plus touchées par les diminutions de recrutements, les non-diplômées accédant déjà relativement peu à ces emplois.

(9) Il s'agit des enquêtes effectuées auprès des sortants de CAP-BEP (à l'exclusion des CAP et BEP agricoles), des classes de seconde, première générales et techniques et terminales techniques, des classes de BTS et des IUT soit 87 % des jeunes filles occupant ces emplois en 1976 - 1980. Sont donc exclues les enquêtes auprès des jeunes issus de l'enseignement supérieur universitaire (droit et sciences économiques, lettres et sciences humaines), et des jeunes de niveaux V bis et VI, et des jeunes sortant des terminales de formation générale.

L'enquête auprès des sortantes, en 1980, des universités de droit et sciences économiques (en cours d'exploitation) a pu être partiellement intégrée dans la comparaison, elle a permis de constater que les sorties de l'enseignement supérieur ne menaient pas plus fréquemment qu'en 1978 aux emplois de secrétariat.

On a également pu établir le tableau suivant qui permet de confronter les effectifs obtenus à partir de l'Observatoire EVA et de l'enquête Emploi : avec ces derniers on a établi la moyenne annuelle des insertions qui eurent lieu lors des années où furent réalisées les enquêtes de l'Observatoire.

Les recrutements importants de l'année 1978 contribuent à gonfler les effectifs des insertions sur les emplois de secrétariat au cours de la période 1976 - 1978 et donc à surévaluer la diminution des effectifs en emploi de secrétariat entre les deux vagues d'enquêtes.

Tableau 21 : Comparaison des effectifs des jeunes débutantes occupant un emploi de secrétariat à l'enquête selon les années et les enquêtes (Femmes)

	Enquête Emploi	Observatoire EVA	
	Moyenne annuelle des jeunes filles de moins de 25 ans étudiantes ou élèves à l'enquête précédente	Ensemble des sortants	Sous-champ identique entre les deux enquêtes
1976 et 1978	36 286	38 773	35 256
1980 et 1981	28 492	—	23 423
△	- 8 000	—	- 12 000

(10) La première enquête auprès des jeunes de niveau IV eut lieu au cours de l'année 1978, année marquée par des recrutements exceptionnels.

Tableau 23 : Effectifs des secrétaires et des sténodactylographes débutantes selon leur niveau de formation à la sortie du système scolaire (toutes spécialités confondues) lors des deux vagues d'enquêtes

Niveau de formation (filière et diplôme le plus élevé)	Enquêtes	1976 - 1978 (1) (sous-champ comparable à celui de 1980 - 1981)		1980 - 1981	
		Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
DUT diplômées		158	€	220	1,0
BTS diplômées		2 075	6,0	2 589	12,0
Sous-total niveau III		2 233	6,0	2 809	13,0
Sorties non diplômées de l'enseignement technique supérieur		1 480	4,0	1 173	6,0
BT, BTn diplômées		6 244	19,0	5 140	24,0
BT, BTn non diplômées		2 167	6,0	1 412	7,0
Sous-total niveau IV		9 891	30,0	7 725	36,0
Seconde et première de formation générale		280	1,0	214	1,0
Seconde et première de formation technique		489	1,0	447	2,0
Diplômées du BEP		10 059	30,0	4 969	23,0
Ayant suivi une classe de BEP et diplômées du seul CAP		1 761	5,0	963	4,5
Ayant suivi une classe de BEP et non diplômées du BEP (2)		1 352	4,0	1 205	6,0
CAP en deux ans diplômées (2)		941	3,0	487	2,0
CAP en deux ans non diplômées (2)		254	€	244	1,0
CAP en trois ans diplômées (2)		4 777	14,0	1 571	7,0
CAP en trois non diplômées		1 486	4,0	589	3,0
Sous-total niveau V		21 399	64,0	10 689	50,0
Total		33 523	100,0	21 223	100,0

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1976 - 1978, 1980 - 1981.

(1) Sous-champ comparable à celui de 1980 - 1981.

(2) Qui n'ont pas été affectées dans les rubriques précédentes.

L'élévation du niveau de formation requis paraît générale à l'ensemble des secteurs d'activité où partout, à l'exception du secteur des services rendus aux entreprises, le recrutement privilégié au niveau du BEP régresse ainsi que, plus généralement, celui au niveau de l'enseignement technique court. La proportion de jeunes filles issues des STS et des classes terminales de l'enseignement technique long s'élève et devient majoritaire dans tous les secteurs. Ainsi dans le secteur des banques et des assurances, les recrutements de jeunes filles issues des classes de BTn sont désormais majoritaires. Les recrutements dans la filière BEP sont devenus très faibles.

Seule exception dans cette évolution, le secteur des services rendus aux entreprises où semble exister un double mouvement d'élévation des niveaux de formation requis pour accéder à ces emplois : les BTn sont moins nombreux au profit des BTS, tandis que la part des BEP s'accroît au détriment des CAP en trois ans. Du fait du développement de ce secteur, les formations de BEP augmentent en poids mais aussi en volume.

3.3. L'élévation du niveau de formation des secrétaires débutantes reflète surtout les exigences accrues des entreprises lors des recrutements

En quatre ans, le niveau moyen des jeunes filles formées aux techniques du secrétariat s'est élevé. L'examen des statistiques du SIGES portant sur les effectifs des classes terminales de secrétariat fait apparaître au cours de la période 1975 - 1981, pour un volume global sensiblement stable, une recombinaison interne au profit des niveaux les plus élevés : BTS et BTn, au détriment des formations de niveau V.

Tableau 24 : Répartition des élèves inscrits en classes terminales de secrétariat

En pourcentage

Formation	Année scolaire 1975 - 1976	Année scolaire 1979 - 1980
BTS	10	12
BTn G1	35	38
BEP	36	36
CAP en deux ans	4	3
CAP en trois ans	15	11
Sous-ensemble niveau V	55	50
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>70 272</i>	<i>70 530</i>

Source : SIGES.

C'est la baisse du nombre des élèves préparés aux CAP, et notamment aux CAP en trois ans, qui en est la cause tandis que les effectifs beaucoup plus nombreux (25 000 élèves) des classes terminales de BEP restent à peu près stables. Du même coup, le nombre des formés de niveau V ne diminue en quatre ans que de 3 300 personnes. Dans la mesure où la plupart des sténodactylos et des secrétaires ont été formés aux techniques du secrétariat dans le système scolaire, ce chiffre paraît donc insuffisant pour expliquer une diminution, entre les deux enquêtes, de 10 600 du nombre des secrétaires sorties des classes terminales de CAP-BEP.

Des poursuites d'études plus fréquentes contribuent à élever le niveau de formation et à réduire la part des sortants. La comparaison des effectifs inscrits en classes terminales des formations de secrétariat fournis par le SIGES et des effectifs de sortants réels d'après l'Observatoire EVA fait apparaître, pour toutes les formations (exceptés les CAP en deux ans), des poursuites plus fréquentes.

Tableau 25 : Pourcentage de sortants parmi les inscrits en classes terminales des formations de secrétariat

Classes suivies l'année précédant l'enquête	Années des enquêtes	
	1976 - 1978	1980 - 1981
Troisième année d'un CAP en trois ans	92	79
Seconde année d'un CAP en deux ans	67	71
Seconde année d'un BEP	92	78
Classe de terminale du BTn G1	54	49
Seconde année de BTS	94	80

Source : CEREQ (Observatoire EVA) et SIGES.

Ce phénomène devrait également contribuer à restreindre le nombre des jeunes filles qui occupent un emploi de secrétariat lors des enquêtes. Son ampleur demeure cependant insuffisante pour expliquer la totalité de la réduction des recrutements au niveau V.

L'élévation du niveau de formation requis est bien supérieure à la structure des sorties des formations du secrétariat ainsi que le fait apparaître le tableau 26 portant sur des sous-champs comparables aux structures des sorties des formations de secrétariat (11).

(11) Sont également exclues, par rapport au tableau 23, les sortantes de formation générale et les sortantes d'IUT où il n'existe pas de formations de secrétariat.

Tableau 26 : Évolution comparée des niveaux de formation des sorties et des recrutements de secrétariat

En pourcentage

	Structure des sorties à l'issue des formations de secrétariat		Structure des recrutements de secrétaires et sténodactylos (1)	
	1976 - 1978	1980 - 1981	1976 - 1978	1980 - 1981
BTS y compris première année	12	13	11	18
BTn	25	27	25	32
Seconde et première techniques	3	4	1	2
BEP	38	39	40	34
CAP en deux ans	4	3	4	4
CAP en trois ans	17	14	19	10
Sous-total niveau V	62	60	64	50
Total	100	100	100	100
Effectif	55 801	49 585	33 085	20 789

Source : CEREQ — Observatoire EVA 1976 - 1981.

(1) Quelle que soit la spécialité de formation.

Ce sont donc les exigences accrues des employeurs qui apparaissent comme la raison essentielle de la baisse des recrutements de secrétaires issues des formations de niveau V.

*
* *

Il n'apparaît, à la date de 1981, ni de compression d'effectifs due à l'introduction de la bureautique, ni d'arrêt brutal des recrutements opérés auprès des débutantes. Par contre, on assiste à une sélection plus sévère des employeurs, qui se conjugue à la hausse du niveau produite par le système scolaire et à la volonté plus fréquente des jeunes de poursuivre leur scolarité, pour restreindre fortement l'offre d'emploi s'adressant aux jeunes filles les moins bien pourvues en titres scolaires.

Le phénomène s'accompagne d'une précarité plus fréquente du statut juridique de l'emploi.

D'après l'Observatoire EVA, un peu plus du tiers des jeunes filles occupant en 1980 - 1981 un emploi de secrétariat a été recruté sur contrat à durée illimitée. Les contrats à durée limitée représentent 18 % des effectifs et 10 % suivent un stage pratique en entreprise ; les contrats emploi-formation et les situations d'intérim constituent chacun 7 % des cas. Ces données, confrontées aux résultats de la vague d'enquêtes précédente, font apparaître un renversement de tendance puisque les deux-tiers des intéressées considéraient, en 1976 - 1978, occuper un emploi permanent.

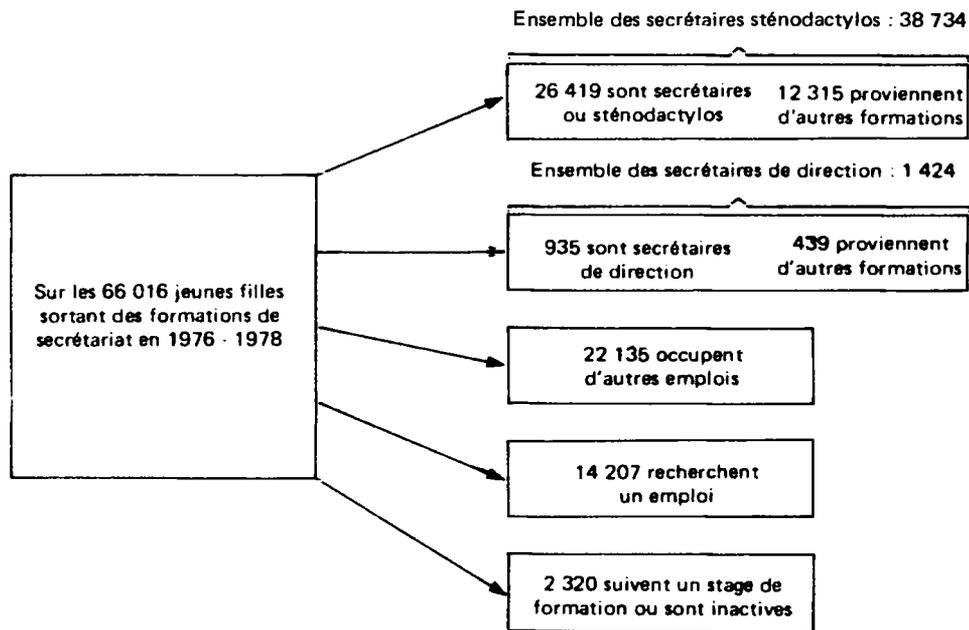
Emploi permanent	Emploi temporaire	Emploi à l'essai	Emploi à durée limitée	Total	Non-réponses	Ensemble
23 100 77,0 %	1 197 4,0 %	2 042 6,8 %	3 566 11,9 %	29 905 100,0 %	2 641 8,8 %	32 547 108,8 %

Source : Observatoire EVA 1976 - 1978, dispositif restreint.

Quelles seront les conséquences de ces phénomènes sur les situations des jeunes filles qui n'ont pu accéder aux emplois de secrétariat à l'issue des formations correspondantes et notamment des formations de niveau V. Se trouveront-elles plus souvent au chômage ? S'inséreront-elles sur d'autres emplois de bureau ou sur des emplois moins qualifiés ?

Quant aux jeunes filles qui ont un niveau de formation plus élevé, seront-elles, sur le marché du travail, en position plus favorable qu'en 1976 - 1978, profitant d'une situation de concurrence qui paraît les favoriser ou bien verront-elles également leur condition évoluer de façon négative ?

Graphique 11 : Situation au moment de l'enquête des jeunes filles sortant des formations de secrétariat



Source : CEREQ - Observatoire EVA 1976 - 1978.

4. UNE DÉTÉRIORATION INÉGALE A L'ISSUE DES CLASSES DE SECRÉTARIAT

Globalement, la proportion de jeunes filles ayant suivi une formation de secrétariat, et qui occupent effectivement un emploi de secrétariat neuf mois après leur sortie du système éducatif (12) diminue : elles ne sont plus qu'un tiers en 1980 - 1981 au lieu de la moitié en 1976 - 1978 (13). En 1976 - 1978, une proportion sensiblement identique de jeunes filles occupe des emplois de secrétariat, quel que soit leur niveau de formation. En 1980 - 1981, la proportion est inégale selon le niveau de formation : 66 % des jeunes filles formées au niveau III dans ces spécialités sont secrétaires au moment de l'enquête, cette proportion tombe à 36 %, en moyenne, pour les jeunes filles de niveau IV, et à 29 % pour celles de niveau V ; la possession ou non du diplôme et la filière suivie contribuent à faire varier cette proportion.

(12) Les emplois de secrétariat de direction (cf. annexe I.2) sont inclus dans ces calculs.

(13) Encore faudrait-il s'intéresser également aux disparités régionales que ne manquent pas de produire les évolutions respectives du système productif et du système éducatif. Si la situation reste relativement favorable en région parisienne, et en Alsace, il n'en est pas de même dans les autres régions notamment dans l'Ouest, le Nord, la Façade Méditerranéenne, le Centre...

Tableau 27 : Situation des jeunes filles sortant des principales formations de secrétariat lors des deux vagues d'enquêtes (1)

En pourcentage

Niveaux de formation	1976 - 1978						1980 - 1981					
	Emplois Secrétariat	Autres emplois	Sous-total en emploi	Chômage	Formation inactive	Total	Emplois Secrétariat	Autres emplois	Sous-total en emploi	Chômage	Formation inactive	Total
III	52	27	80	13	7	100 % 4 178	66	22	88	9	3	100 % 4 274
IV	45	38	82	14	3	100 % 16 949	36	33	70	25	4	100 % 15 437
V	44	29	73	24	3	100 % 34 656	29	29	58	39	3	100 % 29 784
Ensemble	46	31	77	20	3	100 % 55 801	35	30	64	32	4	100 % 49 585

Source : CEREQ — Observatoire EVA 1976 - 1978, 1980 - 1981.

(1) Sont exclues de cette comparaison les jeunes filles de l'enseignement agricole et celles sorties des classes de secrétariat avec un niveau V bis et VI.

Bien qu'elles occupent moins souvent des emplois de secrétariat, elles ne s'insèrent pas pour autant plus fréquemment sur d'autres emplois. Lorsqu'on compare les emplois occupés aux deux enquêtes, les emplois d'ouvrières et de personnel de services sont un peu plus nombreux. Mais cette tendance n'est guère prononcée : elles n'occupent pas massivement des emplois moins qualifiés que ce que leur formation peut leur laisser prétendre.

Il en résulte donc que les situations de recherche d'emplois augmentent d'autant plus que le niveau de formation est plus bas : 39 % des jeunes filles sont au chômage neuf mois après leur sortie des formations de niveau V. Cette proportion tombe à 25 % pour le niveau IV et 9 % pour le niveau III. Il n'est pas certain que l'on assiste seulement à une insertion différée, avec accroissement de la durée de recherche du premier emploi, les jeunes réussissant par la suite à accéder à des emplois de secrétariat ou correspondant à leur niveau de formation.

Les jeunes filles au chômage au moment de l'enquête ont-elles dû depuis accepter des emplois déqualifiés ?

Pour des raisons probablement conjoncturelles — les recrutements exceptionnels de l'année 1978 — les jeunes sorties en 1980 des formations de niveau IV sont, en 1981, malgré l'élévation du niveau de recrutements, plus souvent en situation de recherche d'emploi qu'en 1978.

Seules les jeunes titulaires du BTS occupent en 1981 plus souvent qu'en 1976 un emploi de secrétariat, tandis qu'elles sont moins nombreuses à rechercher un emploi.

Cette intensification des concurrences associée à une précarité plus importante des modalités de recrutements crée donc une situation particulièrement préoccupante pour les jeunes issues des formations de niveau V ; ainsi, sur une promotion de près de 12 000 diplômées du BEP de secrétariat, plus du tiers est au chômage au moment de l'enquête, le quart est salarié sur un contrat sans limitation de durée. Parmi ces dernières, la moitié seulement occupe un emploi de secrétariat.

5. CONCLUSION

L'exemple des emplois de secrétariat nous paraît donc susceptible d'éclairer l'aggravation des difficultés rencontrées par les jeunes filles qui se présentent sur le marché du travail à l'issue d'une formation initiale tertiaire. Il semble que ses principaux apports s'ordonnent autour des points suivants :

- Les réductions d'emplois induites par l'informatisation des activités de secrétariat ne paraissent guère avoir produit les effets attendus. Pour l'instant, la simple stabilisation des effectifs de secrétaires semble surtout s'expliquer par la réduction du niveau de l'emploi.

Du même coup, en tant qu'emplois dispersés dans l'ensemble de l'économie, leur développement apparaît désormais fortement lié à la dynamique sectorielle de l'emploi ; on s'aperçoit, en effet, que ces emplois peuvent également subir l'impact de la crise, puisque les secteurs perdant des emplois comme l'industrie voient également décroître leurs effectifs de secrétaires. Ils n'apparaissent donc pas indépendants de la croissance économique globale.

- L'évolution constatée sur la période récente semble moins marquée par une désaffection brutale à l'égard de la main-d'œuvre débutante (lorsqu'ils recrutent beaucoup, comme en 1978, les employeurs s'adressent largement aux jeunes qui se présentent sur le marché du travail) que par des modalités de recrutement qui s'avèrent plus sélectives aussi bien du point de vue du niveau de formation acquis dans le système scolaire que des conditions juridiques offertes à ces jeunes salariées. Bénéficiant d'un marché du travail qui leur est favorable, les employeurs peuvent accroître leurs exigences en matière de formation initiale bien au-delà de l'élévation du niveau des jeunes filles scolarisées dans les classes de secrétariat qui s'est produite dans le même temps.

- S'il y a bien modification du comportement des employeurs, celui des jeunes s'infléchit dans le sens de poursuites d'études plus fréquentes, mais ne paraît pas, au moment de l'enquête, les conduire à accepter beaucoup plus souvent des emplois moins qualifiés.

- La conjonction de ces phénomènes produit des effets différenciés sur la situation des élèves sortant des classes terminales de secrétariat selon les filières. Ce sont bien évidemment les moins bien pourvues en titres scolaires qui voient leur situation se détériorer le plus au cours de la période étudiée.

Quelles conséquences auront à moyen terme ces divers phénomènes sur les carrières des jeunes qui, au moment de l'enquête, n'occupent pas encore un emploi tel que leur niveau de formation pouvait leur laisser espérer ? Leur période d'insertion se trouve-t-elle seulement différée par suite d'une sélection accrue à l'entrée mais avec stabilisation ultérieure ? Dans quelle mesure se verront-elles contraintes à des déqualifications prolongées et peut-être définitives ? Rejoindront-elles les inactives ? Pour le moment, les enquêtes d'insertion ne font pas apparaître une tendance massive allant dans ce sens. Mais il est difficile de prévoir l'effet de longs mois de chômage ou d'une succession d'emplois précaires entrecoupée de périodes de chômage.

CHAPITRE III LES EMPLOYÉS DES BANQUES ET DES ASSURANCES

Bien qu'ils offrent des débouchés relativement restreints aux jeunes débutants — en 1976 - 1978, 1,4 % seulement des jeunes sont employés des banques et des assurances neuf mois après leur sortie du système scolaire —, ces emplois sont, pour l'étude du mode de renouvellement des emplois de bureau, exemplaires à plusieurs titres :

- les établissements bancaires et les compagnies d'assurances confèrent traditionnellement à leurs salariés des conditions statutaires et des rémunérations qui leur permettent de s'attacher un personnel, recruté de préférence jeune, à la sortie de l'appareil de formation ou du service national. Or, après la période de recrutements intensifs qui a accompagné la première vague de l'informatisation et la fin des créations d'emplois, on peut se demander si la période suivante ne va pas être marquée par un arrêt des recrutements, ou si le mode de gestion traditionnellement pratiqué va préserver — par simple renouvellement des actifs — un certain volume de recrutements de jeunes ;

- ces emplois possèdent la particularité de constituer la grande masse des emplois spécifiques de ces secteurs d'activité (1) qui, on le sait, se trouvent à la pointe de l'informatisation du tertiaire. Or, on assiste aujourd'hui, avec la seconde vague de cette informatisation, à des bouleversements importants dans les modes d'organisation et les contenus de travail. De telles évolutions, parallèles à l'accroissement des difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail, vont-elles se traduire dans les recrutements opérés ? Observera-t-on notamment des modifications dans les embauches, aux divers niveaux du système éducatif ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous nous efforcerons dans un premier temps de caractériser globalement les évolutions qui ont marqué ces emplois au cours de la période récente. Nous préciserons ensuite le contexte dans lequel elles se sont produites : au secteur des banques et des assurances est traditionnellement attaché un mode de gestion du personnel très particulier.

Nous examinerons enfin comment ces divers phénomènes se traduisent au niveau de l'insertion des jeunes : à la fois sur les volumes d'emplois dégagés pour les jeunes débutants et sur la nature des formations qu'ils doivent posséder pour accéder à ces emplois.

1. LA STABILISATION DES EFFECTIFS S'ACCOMPAGNE DE TRANSFORMATIONS QUALITATIVES

1.1. Un développement considérable pendant une dizaine d'années

Après s'être accélérée au début des années soixante, la croissance des emplois est devenue tout à fait exceptionnelle autour de 1970 : le taux de croissance moyen par an a presque doublé par rapport à la période précédente.

(1) Pour une définition du champ de l'étude, se reporter à l'annexe I.3.

Tableau 28 : Taux de croissance annuel moyen entre les recensements des effectifs des employés des banques et des assurances (1)

En pourcentage

Période intercensitaire	1954 - 1962	1962 - 1968	1968 - 1975
Hommes	0,4	4,4	7,0
Femmes	2,2	3,8	8,6
Ensemble	0,8	4,1	7,8

Source : INSEE — Recensements de la population.

(1) Cf. en annexe la définition du champ de l'étude.

Cette augmentation considérable du volume de l'emploi doit être rapportée, comme le montrent P. Adler et N. Dubrulle dans le cas des banques (2), au développement de l'activité commerciale et notamment à l'extension du nombre des guichets impulsée par les réformes de 1966 - 1967 (3).

1.2. Cette période de croissance exceptionnelle est aujourd'hui révolue

Les établissements financiers et les compagnies d'assurances ne créent plus d'emplois de bureau. Les effectifs semblent s'être stabilisés autour de 270 000 personnes.

— Dans les banques, ce tassement des effectifs paraît lié à la stabilisation du nombre des guichets depuis la fin des années soixante-dix ; les fermetures sont même de plus en plus fréquentes (4).

En fait, non seulement la quasi-totalité des français possèdent un compte bancaire comme le montre l'étude du CEE, mais de plus ces phénomènes s'inscrivent dans un contexte général de ralentissement économique qui, avec l'encadrement du crédit, accroît la concurrence sur le marché intérieur.

— Un phénomène similaire s'observe dans les compagnies d'assurances : le ralentissement global de l'économie depuis 1974, l'informatisation croissante, la réorganisation des services, la standardisation de certains produits et l'allègement d'un certain nombre de procédures conjuguent leurs effets pour stabiliser le niveau de l'emploi.

« Désormais, alors qu'il n'y a pas de perspective de retour à une croissance comparable à celle d'avant 1974, se pose la question de savoir si la poursuite des progrès de productivité ne va pas se traduire par une réduction de l'emploi » (5).

En fait, même si une telle question est aujourd'hui à l'ordre du jour, il faut noter cependant que les effets de l'informatisation sur l'emploi sont relativement étalés dans le temps : la période actuelle est plutôt caractérisée par l'existence de réserves de productivité aussi bien dans les banques que dans les compagnies d'assurances, et par une stabilisation du volume de l'emploi.

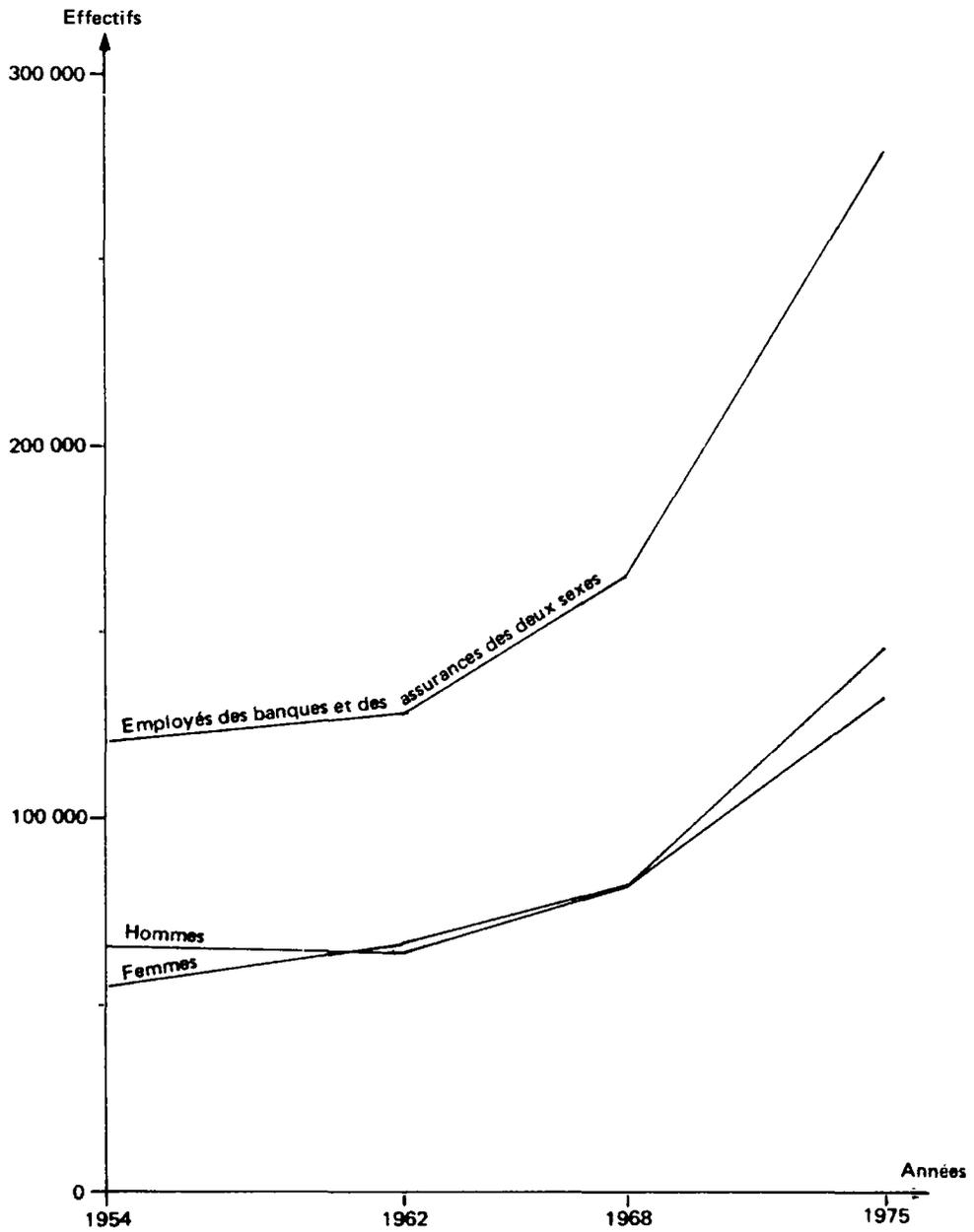
(2) P. ADLER et N. DUBRULLE : *Informatisation et emploi dans les banques*. Rapport d'étude. Centre d'études et l'emploi. Décembre 1980. p. 24 et 25.

(3) La réforme de 1966 - 1967, parmi d'autres mesures, supprime le régime de l'autorisation préalable pour l'ouverture de nouveaux guichets.

(4) Cf. ADLER et DUBRULLE, *op. cit.*

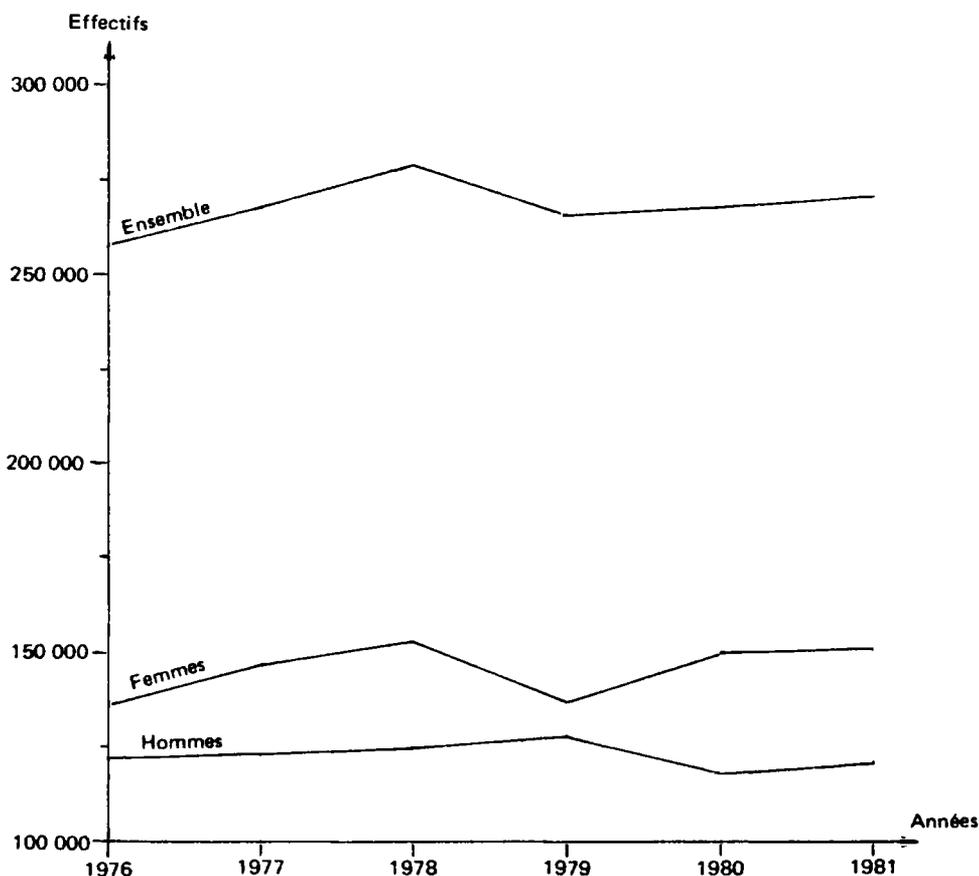
(5) P. BOISARD et P. RANCHON. *Les effets de l'informatisation sur l'emploi dans le secteur des assurances*. Rapport d'études au Centre d'études de l'emploi. 1980. p. 67.

Graphique 12 : Évolution des effectifs des employés des banques et des assurances aux divers recensements



Source : INSEE — Recensements de la population.

Graphique 13 : Effectifs des employés des banques et des assurances de 1976 à 1981



Source : INSEE — Enquête Emploi.

1.3. Des transformations qualitatives modifient en profondeur le procès de travail

Les études récentes permettent de résumer brièvement ces transformations.

La première phase de l'informatisation, qui avait accompagné la période de croissance exceptionnelle des emplois, consistait en une juxtaposition d'applications permettant d'effectuer des traitements de masse en conservant les structures existantes des organisations.

«A la juxtaposition des applications se substitue leur intégration, c'est-à-dire l'enchaînement automatique des procédures. Un ensemble cohérent de fichiers de références auquel se rapportent tous les traitements est mis en place, afin d'éviter les redondances, ainsi : un fichier centralisé de la clientèle. Il s'agit alors d'un système intégré où les données sont saisies une seule fois et transférées automatiquement d'un traitement à l'autre selon les besoins» (6).

Ainsi sur la base du compte d'un assuré, l'ensemble des contrats s'y rapportant est traité, toutes branches confondues ; de même pour l'ensemble des opérations à effectuer sur le compte bancaire d'un client (7).

(6) C. COSSALTER et L. HEZARD : *Nouvelles perspectives de l'informatisation dans les banques et les assurances*. Paris : CERREQ (Collection des études n° 4). Septembre 1983. p. 33 et 34.

(7) *Ibid.*

La réorganisation des procédures s'accompagne d'une saisie directe à la source qui autorise une certaine forme de **décentralisation** : elle contribue en effet à accroître l'importance des organisations périphériques équipées de terminaux, au détriment des centres de traitement de masse qui tendent à disparaître.

Ces bouleversements des procédures s'accompagnent bien évidemment d'une **évolution des modes de division du travail**. L'organisation des services n'est plus fondée sur la diversité des opérations à effectuer, mais on observe une tendance à la création d'équipes polyvalentes prenant chacune à leur charge l'ensemble des opérations qui concernent une clientèle donnée. L'ordinateur réalisant une grande part des tâches administratives, cette nouvelle forme d'organisation du travail ouvre aussi des perspectives plus commerciales aux activités du personnel :

- fournissant des informations précieuses sur le marché pour les décideurs, elle permet, dans un contexte de concurrence accrue, de s'y adapter avec plus de souplesse ; il s'agit d'offrir des services plus conformes aux besoins spécifiques des différents créneaux de clientèle ;

- elle facilite le développement d'une informatique de gestion qui autorise un contrôle plus poussé des unités de travail ;

- la polyvalence des personnels rend plus aisée la mobilité et notamment la mobilité géographique considérée pour le moment comme le seul moyen d'éviter des réductions d'emplois.

Ainsi, «par l'intégration complète des procédures, la diminution de la manipulation des imprimés qui deviennent un sous-produit de la saisie, les tâches administratives (simples et répétitives) apparaissent en obsolescence. En revanche, se développent les fonctions commerciales vers lesquelles sont dégagés et reconvertis les personnels» (8).

Avant de se demander si ces évolutions auront des conséquences sur les qualifications exigées du personnel et donc si elles peuvent se traduire lors d'éventuels recrutements, il convient de les replacer dans le cadre des politiques du personnel traditionnellement pratiquées par les entreprises de ce secteur.

2. L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES DE RECRUTEMENT DE JEUNES

2.1. La politique d'emploi interne, qui caractérise ce secteur, contribue à préserver un certain volume de recrutements pour les jeunes

La comparaison avec les autres emplois analysés dans la présente étude fait apparaître la très grande stabilité des employés des banques et des assurances, qui s'avère même supérieure, pour les femmes, à celle des agents administratifs de l'État. Cette politique d'intégration de la main-d'œuvre s'accompagne d'une politique de recrutement qui s'adresse de façon privilégiée à des jeunes sortant du système éducatif ou revenant du service militaire. L'enquête Emploi permet de repérer l'origine de la main-d'œuvre accédant à ces emplois : 35 % des femmes recrutées au cours d'une année

(8) *Ibid*, p. 59 et 60.

étaient étudiantes ou élèves un an plus tôt pour 25 % en moyenne dans l'ensemble des emplois étudiés. Les hommes sont plutôt recrutés à l'issue de leur service militaire puisque 34 % étaient à l'armée (ou inactifs éventuellement) un an auparavant, 17 % étaient étudiants ou élèves.

Cette préférence pour la main-d'œuvre jeune s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion de main-d'œuvre qu'on peut qualifier d'emploi interne dans la mesure où la gestion du facteur travail correspond largement à une planification des ressources humaines. « *L'embauche n'est plus faite uniquement en fonction de l'emploi au recrutement* », mais s'attache notamment à définir des « *profils de carrière du personnel, en même temps que les besoins d'emploi futur de la firme. Une telle politique suppose et induit à la fois une grande stabilité du personnel* » (9).

Cette politique d'intégration du personnel paraît liée, pour les employeurs du secteur, à la confiance qu'ils doivent accorder à leur personnel.

Traditionnellement, la politique d'emploi interne s'accompagnait d'une politique de recrutement au plus bas de la grille de classification, « *le personnel ne possédait qu'exceptionnellement une formation initiale importante, et un bon exercice de la fonction impliquait seulement une longue expérience, acquise au rythme de l'apprentissage sur le tas* » (10) accompagné d'une politique importante de formation continue marquée par l'existence de diplômes professionnels et débouchant sur une progression des carrières.

Si un certain blocage des carrières est apparu, engendré par la structure démographique très particulière qu'a provoquée le volume très important des recrutements effectués au cours de la période 1966 - 1974, la mise en œuvre de la politique d'emploi interne paraît néanmoins se poursuivre par le maintien des recrutements de débutants. Ainsi, malgré l'arrêt des créations d'emplois, se trouve ainsi préservé un certain volume d'embauches s'adressant aux jeunes.

Il semble donc qu'on assiste à une évolution des effectifs et des embauches moins défavorable que ce que ne le laisse présager le rapport Nora par exemple. Après l'explosion quantitative qui a marqué la période précédente, ce sont plutôt, comme l'ont montré les études récentes portant sur le sujet, à des transformations qualitatives que l'on assiste présentement. Ces évolutions auront-elles des conséquences sur les qualifications exigées lors des recrutements de débutants ?

(9) Cf. ADLER et DUBRULLE, *op. cit.*

(10) Cf. LE GALL « Mobilité et politique d'emploi interne dans les banques », in : *L'accès aux emplois et la mobilité professionnelle*. Paris : CEREQ (Bibliothèque du CEREQ n° 12). Novembre 1979.

**Tableau 29 : Effectifs des recrutements de jeunes débutants
comme employés des banques et des assurances**

Sources Années d'enquêtes	D'après l'enquête emploi	D'après l'Observatoire EVA	
	Moyenne des effectifs calculée sur les différentes années	Effectifs portant sur l'ensemble des enquêtes	Effectifs portant sur des enquêtes comparables (1)
1976 - 1978			
Hommes	2 335	2 233	1 717
Femmes	3 428	4 037	3 237
H + F	5 763	6 270	4 954
1980 - 1981			
Hommes	1 545	—	1 074
Femmes	3 992	—	2 541
H + F	5 537	—	3 615

Sources : CEREQ – Observatoire EVA et INSEE – Enquête Emploi.

(1) Cette comparaison porte sur les enquêtes suivantes : enquêtes auprès des sortants des classes de terminales de BEP, de CAP, des classes de première et de seconde de l'enseignement général et technique, des classes de terminales techniques, des formations des IUT et STS et enfin des universités de droit et sciences économiques.

2.2. Nature des recrutements opérés parmi les jeunes

2.2.1. Bilan des recrutements en 1976 - 1978 (cf. annexe V.3)

a) Pour accéder à ces emplois, les jeunes doivent posséder un niveau de formation globalement élevé.

A l'opposé des emplois de secrétariat et de comptabilité qui sont pourvus au moins aux deux tiers par des jeunes formés dans la spécialité correspondante, l'accès de ces emplois ne paraît guère limité à une spécialisation particulière, même si globalement certaines préférences paraissent accordées aux formations financières et juridiques. On notera également l'importance des formations de secrétariat chez les jeunes filles.

**Tableau 30 : Proportion de jeunes débutants issus de l'enseignement supérieur et des classes terminales
de l'enseignement technique long parmi l'ensemble de ceux qui sont recrutés
sur les divers emplois de bureau**

En pourcentage

Emplois occupés	Sexe	Hommes	Femmes
Employés des banques et des assurances		57	54
Agents administratifs de l'État		54	56
Employés administratifs des entreprises		33	35
Aides-comptables		28	36
Comptables		74	60
Employés qualifiés de secrétariat		—	41
Secrétaires de direction		—	90
Ensemble de ces emplois		—	44
Ensemble des emplois occupés par de jeunes débutants		29	32

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

**Tableau 31 : Niveaux de formation des jeunes recrutés comme employés
des banques et assurances à leur sortie du système scolaire**

En pourcentage

Niveaux de formation	Sexe	Hommes	Femmes
I - II		7	5
III		6	7
IV		35	38
V		40	41
V bis		11	9
VI		1	0
Total		100	100
<i>Effectif</i>		2 233	4 037

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

**Tableau 32 : Origine scolaire des employés débutants des banques et assurances
en 1976 - 1978
– par filière –**

En pourcentage

Filières	Sexe	Hommes	Femmes
Enseignement supérieur universitaire		36	17
Enseignement supérieur technique		6	11
Enseignement technique long		15	2
Enseignement technique court en deux ans		26	29
Enseignement technique court en trois ans		7	12
Enseignement général et préprofessionnel		10	7
Total		100	100
<i>Effectif</i>		2 233	4 037
Part des abandons et non-diplômés		64	46

– par spécialité de formation –

En pourcentage

	Hommes		Femmes
Techniques financières et comptables	30	Secrétariat	33
Droit et sciences économiques	26	Techniques financières et comptables	19
Commerce	10	Droit et sciences économiques	11
Lettres et sciences humaines	9	Techniques administratives et juridiques	11
Spécialités industrielles	7	Commerce	8
Techniques administratives et juridiques	6	Lettres et sciences humaines	5
Autres	12	Autres	13
Total	100	Total	100

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

L'accent paraît être mis dans les recrutements sur le passage par une filière de formation valorisée : parmi les jeunes employés des banques et assurances, la proportion issue des formations supérieures ou du technique long est plus importante que chez les autres employés de bureau.

Mais le passage par ces formations n'a pas été toujours sanctionné par l'obtention du diplôme correspondant. Au contraire, les situations d'abandons ou d'échecs au diplôme sont particulièrement nombreuses (elles concernaient 64 % des hommes et 46 % des femmes en 1976 - 1978).

Ceci explique l'importance du niveau IV chez les jeunes qui s'insèrent sur ces emplois. Si le niveau V est encore prépondérant, les jeunes employés des banques et des assurances étaient en 1976 - 1978, de tous les jeunes employés de bureau, ceux qui possédaient la plus forte proportion de jeunes issus du niveau IV et au delà (48 % des hommes et 50 % des femmes avaient un niveau de formation égal ou supérieur au niveau IV).

Cependant, les jeunes gens et les jeunes filles recrutés comme employés dans les banques et les assurances ne sont pas issus des mêmes filières scolaires.

Les hommes ont plus souvent amorcé des études universitaires – notamment de droit et de sciences économiques – qu'ils ont fréquemment abandonnées sans obtenir de diplôme ; les femmes, par contre, tout en étant plus souvent diplômées, ont plutôt suivi un enseignement technologique (une fois sur trois, il s'agit d'une formation de secrétariat).

b) Des origines sociales différenciées

Les jeunes issus des filières les plus valorisées ont la plupart du temps une origine sociale plus élevée. Ainsi, les jeunes employés des banques et des assurances sont-ils souvent issus de milieux plus aisés que les autres employés de bureau (cf. tableaux en annexe VI.1).

De plus, ainsi que les origines scolaires le laissent présenter, les jeunes gens et les jeunes filles qui deviennent employés des banques et des assurances ont des origines socialement différentes. Les hommes sont issus de milieux plus favorisés que les femmes : celles-ci sont majoritairement filles d'ouvriers, d'agriculteurs et de petits commerçants, tandis que les hommes sont plus souvent fils de cadres supérieurs, moyens et d'employés.

Ces origines sociales doivent être rapprochées du lieu de résidence des parents – les hommes sont plus souvent que les femmes originaires de la région parisienne.

Tableau 33 : Lieu de résidence des parents des employés des banques et assurances au moment de leur insertion dans la vie active

En pourcentage

Emplois occupés Lieu de résidence des parents	Employés des banques et assurances		Ensemble des jeunes sortant du système éducatif	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ile de France	31	21	15	15
Autres départements	69	79	85	85
Total	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>2 212</i>	<i>3 946</i>	<i>328 292</i>	<i>300 519</i>

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

c) Une féminisation croissante, mais inégale

Ces emplois sont restés longtemps à dominante masculine. Ils sont encore aujourd'hui les moins féminisés des emplois de bureau : les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes. La progression de la féminisation a été assez lente :

Tableau 34 : Taux de féminisation des employés des banques et des assurances débutants aux recensements

En pourcentage

Recensements	1954	1962	1968	1975
Taux de féminisation	45,0	50,5	50,3	52,3

Source : INSEE – Recensements de la population.

Elle paraît s'être un peu accélérée au cours de la période récente :

Tableau 35 : Taux de féminisation des employés des banques et des assurances débutants de 1976 à 1981

En pourcentage

Année de l'enquête	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Taux de féminisation	53,1	54,6	55,0	51,8	55,8	55,5

Source : INSEE – Enquête Emploi.

Il faut cependant noter que la structure des recrutements de jeunes dans le secteur des banques et des assurances fait apparaître de grandes disparités selon le niveau des emplois à pourvoir : 90 % des femmes sont recrutées comme employées pour 62 % des hommes ; 79 % des jeunes cadres supérieurs débutants sont de sexe masculin.

Tableau 36 : Recrutements des jeunes sortant du système scolaire dans le secteur des banques et des assurances selon le niveau de qualification des emplois et le sexe

Niveau de qualification \ Sexe	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Cadres supérieurs	658	15	171	2	829	6
Cadres moyens	796	18	736	7	1 532	10
Employés	2 663	62	9 277	90	11 940	82
Autres	212	5	71	1	283	2
Total	4 329	100	10 255	100	14 584	100

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Cette disparité est à rapprocher du fait qu'hommes et femmes ne sont pas recrutés dans le même type d'établissement.

**Tableau 37 : Répartition des employés des banques et des assurances
selon leur sexe et selon la taille de l'établissement**

En pourcentage

Classe de taille	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
De 1 à 50 salariés	37	39	38
De 50 à 199 salariés	16	14	15
De 200 à 999 salariés	24	31	28
1 000 salariés et plus	23	16	19
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 856</i>	<i>3 406</i>	<i>5 262</i>
<i>Non-réponses</i>	<i>377</i>	<i>631</i>	<i>1 008</i>
<i>Ensemble</i>	<i>2 233</i>	<i>4 037</i>	<i>6 270</i>

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

2.2.2. Élévation du niveau des recrutements au cours des années récentes

La diminution du volume des recrutements s'est opérée surtout au détriment des sortants de l'enseignement technique court : leurs effectifs fondent de moitié.

Compte tenu de la faiblesse des effectifs, il est difficile d'apprécier très précisément quelles sont les formations qui profitent essentiellement de la hausse des niveaux de recrutement : on peut cependant constater la part croissante occupée lors des recrutements de jeunes débutants par les jeunes qui ont poursuivi leurs études jusqu'au niveau IV et au delà.

**Tableau 38 : Niveaux de formation regroupés des jeunes employés des banques
et des assurances selon le sexe et la date des enquêtes**

En pourcentage

Sexe et années des enquêtes Niveaux de formation	Hommes		Femmes		Ensemble	
	1976 - 1978	1980 - 1981	1976 - 1978	1980 - 1981	1976 - 1978	1980 - 1981
	Niveaux I à IV	48	65	53	65	51
Niveau V	52	35	47	35	49	35
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

Les différences constatées entre les profils féminins et masculins paraissent toujours en vigueur : chez les jeunes gens, un privilège est accordé aux jeunes ayant abandonné leurs études universitaires de droit et de sciences économiques, ce qui leur octroie, dans la nomenclature de niveaux de formation, un classement au niveau IV.

Lors des recrutements féminins, la place occupée par les jeunes filles formées dans l'enseignement technique long est toujours aussi importante.

Tableau 39 : Comparaison des niveaux de formation des jeunes employés des banques et des assurances débutants

Niveaux \ Sexe		1976 - 1978			1980 - 1981		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
I et II	Eff. %	108 6	135 4	243 5	79 8	73 2	152 5
III	Eff. %	108 6	255 8	363 7	123 12	320 13	443 12
IV	Eff. %	603 35	1 329 41	1 932 39	455 45	1 265 50	1 720 48
V	Eff. %	897 53	1 518 47	2 415 49	353 35	883 35	1 236 35
Total	Eff. %	1 717 100	3 237 100	4 953 100	1 010 100	2 541 100	3 551 100
Ensemble	Eff.	1 717	3 237	4 954	1 074	2 541	3 615

Source : CEREQ – Observatoire EVA (sous-champ).

Tableau 40 : Comparaison des filières de formation des jeunes employés des banques et des assurances débutants

Filières \ Sexe		1976 - 1978			1980 - 1981		
		Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Université	Eff. %	576 33	455 14	1 031 21	377 35	310 12	687 19
Enseignement technique universitaire	Eff. %	133 8	399 12	532 11	148 14	454 18	602 17
Enseignement long	Eff. %	461 27	1 101 34	1 562 31	256 24	1 063 42	1 319 36
BEP	Eff. %	379 22	888 28	1 267 26	262 24	513 20	775 22
CAP	Eff. %	168 10	393 12	561 11	31 3	201 8	232 6
Total	Eff. %	1 717 100	3 237 100	4 954 100	1 074 100	2 541 100	3 615 100
Ensemble	Eff. %	1 717 35	3 237 65	4 954 100	1 074 30	2 541 70	3 615 100

Source : CEREQ – Observatoire EVA (sous-champ).

3. CONCLUSION

Après les très fortes créations d'emplois qui ont caractérisé la décennie précédente, la période actuelle (1976 - 1981) est marquée par une stabilisation, mais non par les réductions massives d'emplois qu'une informatisation intensive pouvait laisser redouter.

La stabilisation des effectifs s'accompagne d'un maintien des recrutements qui traditionnellement s'adressent fréquemment aux jeunes.

Parmi les employés de bureau, ces jeunes possèdent un bon niveau de formation, phénomène qui ne fait que s'accroître au cours de la période et qui s'opère essentiellement au détriment des jeunes de niveau V : ils représentaient la moitié des recrutements en 1976 - 1978, et n'en constituent plus que le tiers en 1980 - 1981.

La féminisation se poursuit et contribue à accroître le poids de l'enseignement technique long puisque les profils scolaires des jeunes recrutés se trouvent relativement différenciés selon le sexe : les jeunes gens ont souvent abandonné des études de droit ou de sciences économiques tandis que les jeunes filles sont souvent diplômées de l'enseignement technique.

CHAPITRE IV LES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Cette appellation regroupe la plus grande partie des employés de bureau appartenant à l'administration d'État (administration centrale et territoriale y compris enseignement et recherche, postes et télécommunications), aux collectivités locales et aux organismes parapublics tels que les caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales. Ces agents exercent des fonctions qui concourent à l'accomplissement des missions propres à ces organismes ainsi qu'aux activités de gestion et d'administration nécessaires au fonctionnement de toute organisation (cf. annexe I. 4).

Lorsqu'ils sont titulaires, les agents de l'État et des collectivités locales qui occupent de tels emplois relèvent, dans l'immense majorité des cas, des catégories C et D et appartiennent aux corps spécifiques de chaque ministère (agents d'exploitation des PTT, agents d'assiette des impôts, agents de recouvrement du trésor, etc.) et aux divers corps communs de la fonction publique et des collectivités locales (adjoints administratifs, commis et agents de bureau (1)).

Bénéficiant des garanties de l'emploi attachées au statut de la fonction publique, ces agents titulaires sont essentiellement recrutés par voie de concours externe ou interne. Traditionnellement, ce mode de gestion se caractérise par une grande stabilité des titulaires de ces emplois — ce qui n'exclut pas, bien au contraire, des mobilités internes et géographiques. Mais, si le nombre global des recrutements est faible par rapport à la masse des actifs, la pratique des concours, qui font souvent l'objet d'une limitation d'âge, devrait permettre d'accorder en leur sein une place importante aux jeunes débutants.

On sait cependant qu'à côté des voies statutaires, s'est développée une politique de recrutements d'auxiliaires et de contractuels. Les tentatives de résorption de cet auxiliaire ont pu s'accompagner d'une limitation des embauches.

Tableau 41 : Permanence de l'emploi occupé par les jeunes employés de bureau débutants

En pourcentage

Durée de l'emploi \ Emploi	Employés des administrations publiques		Employés des banques et des assurances		Employés de la comptabilité		Secrétaires sténodactylos	Secrétaires de direction
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes
Permanent	81	67	76	77	80	79	78	90
Temporaire	1	2	3	2	3	2	4	—
Essai	4	6	11	9	9	9	7	5
Durée limitée	14	25	10	12	8	10	11	5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>3 116</i>	<i>8 113</i>	<i>2 178</i>	<i>3 534</i>	<i>3 048</i>	<i>10 336</i>	<i>35 919</i>	<i>1 100</i>
<i>Non-réponses</i>	<i>200</i>	<i>541</i>	<i>55</i>	<i>503</i>	<i>207</i>	<i>823</i>	<i>2 854</i>	<i>324</i>
<i>Ensemble</i>	<i>3 316</i>	<i>8 654</i>	<i>2 233</i>	<i>4 037</i>	<i>3 255</i>	<i>11 159</i>	<i>38 773</i>	<i>1 424</i>

Source : CEREQ — Observatoire EVA 1976 - 1978. Ensemble des enquêtes.

(1) Agents de service exclus.

Dans la plupart des secteurs à main-d'œuvre stable, le renouvellement s'effectue en accordant une place privilégiée aux jeunes débutants. Tel ne paraît pas être le cas ici : parmi les embauches qui concernent surtout une main-d'œuvre féminine, les débutantes ne sont pas plus nombreuses que les femmes possédant déjà une expérience professionnelle ; quant aux recrutements d'inactives, ils sont relativement importants puisqu'ils représentent le quart des embauches féminines (cf. annexe III. 7).

En outre, les jeunes employés des administrations publiques sont les employés de bureau pour lesquels on observe le plus fort pourcentage de recrutements sur contrat de durée limitée (cf. tableau 41). On peut donc s'interroger sur la place accordée aux jeunes au sein de ces emplois gérés de façon très spécifique. A-t-elle suivi la variation du volume global de l'emploi ? Les recrutements statutaires demeurent-ils le mode dominant ? Dans quelle mesure des évolutions éventuelles se sont-elles accompagnées de modifications dans les profils de formation ?

1. LES EFFECTIFS ONT PRESQUE DOUBLÉ EN VINGT ANS, MAIS LEUR CROISSANCE PARAÎT STOPPÉE DEPUIS 1979

Si la croissance de ces emplois a suivi, depuis l'après-guerre, la croissance moyenne des emplois de bureau (cf. tableau II. 3 en annexe), elle marque le pas depuis 1978 par suite de la diminution des emplois masculins. Les effectifs féminins continuent de croître jusqu'en 1981, mais cette croissance n'est due qu'aux emplois occupés par des femmes de plus de 25 ans. D'où un vieillissement assez rapide de la population occupée sur ces emplois : la part des moins de 25 ans passe de 22,5 % en 1976 à 16,6 % en 1981.

Cette évolution est-elle l'indice d'un ralentissement des recrutements de jeunes ?

Tableau 42 : Effectifs par tranche d'âge et par sexe des agents des administrations publiques de 1976 à 1981

Sexe et tranches d'âge		Années des enquêtes					
		1976	1977	1978	1979	1980	1981
Hommes	Moins de 25 ans	19 865	20 733	23 422	21 268	13 757	12 364
	Plus de 25 ans	88 433	95 828	115 471	117 415	103 791	110 137
	Total	108 298	116 561	138 893	138 683	117 548	122 501
Femmes	Moins de 25 ans	66 633	63 586	65 272	60 739	58 578	63 057
	Plus de 25 ans	208 305	221 602	218 952	253 151	256 951	269 486
	Total	274 938	285 188	284 224	313 890	315 529	332 543
Total	Moins de 25 ans	86 498	84 319	88 694	82 007	72 335	75 421
	Plus de 25 ans	296 738	317 430	334 423	370 566	360 742	379 623
	Total	383 236	401 749	423 117	452 573	433 077	455 044

Source : INSEE — Enquêtes sur l'emploi.

2. LES JEUNES SUBISSENT PARTICULIEREMENT LE CONTRE-COUP DE L'ARRET DE LA CROISSANCE

– Si le volume global des recrutements féminins se maintient sur la période, il n'en est pas de même en ce qui concerne les hommes ; quant à l'embauche de jeunes débutants, elle paraît décroître sans que les données de l'enquête Emploi permettent d'être tout à fait affirmatif, par suite de la faiblesse des effectifs. Cette tendance paraît plus particulièrement accentuée pour les jeunes gens.

Tableau 43 : Volume des recrutements de jeunes débutants et de l'ensemble des recrutements d'employés des administrations publiques de 1976 à 1981

		1976	1977	1978	1979	1980	1981
Ensemble des recrutements (1)	Hommes	11 814	12 602	12 478	11 858	9 599	6 793
	Femmes	32 202	30 111	35 869	32 038	29 874	32 390
	Total	44 016	42 713	48 347	43 896	39 473	39 183
Recrutements des débutants	Hommes	4 232	2 356	2 902	3 128	1 364	1 289
	Femmes	12 028	10 433	12 082	6 708	5 831	7 566
	Total	16 260	12 789	14 984	9 836	7 195	8 855

Source : INSEE — Enquête Emploi.

(1) Sur la méthode utilisée, se reporter à l'annexe III.1.

– L'Observatoire EVA confirme cette tendance puisque sur le sous-champ commun aux deux vagues d'enquêtes, le flux des entrées des jeunes sortant du système éducatif sur ces emplois diminue à peu près de moitié entre 1976 - 1978 et 1980 - 1981 (cf. tableau 44).

Ce sont surtout les recrutements masculins qui paraissent affectés puisqu'on ne retrouve en 1980 - 1981 que le tiers des effectifs de 1976 - 1978, tandis que les jeunes femmes sont seulement deux fois moins nombreuses à accéder à de tels emplois. Ceci confirme donc la tendance à la féminisation croissante de ces emplois (81 % des recrutements concernent des jeunes filles en 1980 - 1981).

Tableau 44 : Effectifs de jeunes débutants recrutés comme employés des administrations publiques selon les sources

	Source Enquête Emploi			Source Observatoire EVA					
	Moyenne annuelle des embauches de débutants			Ensemble du dispositif			Champ commun aux deux vagues d'enquêtes (1)		
	H	F	H + F	H	F	H + F	H	F	H + F
1976 - 1978	3 163	11 514	14 677	3 316	8 654	11 970	2 684	6 965	9 649
1980 - 1981	1 326	6 698	8 024				874	3 788	4 662
△	1 837	4 816	6 653				1 810	3 177	4 987

Source : CEREQ et INSEE.

(1) Ce sous-champ comprend les enquêtes effectuées auprès des sortants de CAP - BEP (à l'exclusion des CAP et BEP agricoles), des classes de seconde et première générales et techniques et terminales techniques, des classes de BTS, BTSA et IUT ainsi que des universités de droit et de sciences économiques. Il exclut donc les enquêtes auprès des sortants des universités de lettres et sciences humaines, et les sortants de niveaux V bis et VI, non disponibles pour l'instant.

On peut supposer qu'une partie des écarts constatés entre les deux sources est imputable à l'absence d'interrogations des sortants des classes terminales de formation générale dans l'Observatoire EVA.

3. LA PART DES NON-TITULAIRES EST CONSIDÉRABLE, SURTOUT PARMIS LES JEUNES FILLES

Les changements de formulation qui sont intervenus dans le questionnaire ne permettent pas de prendre la mesure effective de la dégradation des conditions de recrutements des jeunes débutants.

Tableau 45 : Permanence de l'emploi occupé par les agents administratifs de l'État en 1976 - 1978

En pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
Permanent	83,0	67,0	71,0
Temporaire	1,0	1,0	1,0
Essai	3,5	7,0	6,0
Durée limitée	12,5	25,0	22,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 512	6 456	8 968
Non-réponses	172	509	682
Ensemble	2 684	6 965	9 650

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

On peut néanmoins constater à quel point, en 1980 - 1981, les recrutements de titulaires sont désormais marginaux, puisqu'ils ne concernent que 20 % des embauches.

Tableau 46 : Situation juridique des jeunes débutants recrutés en 1980 - 1981
comme employés des administrations publiques

En pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
Titulaire	37	16	20
Contractuel	9	8	8
Vacataire	54	76	72
Total	100	100	100
Effectif	840	3 600	4 440
Non-réponses	34	188	222
Ensemble	874	3 788	4 662

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1980 - 1981.

Ce phénomène est plus accentué lors des recrutements s'adressant à de la main-d'œuvre féminine : 16 % seulement des jeunes filles et plus du tiers des jeunes gens sont recrutés comme titulaires.

– La précarité du statut varie en raison inverse du niveau de formation. Parmi les jeunes filles qui proviennent des universités de droit et sciences économiques,

plus d'une sur quatre est recrutée comme titulaire ; tandis que cette proportion tombe à une sur dix pour celles qui ont suivi l'enseignement technique court.

Tableau 47 : Situation juridique des jeunes débutants recrutés en 1980 - 1981 comme employés administratifs des administrations publiques selon leur filière de formation

Hommes

En pourcentage

Statut \ Filière	CAP - BEP, première seconde	Terminale BT, Btn, STS, IUT	Droit et sciences économiques	Ensemble
Titulaire	36	39	37	37
Contractuel	7	11	8	9
Vacataire	57	50	55	54
Total	100	100	100	100
Effectif	270	179	391	840
Non-réponses	28	6	—	34
Ensemble	298	185	391	874

Femmes

Statut \ Filière	CAP - BEP	Première ou seconde	Terminale BT, Btn	STS, IUT	Droit et sciences économiques	Ensemble
Titulaire	10	12	16	26	29	16
Contractuel	7	3	9	8	13	8
Vacataire	83	85	75	66	58	76
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 531	209	1 137	379	344	3 600
Non-réponses	49	—	20	20	99	188
Ensemble	1 580	209	1 157	399	443	3 788

Source : CEREQ — Observatoire EVA 1980 - 1981.

4. L'ORIGINE SCOLAIRE DES JEUNES DÉBUTANT DANS LES EMPLOIS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NE S'EST PAS MODIFIÉE AU COURS DE LA PÉRIODE

4.1. L'origine scolaire des jeunes en 1976 - 1978 (cf. annexe V. 4)

4.1.1. Trois filières, essentiellement, permettent d'accéder à ces emplois

— L'enseignement technique court constitue la filière dominante, mais comparée aux filières suivies par l'ensemble des sortants du système éducatif, son importance reste relative. Il s'agit surtout de jeunes sortant des classes terminales de CAP et de BEP dans les spécialités tertiaires : techniques financières et comptables, techniques administratives et juridiques et secrétariat pour les jeunes filles, ainsi des spécialités industrielles chez les jeunes gens.

Deux autres filières sont également importantes mais de façon inégale selon le sexe :

— Le second cycle de l'enseignement technique long. Cette filière est surtout importante chez les jeunes filles : 28 % des employées des administrations publiques ont suivi cet enseignement — la plupart jusqu'en terminale — et 19 % des jeunes

Tableau 48 : Niveaux et spécialités de formation des jeunes employés des administrations publiques débutants rapportés à ceux de l'ensemble des sortants

Hommes

Spécialités	Niveaux	I et II	III	IV	V	V bis	VI	Ensemble des niveaux		Ensemble des sortants
								Eff.	%	%
Spécialités industrielles		—	9	346	413	103	—	871	26	43,0
Droit et sciences économiques		90	67	264	403	—	—	824	25	6,0
Techniques financières et comptables		—	8	55	315	87	—	465	14	5,0
Techniques administratives et juridiques		—	12	4	272	25	—	313	9	1,5
Lettres et sciences humaines		79	30	180	—	—	—	289	9	4,0
Commerce		—	6	88	76	10	0	180	6	2,5
Autres		7	20	37	295	7	6	372	11	38,0
Total	Eff.	176	152	974	1 774	232	6	3 314	100	100,0
	%	6	5	29	53	7	—	100		
Ensemble des sortants	%	8	6	11	39	15	21	100		

Femmes

Spécialités	Niveaux	I et II	III	IV	V	V bis	VI	Ensemble des niveaux		Ensemble des sortants
								Eff.	%	%
Secrétariat		—	117	1 342	1 213	133	0	2 805	33	22
Techniques financières et comptables		—	35	524	600	134	0	1 293	15	10
Droit et sciences économiques		221	86	561	248	—	—	1 116	13	5
Lettres et sciences humaines		191	88	575	—	—	—	854	10	9
Techniques administratives et juridiques		—	46	36	647	32	8	769	9	4
Commerce		—	20	184	485	33	0	722	8	7
Santé		—	0	200	86	0	0	286	3	4
Autres		7	38	138	407	160	45	795	9	39
Total	Eff.	419	430	3 560	3 686	492	53	8 640	100	100
	%	5	5	41	43	6	—	100		
Ensemble des sortants	%	8	6	16	40	16	14	100		

Source : CERECQ — Observatoire EVA 1976 - 1978.

gens. La spécialité suivie reflète fortement la structure générale des sorties du système éducatif : secrétariat pour les femmes et spécialités industrielles pour les garçons.

— L'enseignement universitaire constitue chez les hommes une filière essentielle : le tiers des jeunes gens et le quart des jeunes filles sont passés par l'université, plus souvent par les facultés de droit et sciences économiques que par les facultés de lettres et sciences humaines.

4.1.2. L'accès de ces emplois paraît presque réservé aux jeunes possédant un niveau de formation IV ou V

— L'importance de la filière universitaire ne signifie pas pour autant que les niveaux de formation I, II et même III soient fréquents. En fait le passage par l'université est rarement sanctionné par l'obtention d'un diplôme : il s'agit bien souvent d'abandons en première ou deuxième année de DEUG ou de capacité en droit. Ce phénomène, conjugué à l'importance de la filière de l'enseignement technique long, contribue à gonfler les effectifs classés au niveau IV :

Tableau 49 : Niveaux et filières de formation des employés des administrations publiques rapportés à ceux de l'ensemble des sortants

Hommes

Filières	Niveaux de formation							Total	Ensemble des sortants
	I et II	III	IV	V	V bis	VI			
Enseignement universitaire	182 5 %	128 3 %	465 12 %	448 12 %			1 223 32 %	15 %	
Enseignement technique supérieur		40 1 %	72 2 %				112 3 %	6 %	
Enseignement technique long			556 14 %	171 4 %			727 19 %	8 %	
Enseignement général			24 1 %	215 6 %	27 1 %	6	272 7 %	29 %	
Enseignement technique court				1 180 31 %	318 8 %		1 498 39 %	42 %	
Ensemble	182 5 %	168 4 %	1 117 29 %	2 014 53 %	345 9 %	6	3 832 100 %	100 %	
Ensemble des sortants	8 %	6 %	11 %	39 %	15 %	21 %	100 %		

Femmes

Filières	Niveaux de formation							Total	Ensemble des sortants
	I et II	III	IV	V	V bis	VI			
Enseignement universitaire	444 4 %	197 2 %	1 319 13 %	310 3 %			2 270 22 %	16 %	
Enseignement technique supérieur		264 3 %	307 3 %				571 5,5 %	5 %	
Enseignement technique long			2 580 25 %	350 3 %			2 930 28 %	11 %	
Enseignement général			48	346 3 %	127 1 %	83 1 %	604 6 %	22 %	
Enseignement technique court				3 465 34 %	466 5 %		3 931 38 %	46 %	
Ensemble	444 4 %	461 5 %	4 254 41 %	4 471 43 %	593 6 %	83 1 %	10 306 100 %	100 %	
Ensemble des sortants	8 %	6 %	16 %	40 %	16 %	14 %	100 %		

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble.

- les jeunes filles sont presque aussi nombreuses que celles qui ont obtenu un niveau V, qu'elles aient réussi un baccalauréat tertiaire (18 % des jeunes filles), ou échoué (13,5 %), ou abandonné des études universitaires ;

- 29 % des garçons sont classés au niveau IV après avoir le plus souvent abandonné leurs études de droit ou de lettres ou échoué à un baccalauréat technique dans une spécialité industrielle.

Ce poids du niveau IV apparaît tout à fait remarquable non seulement comparé à la structure par niveau de formation de l'ensemble des sortants, mais également comparé aux autres emplois de bureau.

– Si le niveau V reste dominant, surtout chez les garçons, il s’agit surtout de jeunes ayant suivi une préparation au BEP, dont, dans l’ensemble, ils ont subi les épreuves avec succès et au CAP en trois années, ainsi que d’abandons en première année de capacité en droit et d’abandons du second cycle de l’enseignement technique et général.

4.1.3. Les origines sociales des jeunes gens et des jeunes filles ne sont pas identiques

Les hommes sont surtout issus des milieux de cadres moyens et d’employés, tandis que les femmes sont plus souvent filles d’ouvriers et d’agriculteurs. Le domicile des parents est d’ailleurs plus souvent situé en Ile de France pour les garçons que pour les filles (cf. annexe VI).

4.2. L’évolution des profils de formation

Du point de vue des filières et des niveaux, la nature des recrutements est très stable pour les femmes. Par contre chez les jeunes gens, le recours à la filière universitaire paraît plus fréquent en 1980 - 1981, puisqu’il représente désormais un recrutement sur deux, au lieu d’un sur trois en 1976 - 1978. Cette évolution s’accomplit au détriment de l’enseignement technique court et long.

Tableau 50 : Évolution des niveaux et des filières de recrutements des employés des administrations publiques débutants

Niveaux de formation	1976 - 1978			1980 - 1981		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
I et II	90 3 %	221 3 %	311 3 %	8 1 %	42 1 %	50 1 %
III	103 4 %	335 5 %	438 5 %	57 7 %	183 5 %	240 5 %
IV	765 29 %	2 895 42 %	3 660 38 %	415 47 %	1 507 40 %	1 922 41 %
V	1 726 64 %	3 515 50,5 %	5 240 54 %	394 45 %	2 056 54 %	2 450 53 %
Total	2 684 100 %	6 965 100 %	9 649 100 %	874 100 %	3 788 100 %	4 662 100 %

Filières de formation	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Université	824 31 %	1 116 16 %	1 940 20 %	391 45 %	443 12 %	834 18 %
Enseignement technique universitaire	92 3 %	532 8 %	623 6 %	45 5 %	399 11 %	443 10 %
Enseignement long	803 30 %	2 541 36 %	3 344 35 %	199 23 %	1 366 36 %	1 565 33 %
BEP	687 26 %	1 878 27 %	2 565 27 %	185 21 %	1 146 30 %	1 331 29 %
CAP	278 10 %	898 13 %	1 177 12 %	55 6 %	434 11 %	489 10 %
Total	2 684 100 %	6 965 100 %	9 649 100 %	875 100 %	3 788 100 %	4 662 100 %

On assiste donc à une élévation du niveau des recrutements masculins tandis que la structure des recrutements féminins n'évolue pas.

5. CONCLUSION

Ainsi les débouchés offerts aux jeunes par les emplois des administrations publiques, dont traditionnellement le rythme de renouvellement est faible, subissent particulièrement le contrecoup du ralentissement de la croissance : alors que les volumes globaux d'embauche se maintiennent, les recrutements de débutants, quant à eux, diminuent. Si les emplois féminins résistent mieux, ils sont, plus souvent que les emplois masculins, affectés par les pratiques de recrutement de non-titulaires.

Les recrutements masculins font apparaître une élévation du niveau de formation des jeunes débutants, les profils de formation des jeunes filles restant inchangés. L'évolution des recrutements des jeunes gens est-elle imputable à une intensification des concurrences liées à la faiblesse de l'offre d'emplois ? Concerne-t-elle essentiellement les recrutements de titulaires plus fréquents chez les garçons, tandis que les exigences seraient moins importantes lors des recrutements de vacataires qui s'adressent essentiellement aux jeunes filles ? Même si les enquêtes disponibles ne permettent pas exactement de prendre la mesure du développement des emplois de non-titulaires, on y voit la trace de la **marginalisation des jeunes** dans le mode de renouvellement de ces emplois (2). Non seulement leur part dans les entrées s'est réduite (22 % en 1981 pour 37 % en 1976), mais, de plus, ils sont peu concernés, au moins dans un premier temps, par les garanties statutaires accordées traditionnellement au personnel dans la fonction publique et les organismes parapublics : 20 % seulement d'entre eux sont recrutés comme titulaires en 1980 - 1981. Or dans le même temps, parmi l'ensemble du personnel occupant ces emplois, le nombre des non-titulaires s'est considérablement réduit au profit d'une augmentation importante des effectifs de titulaires ; *«entre 1975 et 1980, le phénomène majeur est la réduction massive des non-titulaires : près de 100 000 en moins, soit une baisse annuelle moyenne de 4,5 %»* (3).

On peut s'interroger sur les conséquences, à moyen et long termes, de ces modalités de recrutement. Seront-ils titularisés rapidement (4) ou bien s'agit-il d'emplois passagers ou saisonniers de brève durée ?

Au total, ce sont, à la fois, le volume et la qualité des débouchés qu'offraient les administrations publiques aux jeunes à l'issue de leurs études, notamment à ceux qui ont suivi des formations tertiaires, qui se sont détériorés.

(2) Rappelons qu'à travers les données de l'Observatoire, les effets de la loi des finances rectificative de juillet 1981, qui a autorisé le recrutement net de 35 000 agents, ne sont pas pris en compte.

(3) A. BRENOT-OULDALI et D. QUARRE : « Les effectifs des agents de l'État de 1975 à 1982 » *Économie et Statistique* n° 167. Juin 1984, p. 20.

(4) Notamment en vertu de loi de titularisation du 11 juin 1983.

CONCLUSION

L'étude de plusieurs emplois s'est imposée pour mettre en évidence les divers mécanismes qui déterminent l'accès des jeunes aux emplois de bureau. On peut tenter, en conclusion, d'en confronter les enseignements afin de rendre compte des difficultés des jeunes à l'issue des formations correspondantes.

On constate en premier lieu que l'offre d'emplois de bureau s'adressant aux jeunes débutants a connu en 1980 - 1981 une certaine diminution (1) par rapport aux trois années précédentes. Or l'ensemble des recrutements reste à peu près stable, sur la période, pour un volume global de l'emploi encore croissant en 1981. En fait, les jeunes subissent la concurrence des chômeurs dont les entrées s'accroissent de façon significative. Dans certains cas (2), la concurrence des chômeurs se conjugue à une stabilité accrue des titulaires d'emplois pour abaisser le nombre des recrutements de débutants. Il s'agit là d'une première conséquence de la crise qui explique une partie des difficultés des jeunes.

La seconde est peut être plus déterminante encore : elle concerne les restrictions budgétaires apportées au budget de l'État au cours de la période 1979 - 1981 qui provoque un coup de frein brutal dans les recrutements de jeunes débutants dans les administrations publiques (cf. annexes III. 13 et IV. 1). Il faut leur attribuer un rôle essentiel dans les difficultés que rencontrent les jeunes qui se présentent au début des années 80 sur le marché du travail.

Quant aux difficultés économiques que connaissent les secteurs industriels, si elles provoquent une lente érosion du volume des emplois de bureau dans les entreprises industrielles, elles pèsent peu, par contre, sur les recrutements de jeunes au cours de la période. Ces entreprises s'adressent peu aux jeunes lorsqu'elles recrutent des employés de bureau (cf. annexe III. 9).

Par contre, le dynamisme de certaines activités ou de certains secteurs paraît favorable à l'emploi des jeunes. L'exemple du secteur des services rendus aux entreprises (cf. annexe III. 11) montre qu'il existe une liaison entre les deux phénomènes : c'est dans ce secteur, le seul qui soit encore créateur d'emplois de bureau en 1981, que les recrutements de jeunes ne diminuent pas et suivent la progression de l'ensemble des recrutements.

L'exemple de la comptabilité confirme cette liaison puisque sur cette activité informatisée de longue date et toujours créatrice d'emplois en 1981, les recrutements de débutants diminuent moins vite que pour les autres emplois ; il faut ajouter que ces emplois sont peu touchés par les restrictions budgétaires de la fonction publique (la comptabilité y est exercée par du personnel classé dans d'autres catégories statistiques). C'est essentiellement la concurrence des chômeurs qui s'exerce à l'encontre des recrutements de jeunes comptables et aides-comptables.

(1) On peut l'estimer selon les sources entre 20 et 30 % entre les deux périodes (cf. annexes III. 8 et IV. 2).

(2) Dans le secteur du commerce notamment (cf. annexe III. 10).

Il semble donc que les difficultés économiques pèsent lourdement sur le marché du travail des jeunes, plus lourdement que ne se font sentir en tous cas les effets de la modernisation des activités tertiaires.

Cependant tous les jeunes qui, à l'issue des formations les préparant à l'exercice des emplois de bureau, se présentent sur le marché du travail, ne rencontrent pas des difficultés identiques : c'est aussi un trait essentiel de l'évolution des insertions au cours de cette période.

Sous l'effet de la restriction de l'offre de travail, les concurrences s'avivent entre les jeunes débutants eux-mêmes. Ceci favorise ceux qui ont reçu la meilleure formation scolaire. L'élévation du niveau de formation lors des recrutements est plus importante que celle observée à l'issue du système éducatif. Elle manifeste des exigences accrues de la part des employeurs.

Une tendance s'affirme, favorisée par le développement de ces formations : les recrutements plus fréquents de jeunes sortant des sections de techniciens supérieurs et d'instituts universitaires de technologie. S'agit-il là des nouvelles exigences de qualification ou d'un déclassé provoqué par la restriction de l'offre d'emplois ? La nouvelle vague de l'informatisation favorise-t-elle le développement de techniciens du tertiaire tandis qu'elle tend à supprimer les emplois non qualifiés ? Les deux phénomènes se renforcent sans doute mutuellement.

A cette détérioration du marché du travail correspond une augmentation de la fréquence des poursuites d'études, tandis que les situations d'inactivité ne semblent pas augmenter sensiblement.

Il faut enfin souligner que ces changements et ces difficultés touchent principalement une main-d'œuvre féminine et qu'à travers elles, ce sont les modalités mêmes de la présence féminine sur le marché du travail qui se trouvent ainsi en question.

On a vu que l'expansion exceptionnelle des emplois de bureau a essentiellement puisé au réservoir de la main-d'œuvre féminine qui s'est massivement salariée depuis la guerre. Dans la mesure où la crise, sans stopper la croissance de ces emplois, contribue à restreindre, au cours de la période étudiée, l'offre d'emplois s'adressant aux jeunes débutantes, ainsi qu'à accroître la précarité d'une partie de ces emplois, on peut s'interroger sur les comportements à moyen terme des jeunes filles qui accèdent difficilement à des emplois stables. Pour l'instant, neuf mois après leur sortie, elles se retrouvent au chômage sans accepter massivement de déclassé ou s'orienter vers l'inactivité.

L'insertion professionnelle véritable se trouve-t-elle seulement différée ? Quelle sera leur situation cinq ans plus tard ?

On peut se demander s'il s'agit là d'un engorgement temporaire du marché du travail qui provoque une insertion différée ou bien d'un phénomène plus profond qui risque de bouleverser en profondeur les modalités de l'activité féminine, d'autant plus difficile qu'à la date des dernières enquêtes, on ne constate aucun désintéret des jeunes filles à l'égard de la vie professionnelle ; bien au contraire, puisque face aux difficultés du marché du travail, elles cherchent plutôt à accroître leur bagage scolaire.

ANNEXE I
DÉFINITION DU CHAMP DES EMPLOIS
DE BUREAU ÉTUDIÉS

I.1. LES EMPLOYÉS DE LA COMPTABILITÉ

Sous cette appellation sont regroupés à travers les différentes sources (RP 75, Enquête Emploi, Observatoire EVA) les emplois correspondant aux regroupements 81-08 et 81-09 du Code des Métiers au RP 75.

– 81-08 Aide-comptable

Aide-comptable
 Commis de comptabilité
 Contrôleur (hôtellerie, restauration)
 Maincourantier
 Pointeau comptable
 Rédacteur comptable (assurances)
 Régleur de prestations (assurances)
 Teneur de livres

– 81-09 Comptable, chef comptable

Agent de mandatement
 Agent d'ordonnancement
 Caissier comptable
 Chef comptable
 Chef de section comptable
 Comptabilité (chef de, professeur de, entrepreneur de)
 Comptable (. . .)
 Entrepreneur (de tenue de livres)
 Greffier comptable
 Secrétaire comptable
 Vérificateur (comptabilité)

La correspondance avec les recensements précédents a été possible à partir de la table suivante :

RP 1954	RP 1962 et RP 1968	RP 1975
81-43 Comptable 81-42 Aide-comptable	81-77 Comptable Aide-comptable	81-09 Comptable 81-08 Aide-comptable

I.2. LES EMPLOIS DE SECRÉTARIAT

Les emplois de secrétariat présentent la particularité de rassembler essentiellement sous deux appellations d'emploi – secrétaire et sténodactylographe – des contenus de travail et des niveaux de responsabilité fort hétérogènes selon le contexte où ils se trouvent insérés. Malgré cette diversité des contenus, en grande partie liée à leur particulière diffusion dans l'ensemble de l'économie, ils trouvent la plus grande part de leur unité dans leur singularité d'être des emplois quasi exclusivement féminins.

Étant donné la faiblesse des effectifs masculins, nous avons donc limité nos analyses de l'évolution du marché du travail aux employés de secrétariat de sexe féminin qui se trouvent regroupés sous le **numéro 81-04 du Code des Métiers au RP 1975**. (Cf. table de correspondance ci-après).

En sont exclus (excepté lors des analyses portant sur la situation des jeunes filles sortant des classes de secrétariat) les emplois de secrétariat de direction qui, isolés des autres emplois de secrétariat sous la rubrique 81-05, se trouvent classés dans la catégorie socio-professionnelle des cadres moyens et non plus des employés de bureau. Il s'agit, en effet, d'emplois aux effectifs beaucoup moins importants (78 300 hommes et femmes au RP 1975) et dont le renouvellement est faible. Ils sont en fait difficilement accessibles aux jeunes débutantes : lors des mobilités déjà peu fréquentes, les recrutements d'étudiants sont peu nombreux (les recrutements d'inactives sont plus fréquents). Lorsqu'il y a recrutements de jeunes à la sortie du système éducatif, l'accès paraît limité aux jeunes provenant de deux filières :

- les sections de techniciens supérieurs de secrétariat dont elles sortent diplômées du BTS dans la grande majorité des cas ;
- l'enseignement supérieur des lettres et du droit.

Les jeunes filles accédant à ces emplois sont d'ailleurs issues de milieux sociaux plus favorisés que les autres secrétaires et sténodactylographes.

Recensement de 1954	Recensements de 1962 et 1968	Recensement de 1975
81-21 Secrétaire 81-23 Sténodactylo et 81-24 assimilés 81-25 Sténotypiste	81-73 Secrétaire, dactylo, sténodactylo et assimilés	81-04 Secrétaire, dactylo secrétaire sténodactylo et assimilés
81 22 Secrétaire de direction	81-74 Secrétaire de direction	81-05 Secrétaire de direction

I.3. LES EMPLOYÉS DES BANQUES ET DES ASSURANCES

Les nomenclatures d'emplois en vigueur jusqu'à présent non seulement ne permettaient pas d'appréhender les contenus d'emplois, mais étaient même défailtantes pour cerner de façon précise la population occupant les emplois spécifiques des banques et des assurances, objet de la présente étude. Ils sont en effet dispersés dans les rubriques fourre-tout que sont les employés de bureau qualifiés et non-qualifiés : le code des métiers (version 1975) classe les appellations «employé de banque» et «employé d'assurance» dans la rubrique 81-14 : «employé de bureau qualifié», tandis que les «guichetiers», les «vérificateurs (assurances)» ont été classés dans la rubrique 81-02 : «employés de bureau non qualifiés».

Bien que les données du Recensement de 1975 fassent apparaître une affectation beaucoup plus fréquente des employés du secteur des banques, assurances et crédit-bail dans la rubrique «employés de bureau qualifiés», nous avons adopté le parti de regrouper ces deux rubriques, de leur adjoindre celle des adjoints administratifs et de considérer cet ensemble dans le secteur des banques, assurances et crédit-bail comme comprenant l'essentiel des emplois de bureau spécifiques du secteur ; même si nous en-

TABLE DE CORRESPONDANCE
RECENSEMENTS DE LA POPULATION/ENQUETE EMPLOI/OBSERVATOIRE EVA

RP 54	RP 62 Code de publication	RP 68	RP 75	Enquête Emploi et Observatoire EVA
81-01 Aide de bureau 81-03 Classeur archiviste 81-04 Releveur des comptes 81-11 Employé de bureau 81-02 Pointeau	81-71 Employé de bureau, pointeau	629 Autres emplois de bureau	81- 01 Emploi de bureau qualifié	81-01 Emploi de bureau qualifié
81-12 Adjoint administratif	81-72 Adjoint administratif		81-02 Emploi de bureau non qualifié	81-02 Emploi de bureau non qualifié
81-31 Croupier 81-32 Encaisseur 81-33 Contrôleur des titres de transport	81-75 Encaisseur et assimilés		81-03 Adjoint administratif	81-03 Adjoint administratif
81-41 Caissier	81-76 Caissier		81-06 Encaisseur et assimilés	
81-71 Sandardiste 81-72 Télégraphiste	81-80 Standardiste, télégraphiste manipulant		81-07 Caissier	
			81-13 Sandardiste, télégraphiste	

courons ainsi le risque de découper un champ légèrement différent que celui qui nous intéresse directement.

En effet, la difficulté paraît redoublée par l'évolution des contenus d'emplois eux-mêmes dans la mesure où l'évolution des modes de division du travail tend à bouleverser la frontière entre emplois spécifiques du secteur et emplois transectoriels, c'est-à-dire entre les agents accomplissant des fonctions propres aux activités des établissements bancaires et des compagnies d'assurances et des agents dont les postes étaient similaires dans d'autres secteurs d'activité : secrétaires, comptables, etc.

Dans ce contexte, nous avons limité nos analyses au groupe d'emplois précédemment défini, à l'exception de l'évolution de 1954 à 1975 étudiée à un niveau d'agrégation plus large à travers les données des recensements : le recensement de 1968 ne permet pas en effet de descendre au niveau de finesse souhaité. Le tableau suivant des effectifs détaillés au RP 1975 dans les secteurs d'activité étudiés permet la correspondance entre les deux niveaux de regroupements utilisés :

- A correspond au niveau le plus fin utilisé dans l'enquête Emploi et l'Observatoire EVA ,

- B correspond au niveau le plus large utilisé dans le Recensement.

		Hommes	Femmes	Ensemble
A } B }	81-01	224 260	227 400	451 660
	81-02	201 280	487 240	688 520
	81-03	28 140	47 140	75 280
	Sous-total	453 680	761 780	1 215 460
	81-06	13 400	13 720	27 120
	81-07	7 020	63 040	70 060
	81-13	5 160	44 260	49 420
	Sous-total	25 580	121 020	146 600
	Ensemble	479 260	882 800	1 362 060

Ce tableau a pu être établi à partir de la table de correspondance donnée page précédente.

I.4. LES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La population étudiée dans l'Observatoire EVA correspond, dans le secteur public : administration, enseignement, recherche publique et PTT, aux groupes suivants du Code des Métiers :

- 81-14 : Emploi de bureau qualifié ;

- 81-02 : Emploi de bureau non qualifié ;

- 81-03 : Adjoint administratif (qui comprend outre les adjoints administratifs, les agents de poursuite du Trésor, les chefs de groupe et les commis).

Dans l'enquête Emploi, ce sont les mêmes emplois (81-14, 81-02 et 81-03 du Code des Métiers) dans le secteur des services non marchands et des postes et Télécommunications (Nomenclature en 38 secteurs d'activité) qui ont été retenus.

Dans les recensements, il n'a pas été possible de descendre aussi fin dans le regroupement d'emplois. Le regroupement du Code des Métiers déjà utilisé pour les employés des banques et des assurances (dont la table de correspondance a été donnée page précédente) a été retenu dans les secteurs suivants :

RP 54	RP 62 - RP 68 - RP 75 (code MCBCND)
<ul style="list-style-type: none"> - Transmissions et radio - Administrations publiques y compris les collectivités locales - Défense Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> 26 - Télécommunications 31 - Services de l'État 32 - Armée 33 - Collectivités locales et semi-publiques 34 - Sécurité sociale

Sont donc en principe exclus de ce champ, les employés de bureau étudiés dans d'autres regroupements d'emplois tels que les secrétaires, ou non étudiés pour des raisons de représentativité statistique tels que les standardistes, employés de l'informatique par exemple. Notons que sont également exclus les préposés des PTT qui n'appartiennent pas au groupe des emplois de bureau, à la différence des agents d'exploitation des bureaux de postes inclus dans le champ de cette enquête.

ANNEXE II
ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Tableau II.1 : Effectifs des emplois de bureau lors des recensements de 1954 à 1975

Date du recensement et sexe Emploi occupé lors du recensement	RP 1954			RP 1962			RP 1968			RP 1975		
	Hommes	Femmes	Total									
Secrétaire sténodactylo	14 060	319 960	334 020	16 920	417 500	434 420	18 860	597 840	616 700	18 540	706 160	724 700
Secrétaire de direction	6 100	14 620	20 720	11 200	31 540	42 740	17 320	49 760	67 080	3 780	74 520	78 300
Employé des banques et des assurances	66 220	55 140	121 360	64 000	65 460	129 460	82 940	81 780	164 720	132 800	145 740	278 540
Employé des administrations publiques	75 720	139 600	215 320	85 680	180 400	266 080	95 920	221 520	317 440	139 320	280 920	420 240
Employé administratif des entreprises	185 440	162 600	348 040	166 100	232 400	398 500	179 260	293 460	472 720	207 140	456 140	663 280
Employé de comptabilité	136 880	80 300	217 180	144 320	122 280	266 600	149 880	152 420	302 300	152 020	220 680	372 700
Total de ces emplois	484 420	772 220	1 256 640	488 220	1 049 580	1 537 800	544 180	1 396 780	1 940 960	653 600	1 884 160	2 537 760
Ensemble de la population active	12 706 000	6 646 000	19 352 000	12 579 000	6 585 000	19 164 000	13 316 000	7 124 000	20 440 000	13 642 000	8 132 000	21 774 000

Source : INSEE — Recensement de la population.

Tableau II.2 : Effectifs des emplois de bureau selon les enquêtes Emploi de mars 1976 à mars 1981

Date de l'enquête Emploi occupé lors de l'enquête	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Hommes						
Secrétaire, sténodactylo	13 057	14 709	17 132	9 200	18 403	19 407
Secrétaire de direction	4 630	3 091	3 297	3 587	6 070	3 215
Employé des banques et des assurances	121 330	122 326	125 910	128 281	118 742	120 390
Employé des administrations publiques	110 425	119 627	143 577	139 900	118 757	123 126
Employé administratif des entreprises privées	183 478	184 569	189 317	176 490	170 397	162 184
Employé de comptabilité	163 288	158 591	153 437	165 246	157 549	160 081
Total de ces emplois	596 208	602 913	632 670	622 704	589 918	588 403
Ensemble de la population active occupée	12 913 433	12 950 420	12 897 731	12 932 730	13 050 050	12 901 479
Femmes						
Secrétaire, sténodactylo	723 517	723 546	762 672	776 025	776 710	777 753
Secrétaire de direction	98 438	100 894	104 110	110 231	115 596	125 729
Employée des banques et des assurances	137 448	147 172	153 974	137 859	150 008	150 506
Employée des administrations publiques	277 838	289 086	295 194	318 314	318 584	335 994
Employée administrative des entreprises privées	342 251	322 196	346 812	321 499	339 106	359 416
Employée de comptabilité	263 321	268 342	268 211	291 539	293 791	305 653
Total de ces emplois	1 842 813	1 851 236	1 930 973	1 955 467	1 993 795	2 055 051
Ensemble de la population active occupée	8 003 058	8 172 724	8 216 087	8 367 980	8 393 092	8 414 991
Hommes + Femmes						
Secrétaire, sténodactylo	736 574	738 255	779 804	785 225	795 113	797 160
Secrétaire de direction	103 068	103 985	107 407	113 818	121 666	128 944
Employé des banques et des assurances	258 778	269 498	279 884	266 137	268 750	270 896
Employé des administrations publiques	388 263	408 713	438 771	458 214	437 341	459 070
Employé administratif des entreprises privées	525 729	506 765	536 129	497 989	509 503	521 600
Employé de comptabilité	426 609	426 933	421 648	456 785	451 340	465 734
Total de ces emplois	2 439 021	2 454 149	2 563 643	2 578 168	2 583 713	2 643 404
Ensemble de la population active occupée	20 916 491	21 123 144	21 113 818	21 300 710	21 443 142	21 316 470

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

**Tableau II.3 : Taux de croissance annuel moyen des emplois de bureau entre les recensements
(Hommes + Femmes)**

Emploi	1954 - 1962	1962 - 1968	1968 - 1975
Secrétaire, sténodactylo	+ 3,0 %	+ 6 %	+ 3 %
Secrétaire de direction	+ 9,0 %	+ 8 %	+ 2 %
Employé des banques et des assurances	+ 0,8 %	+ 4 %	+ 8 %
Employé des administrations publiques	+ 3,0 %	+ 3 %	+ 4 %
Agent administratif des entreprises	+ 2,0 %	+ 3 %	+ 5 %
Employé de comptabilité	+ 2,0 %	+ 2 %	+ 3 %
Ensemble de ces emplois	+ 3,0 %	+ 4 %	+ 3 %
Ensemble de la population active	+ 0,1 %	+ 1 %	+ 1 %

Source : INSEE – Recensements de la population.

**Tableau II.4 : Répartition sectorielle des emplois de secrétariat et de la comptabilité
(Hommes + Femmes)**

Secteur d'activité \ Emploi	Secrétaire et sténodactylo (PR = 81 - 04)		Employé de comptabilité (PR = 81 - 08, 81 - 09)	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Agriculture	4 680	0,7	3 900	1,0
Industrie	203 940	29,0	145 920	39,0
Commerce	91 600	13,0	70 180	19,0
Transports	25 000	4,0	16 260	4,0
PTT	2 820	0,4	640	0,2
Services rendus aux ménages	100 560	14,0	29 100	8,0
Services rendus aux entreprises	112 480	16,0	66 260	18,0
Crédit-bail, banques, assurances	45 720	7,0	20 680	6,0
Services non marchands	115 120	16,0	19 400	5,0
Total	701 920	100,0	372 340	100,0

Source : INSEE – Recensements de la population de 1975.

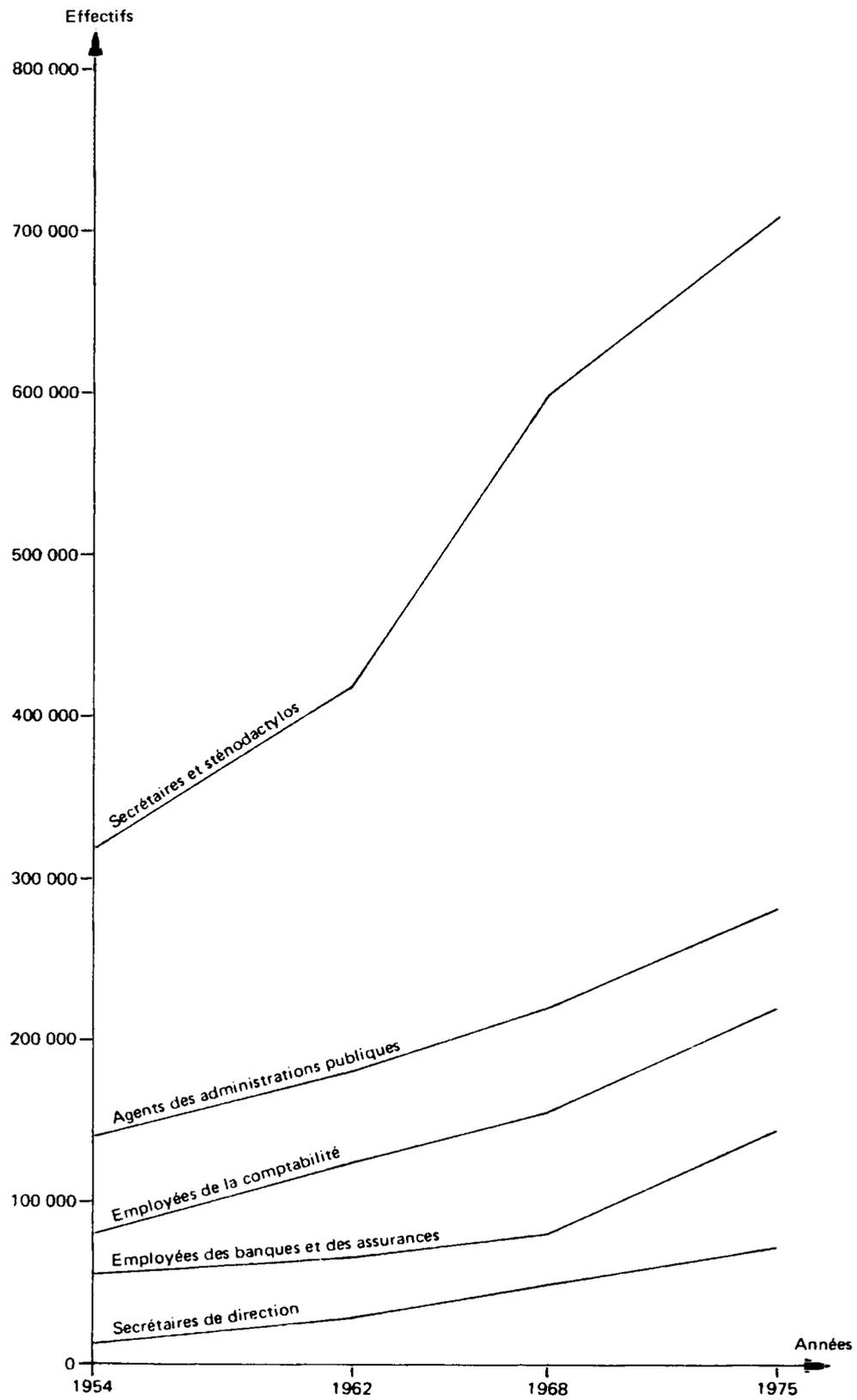
Tableau II.5 : Évolution sectorielle des emplois de la comptabilité des deux sexes de 1976 à 1981

Secteur d'activité \ Date de l'enquête	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	171 823	164 384	155 686	170 166	164 154	157 464
Commerce	78 974	77 518	82 615	87 536	88 521	95 768
Services rendus aux entreprises	72 579	72 361	77 675	85 031	87 987	92 271
« Tertiaire bureaucratique » (1)	47 727	51 289	50 939	56 074	51 632	57 275
Autres secteurs	55 506	61 381	54 723	57 978	59 046	62 956
Total	426 609	426 933	421 648	456 785	451 340	465 734

Source : INSEE – Enquête Emploi.

(1) Sont regroupés sous ce vocable les banques, les assurances, le crédit-bail, les services non marchands et les postes et télécommunications.

Graphique II.6 : Évolution des effectifs féminins des emplois de bureau
aux recensements de 1954 à 1975



**Tableau II.7 : Évolution des effectifs des emplois de bureau (1) des deux sexes
selon le secteur d'activité (secteur 38) de 1976 à 1981**

Date de l'enquête Secteur d'activité	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	613 070	594 400	599 700	607 000	607 900	599 800
Commerce	262 900	256 400	256 700	265 400	279 000	284 300
Services rendus aux entreprises	234 400	250 500	251 000	252 800	271 200	281 300
Banques et assurances	326 900	329 000	335 200	330 400	335 700	341 400
Services non marchands	545 650	566 200	590 900	633 400	609 800	635 000
Autres secteurs	313 400	313 500	340 150	346 600	340 300	351 800
Total	2 296 320	2 310 000	2 373 650	2 435 600	2 443 900	2 493 600

Source : INSEE — Enquête Emploi.

(1) Il s'agit des employés de la comptabilité, des secrétaires et sténodactylos, des employés des banques et assurances, des employés des administrations publiques et des employés administratifs des entreprises (PR = 81-01 à 81-04, 81-08 et 81-09).

ANNEXE III

**ORIGINE DE LA MAIN-D'OEUVRE
ACCÉDANT AUX EMPLOIS DE BUREAU**

III.1. MÉTHODE UTILISÉE

En utilisant les enquêtes Emploi de mars 1976 à mars 1981, nous avons recherché, pour l'ensemble de ceux qui occupent un emploi lors de l'enquête, la situation à l'enquête précédente (soit un an auparavant). Plusieurs situations ont été distinguées (cf. bilan Formation-Emploi) :

- actifs occupés dans la même entreprise (CHET = 0,1 et FIP = 1) ;
- actifs occupés dans une autre entreprise (CHET = 2,3 et FIP = 1) ;
- chômeurs (FIP = 2) ;
- étudiants ou élèves (FIP = 4) ;
- inactifs (FIP = 3, 5, 6, 7).

Nous pensons ainsi non pas saisir l'ensemble des mobilités affectant un emploi mais plutôt donner une image de leur mode de renouvellement.

La proportion d'actifs occupés dans la même entreprise aux deux enquêtes par rapport à l'ensemble des actifs occupés sur cet emploi fournit un indice important du rythme de renouvellement de la main-d'œuvre.

Les autres catégories de main-d'œuvre peuvent être considérées comme des mobiles représentant une partie des flux d'entrée sur ces emplois.

Il a été ainsi possible de matérialiser la part des étudiants et élèves parmi les autres catégories de main-d'œuvre accédant à ces emplois.

Tableau III.2 : Origine de la main-d'œuvre occupant un emploi de la comptabilité

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Hommes + Femmes						
Actifs occupés dans la même entreprise	349 149	350 638	339 071	378 081	374 579	393 766
Actifs occupés dans une autre entreprise	29 151	28 483	28 096	33 926	32 279	32 318
Chômeurs	7 792	9 791	10 309	9 848	12 780	11 451
Étudiants ou élèves	15 159	15 657	14 480	12 482	13 766	12 322
Inactifs, militaires	15 390	14 969	14 499	17 185	14 290	12 500
Sous-total «mobiles»	67 492	68 900	67 384	73 441	73 115	68 591
Total	416 641	419 538	406 455	451 522	447 694	462 357
Hommes						
Actifs occupés dans la même entreprise	138 988	136 308	124 305	138 504	132 470	136 661
Actifs occupés dans une autre entreprise	10 832	8 225	12 159	11 504	12 922	14 241
Chômeurs	3 364	3 616	2 885	3 730	2 861	2 463
Étudiants ou élèves	4 023	3 938	3 710	2 682	2 739	2 671
Inactifs, militaires	4 571	4 924	5 086	6 374	5 080	2 772
Sous-total «mobiles»	22 790	20 703	23 840	24 290	23 602	22 147
Total	161 778	157 011	148 145	162 794	156 072	158 808
Femmes						
Actives occupées dans la même entreprise	210 161	214 330	214 766	239 577	242 109	257 105
Actives occupées dans une autre entreprise	18 319	20 278	15 937	22 422	19 357	18 077
Chômeuses	4 428	6 175	7 424	6 118	9 919	8 988
Étudiantes ou élèves	11 136	11 719	10 770	9 800	11 027	9 651
Inactives	10 819	10 045	9 413	10 811	9 210	9 728
Sous-total «mobiles»	44 702	48 217	43 544	49 151	49 513	46 444
Total	254 863	262 547	258 310	288 728	291 622	303 549

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

Tableau III.3 : Origine de la main-d'œuvre occupant un emploi de secrétaire ou de sténodactylo
Femmes

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actives occupées dans la même entreprise	592 151 83,0 %	575 643 80,0 %	575 723 78,0 %	620 853 81,0 %	632 899 82,0 %	638 701 83,0 %
Actives occupées dans une autre entreprise	49 740 7,0 %	59 870 8,4 %	61 859 8,4 %	55 920 7,3 %	52 015 6,7 %	42 921 5,6 %
Chômeuses	13 430 1,9 %	23 836 3,3 %	21 631 2,9 %	23 439 3,1 %	25 336 3,3 %	31 131 4,0 %
Étudiantes ou élèves	31 578 4,4 %	29 840 4,2 %	42 817 5,8 %	31 385 4,1 %	30 809 4,0 %	29 106 3,8 %
Inactives	25 637 3,6 %	24 963 3,5 %	35 649 4,8 %	33 870 4,4 %	31 009 4,0 %	27 259 3,5 %
Sous-total «mobiles»	120 385 16,9 %	138 509 19,4 %	161 956 22,0 %	144 614 18,9 %	139 169 18,0 %	130 417 17,0 %
Total	712 536 100,0 %	714 152 100,0 %	737 679 100,0 %	765 467 100,0 %	772 068 100,0 %	769 118 100,0 %

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

Tableau III.4 : Origine de la main-d'œuvre employée des banques et des assurances

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Hommes + Femmes						
Actifs occupés dans la même entreprise	239 169	235 480	249 163	246 975	247 166	248 808
Actifs occupés dans une autre entreprise	5 086	9 705	5 748	5 914	5 898	6 363
Chômeurs	1 672	3 803	3 667	3 439	3 620	3 883
Étudiants ou élèves	3 603	7 444	6 240	3 514	6 156	4 920
Inactifs, militaires	6 227	6 858	8 033	3 893	4 295	5 409
Sous-total « mobiles »	16 588	27 810	23 688	16 760	19 969	20 575
Total	255 757	263 290	272 851	263 735	267 135	269 383
Hommes						
Actifs occupés dans la même entreprise	108 618	105 414	109 379	118 432	107 980	109 516
Actifs occupés dans une autre entreprise	3 238	4 955	1 972	3 639	4 685	4 082
Chômeurs	1 672	2 451	1 501	1 627	2 108	1 124
Étudiants ou élèves	2 007	1 950	3 047	1 189	1 253	1 838
Inactifs, militaires	4 663	5 023	6 530	2 139	1 827	2 870
Sous-total « mobiles »	11 580	14 379	13 050	8 594	9 873	9 914
Total	120 198	119 793	122 429	127 026	117 853	119 430
Femmes						
Actives occupées dans la même entreprise	130 551	130 066	139 784	128 543	139 186	139 292
Actives occupées dans une autre entreprise	1 848	4 750	3 776	2 275	1 213	2 281
Chômeuses	—	1 352	2 166	1 812	1 512	2 759
Étudiantes ou élèves	1 596	5 494	3 193	2 325	4 903	3 082
Inactives	1 564	1 835	1 503	1 754	2 468	2 539
Sous-total « mobiles »	5 008	13 431	10 638	8 166	10 096	10 661
Total	135 559	143 497	150 422	136 709	149 282	149 953

Source : INSEE — Enquêtes Emploi.

Tableau III.5 : Origine de la main-d'œuvre employée des administrations publiques

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Hommes + Femmes						
Actifs occupés dans la même entreprise	339 220	359 046	374 770	408 677	393 604	415 861
Actifs occupés dans une autre entreprise	12 665	14 100	13 756	14 475	10 895	12 079
Chômeurs	6 822	6 743	8 346	8 145	9 507	6 952
Étudiants ou élèves	16 260	12 789	14 984	9 836	7 195	8 855
Inactifs, militaires	8 269	9 071	11 261	11 440	11 876	11 297
Sous-total «mobiles»	44 016	42 703	48 347	43 896	39 473	39 183
Total	383 236	401 749	423 117	452 573	433 077	455 044
Hommes						
Actifs occupés dans la même entreprise	96 484	103 959	126 415	126 825	107 949	115 708
Actifs occupés dans une autre entreprise	3 816	4 853	5 694	3 976	3 456	2 798
Chômeurs	2 246	1 757	891	2 121	1 389	580
Étudiants ou élèves	4 232	2 356	2 902	3 128	1 364	1 289
Inactifs, militaires	1 520	3 636	2 991	2 633	3 390	2 126
Sous-total «mobiles»	11 814	12 602	12 478	11 858	9 599	6 793
Total	108 298	116 561	138 893	138 683	117 548	122 501
Femmes						
Actives occupées dans la même entreprise	242 736	255 087	248 355	281 852	285 655	300 153
Actives occupées dans une autre entreprise	8 849	9 247	8 062	10 499	7 439	9 281
Chômeuses	4 576	4 986	7 455	6 024	8 118	6 372
Étudiantes ou élèves	12 028	10 433	12 082	6 708	5 831	7 566
Inactives	6 749	5 435	8 270	8 807	8 486	9 171
Sous-total «mobiles»	32 202	30 101	35 869	32 038	29 874	32 390
Total	274 938	285 188	284 224	313 890	315 529	332 543

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

Tableau III.6 : Part des actifs n'ayant pas changé d'entreprise à un an d'intervalle (1)
(Pourcentage calculé sur les moyennes des effectifs de 1976 à 1981)

En pourcentage

Emploi	Sexe	
	Hommes	Femmes
Secrétaire de direction	–	86,5
Employé qualifié du secrétariat	–	81,0
Employé des banques et des assurances	90,5	93,0
Agent administratif de l'État	91,2	89,3
Employé administratif des entreprises	88,4	85,6
Comptable	88,0	85,2
Aide-comptable	74,0	78,7
Ensemble	88,7	84,8

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Actifs occupés à l'enquête de l'année (n) sur un emploi donné dans une entreprise déterminée, qui travaillaient dans la même entreprise à l'enquête (n - 1), par rapport à l'ensemble des actifs occupés à l'enquête (n) sur cet emploi.

Tableau III.7 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau qui ne travaillait pas dans cette entreprise à l'enquête (n - 1)
(Pourcentage calculé sur les moyennes des effectifs de 1976 à 1981)

En pourcentage

Situation à l'enquête précédente (n - 1) Emploi à l'enquête actuelle (n)	Actif occupé dans une autre entreprise	Chômeur	Étudiant ou élève	Inactif, militaire	Total	
					%	Eff.
Hommes						
Employé des banques et assurances	33,5	15,5	16,7	34,0	100,0	11 232
Agent administratif de l'État	38,0	14,0	23,0	25,0	100,0	10 857
Employé administratif des entreprises	42,0	19,0	17,0	22,0	100,0	20 269
Comptable	60,0	14,0	10,0	16,0	100,0	15 342
Aide-comptable	32,0	13,0	24,0	31,0	100,0	7 550
Ensemble	43,0	16,0	17,0	24,0	100,0	65 250
Femmes						
Secrétaire de direction	49,0	16,0	17,0	18,0	100,0	107 321
Employée qualifiée du secrétariat	39,0	17,0	23,0	21,0	100,0	739 174
Employée des banques et assurances	28,0	17,0	35,0	20,0	100,0	144 237
Agent administratif de l'État	28,0	20,0	28,0	24,0	100,0	301 051
Employée administrative des entreprises	29,0	17,0	27,0	27,1	100,0	333 009
Comptable	42,0	17,0	17,0	24,0	100,0	182 789
Aide-comptable	38,0	14,0	31,0	17,0	100,0	93 814
Ensemble	36,0	17,0	25,0	22,0	100,0	1 901 395

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

Tableau III.8 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans l'ensemble des secteurs d'activité
– Hommes + Femmes –

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	Actifs occupés dans la même entreprise	1 980 839	1 954 001	1 999 665	2 097 049	2 097 673
Actifs occupés dans une autre entreprise	116 766	139 839	131 052	131 798	129 304	115 112
Chômeurs	39 968	53 396	58 161	54 174	66 587	67 620
Étudiants ou élèves	83 643	86 080	96 377	70 739	71 725	72 390
Inactifs, militaires	75 089	76 678	88 569	81 880	78 573	71 296
Sous-total « mobiles »	315 466	355 993	374 159	338 591	346 189	326 418
Total	2 296 305	2 309 994	2 373 824	2 435 640	2 443 862	2 493 741

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires, sténodactylos, employés des banques et des assurances, employés des administrations publiques, agents administratifs des entreprises et employés de la comptabilité (PR = 81-14, 81-02 à 81-04, 81-08, 81-09).

**Tableau III.9 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans l'industrie (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	541 628	510 873	513 514	525 044	524 323	526 730
Actifs occupés dans une autre entreprise	29 261	35 019	32 614	31 645	29 645	24 565
Chômeurs	11 178	9 834	15 124	12 392	15 166	18 475
Étudiants ou élèves	14 632	14 905	16 522	15 445	15 404	14 048
Inactifs, militaires	16 373	23 759	21 908	22 442	23 375	16 026
Sous-total « mobiles »	71 444	83 517	86 168	81 924	83 590	73 114
Total	613 072	594 390	599 682	606 968	607 913	599 844

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires et sténodactylos, employés de la comptabilité, agents administratifs des entreprises (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Y compris BTP (secteur 38 = 02 à 24).

**Tableau III.10 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans le secteur du commerce (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	213 115	205 972	205 814	219 420	233 770	237 544
Actifs occupés dans une autre entreprise	19 244	21 578	18 954	22 032	20 356	18 439
Chômeurs	5 894	8 407	7 045	8 440	9 486	10 503
Étudiants ou élèves	13 370	12 477	15 945	8 651	7 267	9 129
Inactifs, militaires	11 292	7 985	8 973	6 880	8 124	8 700
Sous-total « mobiles »	49 800	50 447	50 917	46 003	45 233	46 771
Total	262 915	256 419	256 731	265 423	279 003	284 315

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires et sténodactylos, employés de la comptabilité, agents administratifs des entreprises (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Secteur 38 = 25 à 28.

**Tableau III.11 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans le secteur des services rendus aux entreprises (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	181 708	190 705	194 690	195 052	204 352	223 131
Actifs occupés dans une autre entreprise	22 276	25 198	22 231	23 230	30 970	21 829
Chômeurs	6 449	8 949	7 099	9 287	9 908	10 360
Étudiants ou élèves	12 513	13 902	14 106	13 075	16 016	13 901
Inactifs, militaires	11 445	11 718	12 987	12 155	9 924	12 101
Sous-total « mobiles »	52 683	59 767	56 423	57 747	66 818	58 191
Total	234 391	250 472	251 113	252 799	271 170	281 322

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires et sténodactylos, employés de la comptabilité, agents administratifs des entreprises (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Secteur 38 = 33.

**Tableau III.12 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans le secteur des banques et assurances (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	299 204	291 485	301 078	304 282	307 819	310 671
Actifs occupés dans une autre entreprise	9 524	14 458	11 065	9 205	9 700	10 650
Chômeurs	2 563	5 063	4 285	4 622	4 206	5 725
Étudiants ou élèves	7 992	9 561	10 117	5 235	7 926	8 350
Inactifs, militaires	7 632	8 388	8 658	7 097	6 089	6 003
Sous-total «mobiles»	27 711	37 470	34 125	26 159	27 921	30 728
Total	326 915	328 955	335 203	330 441	335 740	341 399

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires et sténodactylos, employés de la comptabilité et autres employés (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Secteur 38 = 36, 37.

**Tableau III.13 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans les administrations publiques (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	478 765	498 299	508 993	561 395	545 642	572 328
Actifs occupés dans une autre entreprise	20 953	23 658	25 353	27 213	19 286	19 635
Chômeurs	8 875	12 545	13 649	12 233	14 586	11 737
Étudiants ou élèves	22 234	18 006	23 586	16 240	13 803	15 987
Inactifs, militaires	14 823	13 738	19 365	16 363	16 452	15 355
Sous-total «mobiles»	66 885	67 947	81 953	72 049	64 127	62 714
Total	545 650	566 246	590 946	633 444	609 769	635 042

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires, sténodactylos, employés de la comptabilité et autres employés et agents administratifs (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Secteur 38 = 32, 38.

**Tableau III.14 : Origine de la main-d'œuvre employée de bureau (1)
dans les autres secteurs d'activité (2)
– Hommes + Femmes –**

Année (n) de l'enquête Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	266 419	256 667	275 576	291 856	281 767	296 919
Actifs occupés dans une autre entreprise	15 508	19 928	20 835	18 473	19 347	19 994
Chômeurs	5 009	8 598	10 959	7 200	13 235	10 820
Étudiants ou élèves	12 902	17 229	16 101	12 093	11 309	10 975
Inactifs, militaires	13 522	11 090	16 678	16 943	14 609	13 111
Sous-total «mobiles»	46 941	56 845	64 573	54 709	58 500	54 900
Total	313 360	313 512	340 149	346 565	340 267	351 819

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires, sténodactylos, employés de la comptabilité et autres agents administratifs (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Secteur 38 = 01, 29, 31, 34 et 35.

ANNEXE IV

L'INSERTION DES JEUNES SUR LES EMPLOIS DE BUREAU

**Tableau IV.1 : Recrutements des débutants dans les emplois de bureau (1)
selon les secteurs d'activité
– Hommes + Femmes –**

Secteurs d'activité à l'enquête actuelle (secteur 38)	Date de l'enquête					
	1976	1977	1978	1979	1980	1981
02 à 24 : Industrie	14 600	14 900	16 500	15 400	15 400	14 000
25 à 28 : Commerce	13 400	12 500	15 900	8 700	7 200	9 100
33 : Services rendus aux entreprises	12 500	13 900	14 100	13 000	16 000	13 900
36, 37 : Banques et assurances	8 000	9 500	10 100	5 200	7 900	8 300
32, 38 : Administrations publiques	22 200	18 000	23 600	16 200	13 800	16 000
01, 29 à 31, 34, 35 : Autres secteurs	12 900	17 200	16 100	12 000	11 300	11 000
Total (2)	83 600 ± 11 636	86 000 ± 11 843	96 300 ± 12 679	70 500	71 600	72 300 ± 10 607

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Secrétaires et sténodactylos, employés de la comptabilité, agents administratifs des entreprises et des administrations publiques, employés des banques et des assurances (PR = 81-14, 81-02, 81-03, 81-04, 81-08, 81-09).

(2) Lorsque cela s'est avéré particulièrement important, l'intervalle de confiance a été calculé.

**Tableau IV.2 : Effectifs de débutants occupant un emploi de bureau lors des deux vagues d'enquêtes
de l'Observatoire EVA (1) et confrontation avec les données de l'enquête Emploi**

Emploi	1976 - 1978			1980 - 1981		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secrétaire	485	35 256	35 741	611	23 423	24 034
Employé des administrations publiques	2 684	6 965	9 649	874	3 788	4 662
Employé des banques et assurances	1 717	3 237	4 954	1 074	2 541	3 615
Employé de comptabilité	3 064	10 222	13 286	2 219	9 489	11 708
Agent administratif des entreprises privées	1 879	9 064	10 943	1 162	7 516	8 678
Total des emplois étudiés	9 829	64 744	74 573	5 940	46 757	52 697
Variation par rapport à 1976 - 1978				- 40 %	- 27 %	- 29 %

Source : CEREQ – Observatoire EVA.

Moyenne des insertions en 76-78 et 80-81	11 863	74 603	86 466	9 319	58 880	68 199
Intervalles de confiance			± 11 779			± 10 257
Variation par rapport à 1976 - 1978				- 21 %	- 21 %	- 21 %

Source : INSEE – Enquêtes Emploi.

(1) Cette comparaison porte sur les sortants des classes terminales de CAP - BEP (CAPA et BEPA exclus) des première et deuxième années de BTS et d'IUT, des classes de première et seconde du deuxième cycle de l'enseignement général et technique, des classes terminales du deuxième cycle de l'enseignement technique, des universités de droit et sciences économiques.

**Tableau IV.3 : Poids des emplois de bureau dans l'ensemble des recrutements de débutants
et dans l'ensemble de la population active selon le sexe**

En pourcentage

Emploi	Sexe	Part des emplois étudiés dans l'ensemble des emplois d'insertion (1)		Part des emplois étudiés dans l'ensemble de la population active (2)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employé des banques et assurances		0,9	1,9	1,2	2,2
Agent administratif de l'État		1,7	4,9	1,2	4,0
Employé administratif des entreprises		1,2	5,6	1,7	5,0
Aide-comptable		0,9	4,0	0,2	1,3
Comptable		0,5	1,2	1,2	2,1
Employé qualifié de secrétariat		0,3	18,0	0,2	10,7
Secrétaire de direction		—	0,6	—	1,2
Total de ces emplois		5,5	36,0	5,7	26,5
Total des emplois <i>Effectif</i>		100,0 <i>229 781</i>	100,0 <i>209 749</i>	100,0 <i>10 780 180</i>	100,0 <i>6 383 700</i>

(1) **Source** : CEREQ — Observatoire EVA 1976 - 1978.

(2) **Source** : INSEE — Recensement de la population 1975.

ANNEXE V

**ORIGINE SCOLAIRE DES JEUNES DÉBUTANTS
RECRUTÉS SUR UN EMPLOI DE BUREAU**

Tableau V.1 : Origine scolaire des jeunes débutants recrutés comme employés de la comptabilité
 – Hommes –

Spécialités de formation Niveaux de formation	Techniques financières et comptables	Droit et sciences économiques	Techniques administratives et juridiques	Autres spécialités	Ensemble	Pourcentage
Maîtrise		46		15	61	1,9
Licence		18			18	0,5
Autres		82		6	88	2,7
Sous-total niveaux I et II		146		21	167	5,1
DEUG		17			17	0,5
DUT	199		13	11	223	6,9
BTS	121			2	123	3,8
Autres		111			111	3,5
Sous-total niveau III	320	128	13	13	473	14,6
Abandon premier cycle universitaire		138		2	140	4,3
IUT, BTS, non diplômés	80	6	28	13	127	3,9
BT diplômés				5	5	—
BTn diplômés	203			36	239	7,4
Terminale BT, BTn non diplômés	62			32	94	2,9
Sous-total niveau IV	345	144	28	89	606	18,8
Capacité première année		104			104	3,2
Première et seconde techniques	42			43	85	2,6
Diplômés du BEP	634		125	28	787	24,3
Deuxième année BEP, diplômés du CAP	148			4	152	4,7
Deuxième année BEP, non diplômés	45		11	1	57	1,8
CAP en deux ans, diplômés CAP	103				103	3,2
CAP en deux ans, non diplômés	29		14		43	1,3
CAP en trois ans, diplômés CAP	456		10	46	512	15,8
CAP en trois ans, non diplômés	80				80	2,5
Sous-total niveau V	1 538	104	160	122	1 924	59,5
Classe de troisième				22	22	0,7
Première année du BEP et CAP deux ans				21	21	0,6
Sous-total niveau V bis				43	43	1,3
Niveau VI				18	18	0,6
Ensemble	2 203	522	201	305	3 231	100,0
Pourcentage	68 %	16 %	6 %	9 %	100 %	

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.1 : Origine scolaire des jeunes débutantes recrutées comme employées de la comptabilité
– Femmes –

Spécialités de formation Niveaux de formation	Techniques financières et comptables	Secrétariat	Droit et sciences économiques	Techniques administratives et juridiques	Commerce	Autres spécialités	Ensemble	Pourcentage
Maîtrise			53			2	55	0,5
Licence			2			7	9	–
Autres			36			37	75	0,7
Sous-total niveaux I et II			91			46	137	1,2
DEUG			48			79	127	1,1
DUT	376			56	21	3	456	4,0
BTS	207	64			10	7	288	2,6
Autres			266			30	296	2,7
Sous-total Niveau III	583	64	314	56	32	119	1 167	10,0
Abandons premier cycle universitaire			235			40	275	2,5
Bac séries A, B, C, D et E	89	17	26	36	3		171	1,5
Non diplômées d'IUT, BTS	83	6		62	10	13	174	1,6
BT diplômées	7					1	8	–
BTn diplômées	1 617	246			163	22	2 048	18,0
Terminale BT, BTn non diplômées	392	33			57	4	486	4,0
Sous-total niveau IV	2 188	302	261	98	233	80	3 162	28,0
Capacité première année			218				218	2,0
Première et seconde générales						74	74	0,7
Première et seconde techniques	132	57			9		198	1,8
Diplômées du BEP	2 207	178		302	9	32	2 728	24,5
Deuxième année BEP, diplômées du CAP	435	23		38	11	2	509	4,5
Deuxième année BEP, non diplômées	171	38		73	22		304	2,7
CAP en deux ans, diplômées du CAP	183	28					211	1,9
CAP en deux ans, non diplômées	78	33			131		242	2,2
CAP en trois ans, diplômées du CAP	1 298	78		18	17		1 411	12,6
CAP en trois ans, non diplômées	306	35				8	349	3,1
Sous-total niveau V	4 810	471	218	432	199	115	6 245	56,0
Classe de troisième						81	81	0,7
Première année de BEP et CAP deux ans	143	82		21	15	16	277	2,5
Première ou deuxième année CAP trois ans	45	10			20		75	0,7
Sous-total niveau V bis	188	92		21	35	97	433	4,0
Niveau VI						13	13	0,1
Ensemble	7 769	928	884	607	499	472	11 159	100,0
<i>Pourcentage</i>	<i>70 %</i>	<i>8 %</i>	<i>8 %</i>	<i>5 %</i>	<i>4 %</i>	<i>4 %</i>	<i>100 %</i>	

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.2 : Origine scolaire des jeunes débutantes recrutées comme secrétaires ou sténodactylos
- Femmes -

Spécialités de formation Niveaux de formation	Secrétariat	Commerce	Techniques financières et comptables	Droit et sciences économiques	Santé social	Lettres, Sciences humaines	Techniques administratives et juridiques	Autres spécialités	Total	Ensemble	Pourcentage
	Maîtrise				95		65			160	160
Licence				57		276		4	337	337	0,9
Autres				33		34			67	67	—
Sous-total niveaux I et II				185		375		4	564	564	1,5
DEUG diplômées	6			109		258		4	377	377	1,0
DUT diplômées		50	16				58	33	158	158	0,4
BTS diplômées	2 025	8	5		5			33	2 075	2 075	5,4
Autres				93		273			366	366	1,0
Sous-total niveau III	2 031	58	21	202	5	531	58	70	2 976	2 976	7,7
Abandons premier cycle universitaire				527		627		46	1 200	1 200	3,0
Bac séries A, B, C, D et E	20			71					91	91	—
Capacité non diplômées				78					78	78	—
Non diplômées d'IUT, STS	1 302	54	20			7	48	50	1 480	1 480	3,8
BT diplômées		4	29					18	51	51	—
BTn diplômées	4 482	223	254		1 220			14	6 193	6 193	16,0
Terminale BT, BTn non diplômées	1 590	102	119		315			41	2 167	2 167	5,6
Sous-total niveau IV	7 394	383	422	676	1 535	634	48	169	11 260	11 260	29,0
Capacité première année				670					670	670	1,7
Première et seconde générales								280	280	280	0,7
Première et seconde techniques	320	12	86		44			27	489	489	1,3
Diplômées du BEP	8 412	166	582		74		825	135	10 194	10 194	26,3
Deuxième année BEP, diplômées du CAP	1 390		247				123	11	1 772	1 772	4,6
Deuxième année BEP, non diplômées	871	39	185		9		246	85	1 435	1 435	3,7
CAP en deux ans, diplômées du CAP	756	130	46					9	941	941	2,4
CAP en deux ans, non diplômées	227		27						254	254	0,7
CAP en trois ans, diplômées du CAP	3 126	1 153	415				23	50	4 767	4 777	12,3
CAP en trois ans, non diplômées	982	335	115				36	19	1 486	1 486	3,8
Sous-total niveau V	16 083	1 835	1 704	670	127		1 253	615	22 287	22 297	57,5
Classe de troisième								93	93	93	0,2
Première année de BEP et CAP deux ans	549	31	99		33		29	54	795	811	2,0
Première ou deuxième année CAP trois ans	344	75	99					78	596	609	1,6
Sous-total niveau V bis	893	106	198		33		29	225	1 484	1 513	3,9
Niveau VI	18							145	163	163	0,4
Ensemble	26 419	2 380	2 345	1 733	1 700	1 540	1 389	1 228	38 734	38 773	100,0
Pourcentage	68,0 %	6,0 %	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,0 %	3,6 %	3,2 %	100,0 %		

Tableau V.3 : Origine scolaire des jeunes débutants recrutés comme employés des banques et assurances
– Hommes –

Spécialités de formation Niveaux de formation	Techniques financières et comptables	Droit et sciences économiques	Commerce	Lettres et sciences humaines	Spécialités industrielles	Techniques administratives et juridiques	Enseignement général et autres	Ensemble	Pourcentage
Niveaux I et II		108		43			5	156	7,0
DEUG DUT, BTS, écoles	27	12	20	11	5	15	5	84	4,2
Sous-total niveau III	27	39	20	11	5	15	12	129	6,2
Abandons premier cycle universitaire		169		149			21	339	15,0
Deuxième année, capacité non diplômés		75						75	3,3
IUT, BTS, non diplômés	14		11		17	11	12	64	2,8
BT, BTn, diplômés	104		40				7	151	6,7
Terminales BT, BTn, non diplômés	123		21		7			151	6,8
Sous-total niveau IV	241	244	72	149	24	11	40	780	34,6
Capacité première année		185						185	8,3
Première ou seconde enseignement général							128	128	5,7
Première ou seconde enseignement technique					23		14	37	1,7
Diplômés du BEP	188		49		11	88		335	15,0
Deuxième année BEP, diplômés du CAP	11		24					35	1,5
Deuxième année BEP, non diplômés			23			11		34	1,5
CAP en deux ans, diplômés ou non	16							16	0,6
CAP en trois ans, diplômés ou non	84		25		17		2	128	5,8
Sous-total niveau V	299	185	120		51	98	144	897	40,0
Classe de troisième							65	65	3,0
Première année de BEP ou CAP en deux ans	74		10		38	15	1	138	6,2
Première ou deuxième année de CAP trois ans					37			37	1,7
Sous-total niveau V bis	74		10		75	15	66	240	10,7
Sous-total niveau VI							31	31	1,4
Ensemble	640	576	222	203	154	139	298	2 233	100,0
<i>Pourcentage</i>	<i>29 %</i>	<i>26 %</i>	<i>10 %</i>	<i>9 %</i>	<i>7 %</i>	<i>6 %</i>	<i>12 %</i>	<i>100 %</i>	

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.3 : Origine scolaire des jeunes débutantes recrutées comme employées des banques et des assurances
 – Femmes –

Spécialités de formation Niveaux de formation									
	Secrétariat	Techniques financières et comptables	Droit et sciences économiques	Techniques administratives et juridiques	Commerce	Lettres et sciences humaines	Autres	Ensemble	Pourcentage
Niveaux I et II			135			60	7	202	5,0
DEUG DUT, BTS, écoles	110	37	8 8	36	46	3	8 9	16 250	0,4 6,2
Sous-total niveau III	110	37	16	36	46	3	17	266	6,6
Abandons du premier cycle universitaire			271			122	50	443	11,0
IUT, BTS, non diplômées	65	32	8	19	16	9	31	180	4,5
BT, BTn, diplômées	369	224			36		8	637	15,8
Terminales BT, BTn, non diplômées	170	37			41		22	270	6,7
Sous-total niveau IV	604	293	279	19	93	131	111	1 530	38,0
Capacité première année			25					25	0,6
Première ou seconde enseignement général							116	116	2,8
Première ou seconde enseignement technique	73	21						94	2,3
BEP, diplômées du BEP	184	83		213	46		50	576	14,3
Deuxième année BEP, diplômées du CAP	38	39		40				117	2,9
Deuxième année BEP, non diplômées	77	74		43			18	212	5,3
CAP en deux ans, diplômées ou non	17	45		18	27		1	109	2,7
CAP en trois ans, diplômées ou non	120	106		47	104		36	413	10,2
Sous-total niveau V	509	369	25	362	176		221	1 662	41,4
Classe de troisième							146	146	3,6
Première année de BEP ou CAP deux ans	83	45					26	154	3,8
Première ou deuxième année de CAP trois ans	23	23			11			57	1,4
Sous-total niveau V bis	106	68			11		172	357	8,8
Sous-total niveau VI							20	20	0,5
Ensemble <i>Pourcentage</i>	1 330 33,0 %	766 19,0 %	455 11,3 %	417 10,4 %	327 8,1 %	194 4,8 %	548 13,6 %	4 037 100,0 %	100 0

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.4 : Origine scolaire des jeunes débutants employés des administrations publiques
– Hommes –

Spécialités de formation Niveaux de formation	Spécialités industrielles	Droit et sciences économiques	Techniques financières et comptables	Techniques administratives et juridiques	Lettres et sciences humaines	Commerce	Autres spécialités	Ensemble	Pourcentage
Maîtrise		58			48			106	2,8
Licence		23			26		2	51	1,3
Autres		15			5		5	25	0,6
Sous-total niveau II		96			79		7	182	4,7
DEUG, diplômés		59			21		18	98	2,6
DUT, diplômés	4		10	12		5	1	31	0,8
BTS, diplômés	6					2	1	9	—
Autres		14			15			29	0,8
Sous-total niveau III	10	73	10	12	36	6	20	167	4,4
Abandons du premier cycle universitaire		259			179		27	465	12,1
Bac séries A, B, C, D et E		24						24	0,6
Non diplômés d'IUT, STS	27	12	3	4	3	15	8	72	1,9
BT, diplômés	7						2	9	—
BTn diplômés	74		94			53		221	5,8
Terminale BT, BTn, non diplômés	255		14			55	2	326	8,5
Sous-total niveau IV	363	295	111	4	182	123	39	1 117	29,2
Capacité première année		448						448	11,7
Première et seconde générales							215	215	5,6
Première et seconde techniques	102		36				33	171	4,5
Diplômés du BEP	111		191	212		43	25	583	15,2
Deuxième année BEP, diplômés du CAP	5		8	16			4	32	0,8
Deuxième année BEP, non diplômés	59		27	53		18	7	164	4,3
CAP en deux ans, diplômés du CAP	37		4				3	44	1,1
CAP en deux ans, non diplômés	55		16				21	91	2,4
CAP en trois ans, diplômés du CAP	118		92			48	4	262	6,8
CAP en trois ans, non diplômés	4							4	—
Sous-total niveau V	490	448	374	281		109	312	2 014	52,6
Classe de troisième							27	27	0,7
Première année du BEP ou CAP deux ans	99		103	25		10		237	6,2
Première ou deuxième année de CAP trois ans	64		15				2	81	2,0
Sous-total niveau V bis	163		118	25		10	29	345	9,0
Niveau VI							6	6	—
Ensemble	1 026	912	613	322	297	249	413	3 831	100,0
Pourcentage	26,8 %	24,0 %	16,0 %	8,4 %	8,0 %	6,5 %	14,0 %	100,0 %	

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.4 : Origine scolaire des jeunes débutantes employées des administrations publiques
- Femmes -

Spécialités de formation Niveaux de formation										
	Secrétariat	Techniques financières et comptables	Droit et sciences économiques	Commerce	Techniques administratives et juridiques	Lettres et sciences humaines	Santé social	Autres spécialités	Ensemble	Pourcentage
Maîtrise			94			31		5	130	1,3
Licence			120			127		2	249	2,4
Autres			30			35			65	0,6
Sous-total niveaux I et II			244			193		7	444	4,3
BTS, diplômées	122	4		4				10	140	1,4
DEUG, diplômées			83			88		11	182	1,8
DUT, diplômées		33		20	50			21	124	1,2
Autres			15						15	0,1
Sous-total niveau III	122	37	98	24	50	88		42	461	4,0
Abandons premier cycle universitaire			571			584		87	1 242	12,0
Bac, séries A, B, C, D et E			48						48	0,5
Capacité, non diplômées			77						77	0,7
Non diplômées d'IUT, STS	164	18		36	41	7		41	307	3,0
BT, diplômées		7						3	10	-
BTn, diplômées	1 263	429		85			131		1 908	18,5
Terminales BT, BTn, non diplômées	307	167		102			69	17	662	6,4
Sous-total niveau IV	1 734	621	696	223	41	591	200	148	4 254	41,3
Capacité première année			310						310	3,0
Première et seconde générales								346	346	3,4
Première et seconde techniques	160	78		49			48	15	350	3,4
Diplômées du BEP	689	305		34	565		42	54	1 690	16,4
Deuxième année BEP, diplômées du CAP	56	35			48				138	1,4
Deuxième année BEP, non diplômées	144	51			111		23	35	365	3,5
CAP en deux ans, diplômées du CAP	16	32		53				11	112	1,0
CAP en deux ans, non diplômées	28			25					53	0,5
CAP en trois ans, diplômées du CAP	192	112		485	9			43	841	8,0
CAP en trois ans, non diplômées	100	98		44	9			15	266	2,6
Sous-total niveau V	1 385	712	310	690	742		113	519	4 471	43,4
Classe de troisième								127	127	1,2
Première année de BEP ou CAP deux ans	130	91		11	42			44	318	3,0
Première ou deuxième année du CAP trois ans	28	67		31				22	148	1,5
Sous-total niveau V bis	158	158		42	42			193	593	5,7
Niveau VI	-				8			76	83	0,8
Ensemble	3 399	1 528	1 348	979	883	872	313	985	10 307	100,0
Pourcentage	33,0 %	14,8 %	13,1 %	9,5 %	8,6 %	8,5 %	3,0 %	9,6 %	100,0 %	

Source : CEREQ - Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.5 : Origine scolaire des jeunes débutantes recrutées comme secrétaires de direction
– Femmes –

Spécialité de formation Niveaux de formation	Secrétariat	Lettres et sciences humaines	Droit et sciences économiques	Autres spécialités	Ensemble	Pourcentage
Niveaux I et II		70	30	2	102	7,0
Diplômées du DEUG		20			20	1,4
Diplômées du DUT				29	29	2,0
Diplômées du BTS	626			11	637	45,0
Autres		95	6		101	7,0
Sous-total niveau III	626	115	6	40	787	55,0
Abandons premier cycle universitaire		8		4	12	0,8
BTS, IUT, non diplômées	133			16	149	10,5
BT, BTn, diplômées	78			18	96	6,7
Terminales BT, BTn, non diplômées	16				16	1,0
Capacité non diplômées			44		44	3,0
Sous-total niveau IV	227	8	44	38	317	22,0
Abandons première année capacité			90		90	6,0
Première ou seconde enseignement général				19	19	1,3
Première ou seconde enseignement technique				8	8	–
Dernière année CAP ou BEP	82			4	86	6,0
Sous-total niveau V	82		90	31	203	14,0
Niveau V bis				15	15	1,0
Ensemble	935	193	170	126	1 424	100,0
<i>Pourcentage</i>	<i>66 %</i>	<i>14 %</i>	<i>12 %</i>	<i>9 %</i>	<i>100 %</i>	

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.6 : Recrutement des secrétaires-sténodactylos débutantes dans les secteurs d'activité
selon la filière de formation
– Femmes –

En pourcentage

Filières de formation et Date des enquêtes Secteurs d'activité	BTS - DUT		BTn - BT		BEP		CAP deux ans		CAP trois ans	
	76 - 78	80 - 81	76 - 78	80 - 81	76 - 78	80 - 81	76 - 78	80 - 81	76 - 78	80 - 81
Industrie	31	28	21	19	26	26	24	24	26	20
Commerce	8	11	8	9	12	9	6	7	14	11
Services aux entreprises	15	22	13	14	9	26	10	21	15	26
Crédit - bail. Banques et assurances	9	9	8	12	13	6	9	7	12	12
PTT. Administration	21	15	29	16	25	16	34	11	21	18
Autres secteurs	16	15	21	30	15	17	17	30	12	13
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>3 554</i>	<i>3 638</i>	<i>8 163</i>	<i>6 146</i>	<i>11 983</i>	<i>6 402</i>	<i>1 264</i>	<i>775</i>	<i>5 189</i>	<i>1 924</i>
<i>Effectif total y compris non-réponses</i>	<i>3 712</i>	<i>3 982</i>	<i>8 397</i>	<i>6 552</i>	<i>12 682</i>	<i>6 983</i>	<i>1 352</i>	<i>838</i>	<i>5 639</i>	<i>2 245</i>

Source : CEREQ – Observatoire EVA - sous champ.

Tableau V.7 : Filières de formation des jeunes débutants recrutés sur des emplois de bureau
 – Hommes –

En pourcentage

Filières de formation Emploi	Enseignement supérieur universitaire	Enseignement supérieur technique	Enseignement technique long	Enseignement technique court en deux ans	Enseignement technique court en trois ans	Sous-total enseignement technique	Enseignement général et préprofessionnel	Total	Effectif
Employé des banques et des assurances	36	6	15	25	7	54	10	100	2 233
Agent administratif de l'État	31	4	19	30	9	62	7	100	3 831
Employé administratif des entreprises	15	8	10	32	16	66	18	100	2 658
Employé de la comptabilité	13	18	13	36	18	85	1	100	3 232
Ensemble de ces emplois	24	9	15	31	13	68	9	100	11 954
Ensemble des emplois	14	7	8	17	26	58	28	100	332 795

Source : CERECQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.7 : Filières de formation des jeunes débutantes recrutées sur des emplois de bureau
 – Femmes –

En pourcentage

Filière de formation Emploi	Enseignement supérieur universitaire y compris capacité	Enseignement supérieur technique	Enseignement technique long	Enseignement technique court en deux ans	Enseignement technique court en trois ans	Sous-total enseignement technique	Enseignement général et préprofessionnel	Total	Effectif
Employée des banques et des assurances	17	11	25	29	12	76	7	100	4 037
Agent administratif de l'État	22	6	28	26	12	72	6	100	10 307
Employée administrative des entreprises	11	6	19	34	24	83	6	100	11 798
Employée de comptabilité	7	11	24	37	18	90	3	100	11 160
Secrétaire, sténodactylo	8	10	23	40	18	90	2	100	38 774
Secrétaire de direction	18	64	8	4	3	80	3	100	1 424
Ensemble de ces emplois	11	10	23	35	17	86	4	100	77 500
Ensemble des emplois	15	6	11	24	23	63	22	100	305 753

Source : CERECQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau V.8 : Niveaux de formation (regroupés) des jeunes débutants recrutés sur des emplois de bureau selon le sexe

En pourcentage

Sexe et Niveaux de formation Emploi	Hommes		Femmes	
	Niveaux I à IV	Niveaux V à VI	Niveaux I à IV	Niveaux V à VI
Employé des banques et assurances	48,0	52,0	50,0	50,0
Agent administratif de l'État	38,0	62,0	49,0	50,0
Employé administratif des entreprises	28,0	71,0	33,0	67,0
Aide-comptable	23,0	77,0	34,0	66,0
Comptable	66,0	34,0	59,0	41,0
Employé qualifié de secrétariat			38,5	61,5
Secrétaire de direction			85,0	15,0
Ensemble de ces emplois	38,0	62,0	40,0	60,0
Ensemble des emplois	25,0	75,0	30,0	70,0

Source : CERECQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

ANNEXE VI

**ORIGINE SOCIALE ET GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES DÉBUTANTS
RECRUTÉS COMME EMPLOYÉS DE BUREAU**

Tableau VI.1 : Catégorie socioprofessionnelle du père des jeunes débutants recrutés comme employés de bureau
– Hommes –

En pourcentage

Emploi d'insertion / CSP du père	Employé des banques et assurances	Employé administratif de l'État	Employé de comptabilité	Agent administratif des entreprises	Ensemble des jeunes débutants
Profession libérale - Cadre supérieur	20,0	8,0	10,0	16,0	9,0
Cadre moyen	18,0	16,0	16,0	13,0	10,5
Employé	16,0	17,0	11,0	8,0	7,5
Ouvrier	20,0	31,0	41,0	39,0	41,5
Patron industriel - Commerçant	12,0	8,0	9,0	12,0	10,0
Agriculteur	4,0	6,0	8,0	3,0	13,5
Autre catégorie	10,0	14,0	5,0	7,0	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 080	3 444	2 829	2 368	286 924
Effectif total y compris N.R.	2 233	3 831	3 232	2 657	332 795

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau VI.1 : Catégorie socioprofessionnelle du père des jeunes débutantes recrutées comme employées de bureau
au moment de leur insertion dans la vie active
– Femmes –

En pourcentage

Emploi d'insertion / CSP du père	Employée des banques et assurances	Employée administrative de l'État	Employée de comptabilité	Secrétaire, sténodactylo	Secrétaire de direction	Employée administrative des entreprises	Ensemble des jeunes filles débutantes
Profession libérale - Cadre supérieur	10,0	7,0	7,0	10,0	28,0	10,0	9,0
Cadre moyen	13,0	11,0	14,0	9,0	14,0	9,0	9,0
Employé	7,0	12,0	8,0	9,0	6,5	9,0	7,0
Ouvrier	30,0	39,0	37,0	39,0	17,0	38,0	42,0
Patron industriel - Commerçant	14,0	10,0	11,0	11,0	21,0	13,0	10,0
Agriculteur	14,0	11,0	16,0	12,0	7,5	15,0	14,0
Autre catégorie	12,0	10,0	7,0	10,0	6,0	6,0	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 767	9 267	9 664	32 977	1 310	10 678	261 266
Effectif total y compris N.R.	4 037	10 307	11 160	38 773	1 424	11 798	305 753

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

Tableau VI.2 : Département de résidence des parents des jeunes débutants recrutés
comme employés de bureau
– Hommes –

Emploi d'insertion / Lieu de résidence des parents	Ile de France	Autres départements y compris l'étranger	Total	Effectif	Effectif total y compris N.R.
Employé des banques et des assurances	33 %	67 %	100 %	2 212	2 233
Employé administratif de l'État	23 %	77 %	100 %	3 817	3 831
Employé de comptabilité	40 %	60 %	100 %	3 057	3 232
Ensemble des emplois d'insertion étudiés	17 %	83 %	100 %	220 792	332 795

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

**Tableau VI.2 : Département de résidence des parents des jeunes débutantes recrutées
comme employées de bureau
– Femmes –**

Lieu de résidence des parents Emploi d'insertion	Ile de France	Autres départements y compris l'étranger	Total	Effectif	Effectif total y compris N.R.
	Employée des banques et assurances	21 %	79 %	100 %	3 946
Employée administrative de l'État	16 %	84 %	100 %	10 192	10 307
Employée de comptabilité	28 %	72 %	100 %	10 937	11 160
Secrétaire de direction	32 %	68 %	100 %	1 405	1 424
Secrétaire et sténodactylo	24 %	76 %	100 %	38 266	38 773
Ensemble des emplois d'insertion étudiés	15 %	85 %	100 %	300 519	305 753

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

**Tableau VI.3 : Département du lieu de travail des jeunes débutants recrutés
comme employés de bureau
– Hommes –**

Lieu de travail Emploi d'insertion	Ile de France	Autres départements y compris l'étranger	Total	Effectif	Effectif total y compris N.R.
	Employé des banques et assurances	32 %	68 %	100 %	2 212
Employé administratif de l'État	36 %	64 %	100 %	3 663	3 831
Employé de comptabilité	40 %	60 %	100 %	3 057	3 254
Ensemble des emplois d'insertion étudiés	17 %	83 %	100 %	220 792	332 795

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

**Tableau VI.3 : Département du lieu de travail des jeunes débutantes recrutées
comme employées de bureau
– Femmes –**

Lieu de travail Emploi d'insertion	Ile de France	Autres départements y compris l'étranger	Total	Effectif	Effectif total y compris N.R.
	Employée des banques et des assurances	26 %	74 %	100 %	3 857
Employée administrative de l'État	28 %	72 %	100 %	9 821	10 307
Employée de comptabilité	32 %	68 %	100 %	10 592	11 160
Secrétaire de direction	43 %	57 %	100 %	1 391	1 424
Secrétaire et sténodactylo	29 %	71 %	100 %	37 243	38 773
Ensemble des emplois d'insertion étudiés	21 %	79 %	100 %	203 244	305 753

Source : CEREQ – Observatoire EVA 1976 - 1978.

ANNEXE VII

**EFFECTIFS DES CLASSES TERMINALES DE SECRÉTARIAT
ET DE TECHNIQUES FINANCIÈRES ET COMPTABLES**

Tableau VII.1 : Effectifs des classes terminales de techniques financières et comptables
(groupe 31)

Classe	Année scolaire	1976 - 1977	1977 - 1978	1978 - 1979	1979 - 1980
CAP en trois ans - Employé de comptabilité	Hommes	2 968	2 806	2 610	2 366
	Femmes	6 511	6 541	6 514	6 496
	Total	9 479	9 347	9 124	8 862
CAP - Employé de comptabilité	Hommes	572	497	416	392
	Femmes	766	707	692	664
	Total	1 338	1 204	1 108	1 056
BEP Comptabilité et mécanographie	Hommes	7 396	7 325	7 742	7 841
	Femmes	12 670	13 138	13 420	13 677
	Total	20 066	20 463	21 162	21 518
BEP - Option «assurance» Profession de l'assurance, de la banque et de la bourse	Hommes	87	107	145	181
	Femmes	180	191	294	357
	Total	267	298	439	538
BEP - Option «banque et bourse». Profession de l'assurance, de la banque et de la bourse	Hommes	161	257	418	468
	Femmes	249	546	862	940
	Total	410	803	1 280	1 408
Sous-total niveau V	Hommes	11 184	10 992	11 331	11 248
	Femmes	20 376	21 123	21 782	22 134
	Total	31 560	32 115	33 113	33 382
BTn G2 - Techniques quantitatives de gestion	Hommes	(1)	8 264	8 564	9 368
	Femmes	(1)	11 768	12 950	14 070
	Total	18 366	20 032	21 514	23 438
GEA - Finances et comptabilité	Hommes	1 481	(1)	(1)	(1)
	Femmes	1 184	(1)	(1)	(1)
	Total	2 665	2 895	(1)	3 296
STS - Comptabilité et gestion	Hommes	1 025	1 156	1 194	1 240
	Femmes	980	1 013	1 347	1 504
	Total	2 005	2 169	2 541	2 744
Ensemble des effectifs des classes terminales	Hommes	(1)	(1)	(1)	(1)
	Femmes	(1)	(1)	(1)	(1)
	Total	54 596	57 211	(1)	62 860

Source : SIGES.

(1) Donnée non disponible.

**Tableau VII.2 : Effectifs des classes terminales de secrétariat
(groupe 30)**

Classe	Année scolaire	1974 - 1975	1975 - 1976	1976 - 1977	1977 - 1978	1978 - 1979	1979 - 1980
		Hommes	135	113	66	57	70
CAP en trois ans	Femmes	10 520	10 309	9 478	9 049	8 684	7 901
	Total	10 655	10 422	9 544	9 106	8 754	7 961
	Hommes	36	29	43	19	15	7
CAP en deux ans	Femmes	3 470	3 116	2 762	2 299	2 347	2 195
	Total	3 506	3 145	2 805	2 318	2 362	2 202
	Hommes	199	153	176	182	183	155
BEP - Sténodactylographie	Femmes	22 833	24 877	24 847	24 513	24 702	24 925
	Total	23 032	25 030	25 023	24 695	24 885	25 080
	Hommes	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Ensemble niveau V	Femmes	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
	Total	37 193	38 597	37 372	36 119	36 001	35 243
	Hommes	673	(1)	(1)	(1)	480	515
BTn G1	Femmes	22 568	(1)	(1)	(1)	26 573	26 626
	Total	23 241	24 533	26 413	26 847	27 053	27 141
	Hommes	40	24	18	21	33	(1)
BTS - Secrétariat de direction	Femmes	5 067	5 798	5 629	2 967	6 360	(1)
	Total	5 107	5 822	5 647	5 988	6 393	6 374
	Hommes	3	5	8	11	37	(1)
BTS - Secrétariat trilingue	Femmes	1 148	1 315	1 357	1 538	1 540	(1)
	Total	1 151	1 320	1 365	1 549	1 577	1 772
	Hommes	43	29	26	32	60	(1)
Ensemble BTS	Femmes	6 215	7 113	6 986	7 505	7 900	(1)
	Total	6 258	7 142	7 012	7 537	7 960	8 146
	H + F	66 692	70 272	70 797	70 503	71 024	70 530

Source : SIGES.

(1) Donnée non disponible.

ANNEXE VIII

**SITUATION DES SORTANTS DES CLASSES TERMINALES
DE SECRÉTARIAT ET DE TECHNIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES**

Tableau VIII.1 : Emplois occupés par les jeunes débutants sortant des formations de techniques financières et comptables (groupe 31)
 – Hommes + Femmes –

	1976 - 1978		1980 - 1981	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Employé de comptabilité	9 395	38,0	8 413	41,0
Caissier et encaisseur	239	1,0	175	1,0
Employé du secrétariat	2 033	8,0	1 152	6,0
Opérateur et pupitreux	459	2,0	756	4,0
Autre emploi de bureau	6 324	26,0	4 390	18,0
Magasinier	264	1,0	223	1,5
Préposé, livreur, coursier	181	1,0	145	1,0
Ouvrier	1 833	7,0	2 005	10,0
Agriculteur, pêcheur	248	1,0	214	1,0
Enseignant, métiers littéraires	566	2,0	347	2,0
Métiers de la santé et sociaux	473	2,0	423	2,0
Femme de ménage et personnel de service	368	1,0	539	3,0
Employé de commerce	1 644	7,0	1 424	7,0
Cadre moyen	232	1,0	100	0,5
Technicien et dessinateur	176	1,0	98	0,5
Armée, police, pompier	227	1,0	193	1,0
Autre emploi	103	0,4	93	0,5
Total	24 765	100,0	20 690	100,0

Source : CEREQ – Observatoire EVA (sous-champ).

Tableau VIII.2 : Emplois occupés lors de l'enquête par les jeunes débutantes sortant des classes de secrétariat (groupe 30)
 – Femmes –

	1976 - 1978		1980 - 1981	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Sténodactylo, secrétaire	24 745	58,0	16 300	54,0
Secrétaire de direction	935	2,0	547	2,0
Autre emploi de bureau	9 982	23,5	7 283	24,0
Emplois du commerce	2 303	5,5	1 992	6,0
Ouvrière	1 762	4,0	2 061	7,0
Enseignant, bibliothécaire, traducteur	988	2,0	445	1,0
Travailleur de la santé et du travail social	771	2,0	576	2,0
Femme de ménage	745	2,0	854	3,0
Cadre moyen et technicien	250	0,6	138	–
Autre emploi	142	0,3	310	1,0
Total	42 623	100,0	30 506	100,0

Source : CEREQ – Observatoire EVA (sous-champ).

Tableau VIII.3 : Situation au 31 mars 1980 des jeunes sortis en 1979 des classes de terminales de BEP et de CAP des spécialités : banques, assurances et bourse

Type de contrat Situation à l'enquête		Sexe et		Total
		Hommes	Femmes	
Salarié	Intérim	8	49	57
	Essai	32	63	95
	Durée limitée	27	94	121
	Durée illimitée	33	103	136
	Non-réponse	7	77	84
	Sous-total	107	386	493 = 36,0 %
Apprenti		20	20	40 = 3,0 %
Contrat « emploi-formation »		19	45	64 = 5,0 %
Stage « pacte »		18	116	134 = 10,0 %
Chômage		124	337	461 = 34,0 %
Service national		136	—	136 = 10,0 %
Stage formation		—	19	19 = 1,4 %
Inactif		—	10	10 = 0,6 %
Total		424	933	1 357 = 100,0 %

Source : CEREQ — Observatoire EVA.

Tableau VIII.4 : Emplois occupés par les jeunes débutants sortis en 1979 des classes terminales de BEP, CAP dans la spécialité banques, assurances, bourse

Emploi occupé au 31 mars 1980		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Ouvrier		4	9	13
Chauffeur			9	9
Manutentionnaire		7	11	18
Manœuvre		11		11
Agent de bureau, commis			4	4
Auxiliaire des services publics			14	14
Employé		10	123	133
Dactylo			29	29
Secrétaire			9	9
Caissier			9	9
Aide-comptable		28	88	116
Perforeur			8	8
Agent administratif sauf services publics			14	14
Rédacteur assurances, SNCF		10	64	74
Employé des banques		62	88	150
Classeur		7		7
Vendeur			46	46
Garçon de café, serveur		9	9	18
Grande hôtesse			8	8
Infirmière non diplômée		8		8
Préparateur en pharmacie			20	20
Employé sans autre indication			5	5
Total		156	567	723
Non-réponses		268	366	634
Ensemble		424	933	1 357

BIBLIOGRAPHIE

P. ADLER et N. DUBRULLE. *Informatisation et emploi dans les banques*. Paris : Centre d'études de l'emploi. 1980.

F. AMAT, P. CLÉMENCEAU, J.P. GÉHIN, D. MENU, M. de VIRVILLE et Ph. ZARIFIAN. *Dossier Formation et Emploi – Contribution du CEREQ aux travaux préparatoires du IXème Plan*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 3). Mars 1983.

F. AUDIER. *Les emplois tertiaires des entreprises industrielles*. Paris : Documentation Française (Dossier du CEREQ n° 29). Octobre 1981.

C. BAUDELLOT et R. ESTABLET. *La petite bourgeoisie en France*. Paris : Maspero. 1974.

F. BERNARD et P. HAMEL. «Vers une déprofessionnalisation de la profession comptable ? La situation au Québec». *Sociologie du Travail* n° 2. Avril-juin 1982. p. 117 à 133.

O. BERTRAND. *Développement et utilisation des ressources humaines dans un contexte de changement technologique et de restructuration industrielle*. Rapport OCDE. 1984.

J.M. BLOSSEVILLE, P. CLÉMENCEAU et J.M. GRANDO. *Les modes sectoriels de gestion de la main-d'œuvre*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 1). Juin 1982.

P. BOISARD et P. RANCHON. *Les effets de l'informatisation dans le secteur des assurances*. Paris : CEE. 1980.

L. BOLTANSKI. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Éd. de Minuit. 1982.

S. BOUSQUET. *Les secrétaires et emplois de bureau connexes. Données quantitatives sur l'emploi et la formation*. Paris : CEREQ. Octobre 1979.

P. BOUILLAGUET-BERNARD, A. GAUVIN-AYEL et J.L. OUTIN. *Femmes au travail – Prospérité et crise économique*. Paris : Economica. 1981.

M. BRAIBANT. «Le tertiaire insaisissable ?» *Économie et Statistique* n° 146. Juillet-août 1982.

A. BRENOT-OULDALI et D. QUARRE. «Les effectifs des agents de l'État de 1975 à 1982» *Économie et Statistique* n° 167. Juin 1984.

F. BRUAND, N. MANDON, F. MEYLAN, J. RANNOU et M. de VIRVILLE. *Dossier Formation et Emploi. Les emplois tertiaires de bureau*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 5). Novembre 1983.

G. CAIRE. «La précarisation des emplois». *Sociologie du Travail* n° 2. Juin 1982.

CFDT. *Les dégâts du progrès — Les travailleurs face au changement technique*. Paris : Le Seuil. 1977.

CFDT avec J.Ph. FAIVRET, J.L. MISSIKA et D. WOLTON. *Le tertiaire éclaté — Le travail sans modèle*. Paris : Le Seuil. 1980.

Ch. COSSALTER et G. DENIS. *L'informatisation des activités de gestion*. Paris : Documentation Française (Dossier du CEREQ n° 33). Mai 1982.

Ch. COSSALTER et L. HÉZARD. *Nouvelles perspectives de l'informatisation dans les banques et les assurances*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 4). 1983.

M. CROZIER. *Le monde des employés de bureau*. Paris : Le Seuil. 1965.

C. DEBURAL. *Ici l'ombre. Les employés parlent aux employés*. Paris : Les Éditions Ouvrières. 1982.

H. DOUARD et C. GILLOT. *L'évolution des métiers de secrétariat consécutive à l'introduction de la bureautique dans les entreprises*. Entreprise et personnel. 1981.

A. LACOURREGE. *Le secteur des services rendus aux entreprises*. Paris : CEREQ (Collection des études n° 8). Septembre 1984.

LE GALL. «Mobilité et politique d'emploi interne dans les banques» in : *L'accès aux emplois et la mobilité professionnelle*. Paris : Documentation Française (Bibliothèque du CEREQ n° 12). Novembre 1979.

M. LEGENDRE. *Les attitudes et les comportements des employés de bureau parisiens*. CNRS. 1978.

N. MANDON. «Du traitement de texte à la bureautique — Incidence et enjeux pour le personnel de secrétariat et de bureau». *Revue du SCOM* n° 86. Octobre-décembre 1982.

N. MANDON et J. RANNOU. *L'impact des nouvelles formes d'informatisation et d'automatisation sur le travail tertiaire et les formations correspondantes*. Paris : CEREQ. 1983.

L. MEHL. *La bureautique dans l'administration française — Situation, conditions et perspectives de développement*. Paris : Documentation Française. 1983.

J.L. MISSIKA, O. PASTRE, D. MEYER, S.L. TRUEL, R. ZARADER et C. STOFFAS. *Informatisation et emploi — Menace ou mutation ?* Paris : Documentation Française. 1981.

A. MINCZELES ET D. QUARRE. «Les agents de l'État». *Économie et Statistique* n° 146. 1982.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES DE BAVIERE. *Informatique et travail de bureau — Que devient l'employé*. Montrouge : ANACT. 1982.

S. NORA et A. MINC. *L'informatisation de la société*. Paris : Documentation Française. Janvier 1978.

ONISEP. «Les métiers de la comptabilité» in : *Les cahiers de l'ONISEP*. Paris. Janvier 1984.

O. PASTRE. *L'informatisation et l'emploi*. Paris : La Découverte Maspéro. 1983.

J. PINTO. *L'attachement, étude de la condition de secrétaire*. Thèse de IIIème cycle. EHESS. Paris VII. Mai 1981.

P. ROGER. *Les employés – Le mythe du tertiaire*. Paris : Éd. Sociales. 1980.

P. SAMSON, B. LEGRU et J.L. LESPES. «L'informatisation des emplois tertiaires : tendances de l'organisation du travail». *Travail et Emploi* n° 16. Avril-juin 1983.

C. THELOT. *Tel père, tel fils ?* Paris : DUNOD. 1982.

L. THEVENOT. «Les catégories sociales en 1975 : L'extension du salariat». *Économie et Statistique* n° 91. Juillet-août 1977.

E. VERDIER. *La bureautique*. Paris : La Découverte Maspéro. 1983.

Ch. VIÑCENT. *Les métiers du secrétariat*. Paris : Éd. Marcel VALTAT. 1982.

BILANS FORMATION-EMPLOI. 1973 - 1977. *Les collections de l'INSEE*.

CRITIQUE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE n° 12. Nouvelle série *Le tertiaire en question*. Juillet-septembre 1980. n° 22 *Quelles logiques économiques et sociales*. Janvier-mars 1983.

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE n° 134. *L'entrée des jeunes dans la vie active*. Juin 1981. INSEE.

LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
Graphique 1 : Évolution des effectifs des emplois tertiaires des deux sexes par catégorie socio-professionnelle	8
Graphique 2 : Évolution de la part de chaque catégorie socio-professionnelle dans la population active aux différents recensements.	9
Graphique 3 : Évolution des effectifs des emplois de bureau (poste 81 du Code des métiers) selon le sexe, aux recensements	10
Graphique 4 : Répartition sectorielle des secrétaires et employés de la comptabilité des deux sexes au recensement de 1975	18
Graphique 5 : Évolution des effectifs des emplois de bureau étudiés, aux recensements de la population	20
Graphique 6 : Évolution des effectifs des emplois de bureau étudiés selon l'enquête Emploi.	21
Graphique 7 : Profils de formation des employés de la comptabilité débutants en 1976 - 1978	25
Graphique 8 : Effectifs des classes terminales des formations aux techniques financières et comptables	29
Graphique 9 : Évolution des effectifs de secrétaires et sténodactylos d'après les recensements et l'enquête Emploi (femmes)	35
Graphique 10 : Recrutement de secrétaires-sténodactylos débutantes dans les secteurs d'activité selon la filière de formation en effectifs	40
Graphique 11 : Situation au moment de l'enquête des jeunes filles sortant des formations de secrétariat	45
Graphique 12 : Évolution des effectifs des employés des banques et des assurances aux divers recensements	50
Graphique 13 : Effectifs des employés des banques et des assurances de 1976 à 1981.	51

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Effectifs des emplois de bureau (poste 81 du Code des métiers) et part dans la population active aux recensements	7
Tableau 2 : Effectifs des actifs ayant un emploi de bureau (poste 81 du Code des métiers) et part dans la population active de 1975 à 1981	11
Tableau 3 : Modalités de découpage du champ des emplois étudiés	14
Tableau 4 : Effectifs aux recensements de 1975 et 1982 des emplois étudiés	14
Tableau 5 : Évolution du poids des emplois de la comptabilité dans l'ensemble des emplois de chaque secteur pour les deux sexes	22
Tableau 6 : Effectifs de jeunes débutants occupant un emploi de la comptabilité lors des différentes enquêtes	23
Tableau 7 : Effectifs des jeunes débutants occupant un emploi de la comptabilité selon le sexe	23
Tableau 8 : Origine de la main-d'œuvre occupant un emploi de la comptabilité.	23
Tableau 9 : Évolution des niveaux de recrutement des employés de la comptabilité débutants	24
Tableau 10 : Évolution des filières de recrutement des employés de la comptabilité débutants	26
Tableau 11 : Structure des effectifs sortant des formations aux techniques financières et comptables	27
Tableau 12 : Structure des filières de recrutement des employés de la comptabilité	27
Tableau 13 : Permanence de l'emploi des employés de la comptabilité débutants en 1976 - 1978	27
Tableau 14 : Statut des employés de la comptabilité débutants en 1980 - 1981	28
Tableau 15 : Situation à l'enquête des jeunes formés aux techniques financières et comptables	28
Tableau 16 : Permanence de l'emploi des sortants des formations de la comptabilité	30

Tableau 17 : Situation, aux enquêtes de 1980 et 1981, des jeunes sortant des formations de la comptabilité	31
Tableau 18 : Évolution du taux de croissance moyen annuel des emplois de secrétariat de 1954 à 1981	33
Tableau 19 : Part des emplois de secrétariat des deux sexes dans l'ensemble des actifs occupés selon les branches de la comptabilité nationale	36
Tableau 20 : Origine de la main-d'œuvre féminine occupant un emploi de secrétariat	37
Tableau 21 : Comparaison des effectifs des jeunes débutantes occupant un emploi de secrétariat à l'enquête selon les années et les enquêtes.	41
Tableau 22 : Niveaux et spécialités de formation des secrétaires et sténodactylos débutantes en 1976 - 1978	38
Tableau 23 : Effectifs des jeunes filles occupant un emploi de secrétariat selon leur niveau de formation aux deux vagues d'enquêtes	42
Tableau 24 : Répartition des élèves inscrits en classes terminales de secrétariat	43
Tableau 25 : Pourcentage de sortants parmi les inscrits en classes terminales de secrétariat	43
Tableau 26 : Évolution comparée des niveaux de formation des sorties et des recrutements de secrétariat	44
Tableau 27 : Situation des jeunes filles sortant des principales formations de secrétariat lors des deux vagues d'enquêtes	46
Tableau 28 : Taux de croissance annuel moyen entre les recensements des effectifs des employés des banques et des assurances	49
Tableau 29 : Effectifs des recrutements de jeunes débutants comme employés des banques et des assurances	54
Tableau 30 : Proportion de jeunes débutants issus de l'enseignement supérieur et des classes terminales de l'enseignement technique long parmi l'ensemble de ceux qui sont recrutés sur les divers emplois de bureau	54
Tableau 31 : Niveaux de formation des jeunes recrutés comme employés des banques et assurances à leur sortie du système scolaire	55
Tableau 32 : Origine scolaire des employés débutants des banques et des assurances en 1976 - 1978	55
Tableau 33 : Lieu de résidence des parents des employés des banques et des assurances au moment de leur insertion dans la vie active	56
Tableau 34 : Taux de féminisation des employés des banques et des assurances débutants aux recensements	57

Tableau 35 : Taux de féminisation des employés des banques et des assurances débutants de 1970 à 1981.	57
Tableau 36 : Recrutements des jeunes sortant du système scolaire dans le secteur des banques et des assurances selon le niveau de qualification des emplois et le sexe	57
Tableau 37 : Répartition des employés des banques et des assurances selon leur sexe et la taille de l'établissement	58
Tableau 38 : Niveaux de formation regroupés des jeunes employés des banques et des assurances selon le sexe et la date des enquêtes	58
Tableau 39 : Comparaison des niveaux de formation des employés des banques et des assurances débutants.	59
Tableau 40 : Comparaison des filières de formation des jeunes employés des banques et des assurances débutants	59
Tableau 41 : Permanence de l'emploi occupé par les jeunes employés de bureau débutants	61
Tableau 42 : Effectifs par tranche d'âge et par sexe des agents des administrations publiques de 1976 à 1981	62
Tableau 43 : Volume des recrutements de jeunes débutants et de l'ensemble des recrutements d'employés des administrations publiques de 1976 à 1981	63
Tableau 44 : Effectifs de jeunes débutants recrutés comme employés des administrations publiques selon les sources.	63
Tableau 45 : Permanence de l'emploi occupé par les agents administratifs de l'État en 1976 - 1978.	64
Tableau 46 : Situation juridique des jeunes débutants recrutés en 1980 - 1981 comme employés des administrations publiques	64
Tableau 47 : Situation juridique des jeunes débutants recrutés en 1980 - 1981 comme employés des administrations publiques selon leur filière de formation.	65
Tableau 48 : Niveaux et spécialités de formation des jeunes employés des administrations publiques débutants rapportés à ceux de l'ensemble des sortants.	66
Tableau 49 : Niveaux et filières de formation des employés des administrations publiques rapportés à ceux de l'ensemble des sortants	67
Tableau 50 : Évolution des niveaux et des filières de recrutements des employés des administrations publiques débutants.	68

Imprimé par INSTAPRINT S.A.
264-268, rue d'Entraigues - B.P. 5927 - 37059 TOURS CEDEX
Tél. 47 38 16 04

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63